Guide Arts et Spectacles : pages 9 à 13

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14162 – 5 F — JEUDI 9 AOUT 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La riposte de la communauté internationale au défi de l'Irak

Les Etats-Unis déploient d'importantes forces militaires en Arabie saoudite et dans le Golfe

Le Pentagone a fait savoir mardi 7 août qu'une force multinationale allait être déployée en Arabie saoudite qui, selon le porte-parole de la Maison Blanche, se trouve sous la menace d'une « invasion imminente » *par les troupes irakiennes. M. Saddam Hussein a pratiquement annoncé l'annexion du Koweït, et* « l'union entre les deux pays » *devait être proclamée dans la soirée de mercredi.*

● **Sur le plan militaire.** – Tandis que la flotte américaine poursuit ses mouvements vers le Golfe, les Etats-Unis ont envoyé un contingent de 4 000 hommes, dont deux divisions d'élite, des avions de combat en Arabie saoudite, et un porte-avions nucléaire qui a pénétré dans le canal de Suez mercredi matin 8 août. Ces unités sont la principale composante de la force multinationale à laquelle une participation de la Turquie, de l'Egypte et du Maroc, notamment, serait envisagée. Page 3

● **La position française.** – La France n'envisage pas *« à ce stade »* de participer à la *« force multinationale »* que les Etats-Unis ont prévu de déployer en Arabie saoudite dans un rôle défensif, a-t-on appris mercredi à Paris de source officielle. M. Mitterrand a convoqué pour jeudi 9 août à 17 heures, à l'Elysée, un conseil restreint auquel doivent participer, outre le premier ministre, les quatre ministres d'Etat (MM. Jospin, Bérégovoy, Durafour et Dumas) et les ministres de la défense et de l'industrie. M. Rocard, interrompant ses vacances, est rentré à Paris mercredi en début d'après-midi. Page 5

● **Concertation diplomatique.** – Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, participera vendredi prochain à Bruxelles à une réunion de l'OTAN qui doit être précédée par une rencontre des ministres des affaires étrangères des Douze. Page 5

● **Le sort des étrangers.** – Plusieurs groupes de ressortissants étrangers occidentaux se trouvant ces derniers jours à Bagdad ont pu gagner librement la Jordanie. Néanmoins, des forces irakiennes ont obligé un convoi de huit à dix voitures à rebrousser chemin à proximité de la frontière.

● **Le prix du pétrole.** – Tandis que la hausse des prix du pétrole se ralentissait mardi soir, M. Bérégovoy annonçait un plafonnement des prix de l'essence à la pompe à compter du 9 août. Page 17

● **Sur les marchés financiers.** – Alors qu'ils semblaient se ressaisir mardi 7 août, les marchés boursiers mondiaux restaient très nerveux mercredi. Bien que la Bourse de Tokyo ait regagné 3,1 %, Paris était en baisse de 4,05 % à 14 heures. Le dollar regagnait un peu de terrain à 5,34 francs à Paris. Page 17



Une entreprise délicate

SOUPÇONNÉ d'indécision depuis ses premiers flottements au début de la crise des pays de l'Est, le président Bush vient de passer aux actes. Et de frapper fort, comme l'indique l'envoi de plusieurs milliers d'hommes, de plusieurs centaines d'avions et de plusieurs dizaines de navires dans la zone du Golfe. Il n'avait, à vrai dire, pas le choix pour au moins deux raisons : il n'a jamais caché son intention de briguer un deuxième mandat, et il sait parfaitement que son succès dépendra de sa capacité à gérer cette première crise Nord-Sud déclenchée avec sang-froid et cynisme par le chef de l'Etat irakien.

Avant d'agir, M. Bush devait s'assurer d'un certain nombre de garanties. Les premières furent rapidement obtenues : solidarité des pays occidentaux face à un acte de gangstérisme international, lâchage soviétique d'un ancien protégé, condamnation solennelle du président Saddam Hussein par les Nations unies et adoption de strictes sanctions contre l'Irak tant que l'occupation du Koweït n'aura pas cessé.

LES autres conditions d'une intervention américaine furent plus difficiles à réunir tant le dictateur de Bagdad effraie ses voisins. C'est ainsi que le président turc, M. Ozal, se fit quelque peu prier avant de se rallier. Mais c'est du côté de l'Arabie saoudite, le pays pourtant le plus menacé aujourd'hui par les ambitions irakiennes, que M. Bush rencontra les plus grandes réticences. Il fallut toute la persuasion de M. Richard Cheney, le chef du Pentagone, pour convaincre le roi Fahd d'autoriser les avions américains à utiliser les aéroports saoudiens.

Cette fascination d'une proie éventuelle par un prédateur certain a sa logique : les régimes du Golfe, bénis par le dieu du pétrole, sont impopulaires parmi les masses arabes, et fragiles. Bâtis sur des allégeances tribales, ils dépendent en grande partie pour leur fonctionnement d'une énorme main-d'œuvre étrangère – pakistanaise, palestinienne, philippine etc. – dont la fidélité politique est loin d'être évidente. Et personne ne peut dire avec certitude quelle serait l'issue d'un affrontement entre ces armées du Golfe, fort bien équipées certes, mais peu nombreuses, et les innombrables troupes aguerries d'un Saddam Hussein prêt à tout, y compris – il l'a prouvé – à l'usage des armes chimiques.

CES faiblesses des rois et des émirs de la région constituent autant d'atouts pour le maître de Bagdad, qui cherche ainsi à donner une dimension anti-impérialiste et anti-coloniale à sa plus que douteuse croisade. N'a-t-il pas présenté l'invasion du Koweït comme « la fin d'un partage colonial accordant la richesse à une minorité » ? Ne mise-t-il pas ouvertement sur la déstabilisation non seulement des pays du Golfe, mais aussi de l'Egypte et de la Jordanie, ici grâce aux millions de déshérités des rives du Nil, là grâce aux masses palestiniennes qui peuplent le royaume hachémite ?

C'est dire combien peut se révéler délicate l'entreprise américaine, même si l'Egypte et le Maroc s'y rallient. Il n'y a pas de pires dictateurs que ceux qui savent flatter les passions et exploiter les ressentiments.

M 0147 - 809 0 - 5,00 F

« Le Koweït n'a que ce qu'il méritait »

AMMAN

de notre envoyée spéciale

L'annonce de l'envoi des troupes américaines en Arabie saoudite auxquelles pourraient se joindre des contingents égyptiens et marocains, a encore fait monter d'un cran l'inquiétude en Jordanie où l'enthousiasme populaire en faveur du président irakien contraste singulièrement avec l'angoisse des autorités face à un engrenage que personne ne semble pouvoir arrêter.

L'essentiel du message du roi Hussein aux Occidentaux – laissez-nous régler cette affaire dans un contexte arabe et ne jetez pas d'huile sur le feu, l'intimidation ne peut que compliquer davantage encore les choses – a été définitivement battu en brèche, plaçant la Jordanie dans une position intenable. *« Le roi reste en contact avec les trois pays qui comptent dans ce conflit, l'Irak, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis »*, nous disait mardi un haut responsable jordanien, pour souligner l'intérêt d'une médiation d'Amman. Mais le choix sans précédent fait par Ryad qui pourrait recevoir l'appui de l'Egypte et du Maroc, a sans doute mis fin à toute solution arabe, risquant de rejeter la Jordanie – consentante ou contrainte, ce n'est même plus la question, – au côté de l'Irak dans une partie dont les conséquences s'annoncent de plus en plus graves.

Les explications officielles sur le refus d'Amman de condamner l'Irak au conseil ministériel de la Ligue arabe, comme de reconnaître *« pour le moment »* le nouveau gouvernement koweïtien mis en place par Bagdad par souci de préserver une possibilité de médiation, n'auront à ce rythme bientôt plus de raison d'être, tant on voit mal quel compromis pourrait encore être trouvé. Et pour avoir privilégié son alliance avec Bagdad – mais le roi avait-il d'autre choix ? – sur toute autre considération, la Jordanie risque d'être emportée dans une tourmente sur laquelle elle n'a pas réellement de prise.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 4

La métamorphose de M. Bush

George Bush va-t-il être victime de son nouveau personnage ? En dix huit mois de présidence, ce *« suiviste »*, ce candidat dont *« les pas ne laissaient aucune empreinte dans la neige »* et que les Américains avec un taux record d'abstentions avaient élu par lassitude, – stabilité économique et rapprochement avec les soviétiques aidant – avant de lui trouver toutes les qualités, vient d'opérer une nouvelle métamorphose.

Candidat peu charismatique, mais président heureux gestionnaire, le voilà promu *« leader du monde libre »*. Un titre dont on disait bruyamment du temps de Ronald Reagan qu'il allait de soi au président des Etats-Unis. A cela près qu'en dix neuf mois, le timide successeur a dépassé le maître, et incarne pleinement sur le terrain un rôle que Ronald Reagan, en dépit de sa rhétorique, n'a esquissé finalement qu'en ombres chinoises sur l'écran des médias : celui du président américain qui *« tape fort »*, muni du mythique *« gros bâton »*. En huit ans à la Maison Blanche, M. Reagan outre un raid désastreux sur la Libye en avril 1986, n'avait eu trois ans plus tôt que le petit îlot « rouge » de la Grenade à se mettre sous la dent. M. Bush lui, en quatre fois moins de temps, a déjà fait intervenir ses troupes au Panama en décembre, envoyé des marines au Libéria la semaine dernière, et tenu ces jours-ci des propos d'une telle fermeté à l'égard du *« renégat »* et du *« hors-la-loi international »* Saddam Hussein, accusé de *« menacer l'intérêt national américain »*, qu'au vu de pareille rhétorique, seule une nouvelle *« intervention »* semblait s'imposer.

C'est chose faite : depuis mardi 7 août plusieurs unités d'élite ont été dépêchées vers l'Arabie saoudite, tandis qu'une armada américaine, renforcée de chasseurs et de bombardiers, sillonne le Golfe. Un déploiement de forces jamais atteint depuis la guerre du Vietnam.

Cette métamorphose, George Bush y était en réalité bien obligé.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 3

Voyage dans l'espace sémantique

Les mots ont un sens, ils ont même un espace que la sémiométrie se propose d'explorer et de quantifier

Qu'est-ce qui distingue les électeurs de M. Raymond Barre et ceux de M. Jacques Chirac, les auditeurs de RTL de ceux de NRJ, les acheteuses de fourrure et celles de « doudounes » ? Au-delà de leurs caractéristiques sociologiques, c'est aussi la valeur qu'ils accordent aux mots, leurs affinités sémantiques. Tel est le credo d'une nouvelle méthode de segmentation, la sémiométrie, mise en œuvre depuis quelques années par la SOFRES, sous l'impulsion de MM. Emeric Deutsch et Jean-François Steiner.

Partant de l'idée que les mots ont une vie autonome, qu'ils sont « investis » affectivement par les individus, la sémiométrie se propose de mesurer cet investissement, et d'en déduire leur position dans un « espace de sens » concrètement représentable.

L'hypothèse – validée par l'expérience – est que la dimension « affective » du sens résume bien les deux autres dimensions du mot, cognitive (celle de la raison, des idées, du « bon sens ») et directionnelle (orientation dans le temps et dans l'espace). Par exemple, le mot *lutter* est proche des mots *attaquer, jalousie, guerre*, et le mot *fleur* de *rêver, caresse, tendresse*...

Pour rendre cette méthode opérationnelle, encore fallait-il définir un corpus de mots qui soient à la fois représentatifs, univoques, sensibles (c'est-à-dire assez investis pour ne pas provoquer l'indifférence), non consensuels (pour dégager des différences) et sémantiquement stables (ne changeant pas de sens en fonction du contexte et de la conjoncture).

Après de longues recherches, l'inventeur de la sémiométrie, M. Jean-François Steiner, a finalement trouvé ce corpus dans... la Bible . Racontant l'histoire de l'homme, n'a-t-elle pas vocation à contenir l'ensemble des mots qui constituent notre espace de sens ? De plus, la flexibilité de l'hébreu fait que deux cents radicaux permettent de construire 95 % des mots du Pentateuque.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Lire la suite page 14

Frissons fin de siècle
Le feuilleton de JEAN-PIERRE RIOUX
18. – *La science de M. Durkheim*
page 2

Frissons fin de siècle

1889-1900

par Jean-Pierre Rioux

18. La science impériale de M. Durkheim

La sociologie se veut la reine des sciences humaines. Sa trouvaille : considérer les faits sociaux comme des objets. Elle se heurte d'abord et surtout à l'Histoire et aux historiens.

En 1898, Emile Durkheim lance sa machine de guerre : l'Année sociologique.

LAUROS/GIRAUDON

PUBLIÉES en 1895, *les Règles de la méthode sociologique* d'Emile Durkheim furent entendues comme elles souhaitaient l'être : comme le manifeste d'une nouvelle science de l'homme, à vocation passablement impérialiste. Normalien, ardemment républicain, philosophe à lorgnon tenu en lisière à la faculté de Bordeaux depuis 1887 (il attendra 1902 pour succéder à Ferdinand Buisson à la chaire de science de l'éducation à la Sorbonne, mais le Collège de France lui sera inaccessible), hanté par le désordre social et la déliquescence de la morale civique, Durkheim croit avoir découvert l'alpha et l'oméga de la régénération dans une science reine, sa science, la sociologie. Et il le dit très haut.

Dans sa thèse de doctorat, *De la division du travail social*, parue en 1893, il a posé les premières banderilles. La concentration physique des masses à l'âge industriel, les progrès de la communication et des échanges, la rationalisation de la vie collective dans nos sociétés modernes, soutient-il, ont brisé les vieilles solidarités, accru les différenciations entre les individus et fait perdre le sens du sacré. Ainsi s'est imposée une étouffante solidarité *« organique »* où chacun ne vaut et ne se distingue que par son rôle social, lui-même résultant d'une implacable division du travail. Chaque individu réagit inévitablement à cet enfermement en cultivant sa différence, en se fixant des valeurs privées qui s'opposent au système des valeurs communes. Déchirure du tissu social, parcellisation des ambitions, désenchantement, perte du sens, anomies : ces maladies contemporaines, le sociologue selon Durkheim peut non seulement les diagnostiquer, mais contribuer à les guérir en forgeant les clefs d'une intelligibilité. A condition, ajoute-t-il, que ce savant des temps nouveaux se mette *« dans l'état d'esprit où sont physiciens, chimistes, physiologistes, quand ils s'engagent dans une région encore inexplorée de leur domaine scientifique »*.

Dans *les Règles*, il entend renouveler les méthodes de la connaissance de ces bouleversements sociaux. Il dénonce *« l'insouciance »* d'un Auguste Comte ou d'un Spencer, brise net avec la sociologie allemande de Simmel et de Max Weber, trop *« métaphysique »* à ses yeux. Il traque *« un ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir extérieures à l'individu et sont doués d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui. Par suite, ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions ; ni avec les phénomènes psychiques, lesquels n'ont d'existence que dans la conscience individuelle, et par elle. Ils constituent donc une espèce nouvelle et c'est à eux que doit être donnée et réservée la qualification de sociaux. »*

Contre l'empirisme paresseux, contre le sens commun, le sociologue considérera donc *« les faits sociaux comme des choses »*. Il les examinera dans la vie sociale elle-même, et non dans les états d'âme de la conscience individuelle. Il soutiendra que les tendances collectives *« sont des forces aussi réelles que les forces cosmiques »* et il les étudiera scientifiquement, en ramassant ses observations en séries, en élaborant une *« statistique morale »*, en suivant des *« variations concomitantes »*, en posant des règles et des lois. Hypothèse, expérimentation, déduction : le discours de la méthode durkheimien construit des modèles abstraits pour appréhender le réel. C'est du positivisme vulgaire, lui objecteront tous ceux qui pensent que les faits sociaux ne sont pas des *« choses »* ou des *« données »*. Mais son obsession va relancer les sciences de l'homme.

D'AUTANT mieux que le Bordelais s'est mis à l'ouvrage. Dès 1897, dans *le Suicide*, il tire d'une minutieuse enquête chiffrée un utile distinguo entre le suicide *« anomique »* par temps de prospérité, qui vient du désespoir devant l'ouverture de perspectives indéfinies et, à l'inverse, le suicide *« égoïste »*, qui prolifère quand une société en crise encadre moins étroitement l'individu désemparé : se détruire trahit dans tous les cas la prégnance nouvelle du contrôle social sur le libre arbitre de chacun. En 1898, il lance avec Célestin Bouglé, son jeune camarade de la rue d'Ulm, une austère revue, sa machine de guerre, *l'Année sociologique*, bâtie sur le modèle de *l'Année psychologique* fondée par Binet en 1895.

Les premiers « durkheimiens », renforcés par Bourgin, Fauconnet, Halbwachs, Mauss, Lévy-Bruhl ou Simiand, s'y aiguisent les dents, repérant et investissant des territoires, dénonçant sèchement les insuffisances des disciplines avoisinantes, remontant en l'amont vers la philosophie dont ils sont presque tous issus, descendant, ravageurs, au cœur de la psychologie sociale, des sciences des religions et de l'éducation, du droit, de l'ethnographie, de la démographie ou de l'histoire. Leur sociologie devient ainsi au feu de l'action *« le corpus des sciences sociales »*, bousculant méthodes et structures des savants voisins, piétinant leurs chasses gardées, guignant leurs postes universitaires. L'*« idée sociologique »* pousse même la bienveillance jusqu'à faire de toute étude particulière de l'homme en société une science auxiliaire de son empire. La sociologie sera, pensent-ils, « la » science sociale, régnant sur le pluriel douteux des sciences de l'homme.

L'histoire universitaire est nécessairement leur première cible. Car elle aussi peut prétendre à une hégémonie sur la connaissance du temps présent. Sa méthode positive de traitement des données et des documents, orgueilleusement exposée par Langlois et Seignobos dans leur *Introduction aux études historiques* en 1898, vaut pour toutes les sciences sociales, estiment ses grands prêtres. Elle seule permet à la fois de relativiser les phénomènes observés, et de comprendre leurs relations réciproques, ajoutent ses jeunes lévites. C'est d'elle qu'un pays tire sa généalogie, sa mémoire, sa morale civique et donc sa capacité à maîtriser le présent pour forcer un avenir, pense un Lavisse comblé d'honneurs républicains et bien carré dans son rôle, dit Pierre Nora, *« d'instituteur national »*.

Ainsi argumente Seignobos contre Simiand, dans une longue querelle qui rebondira de 1901 à 1906. La tribu desséchée des historiens du positivisme en col dur, celle que raillera Péguy, vénère trois idoles, dit Simiand : l'idole du politique, l'idole individuelle, l'idole chronologique. Sa discipline étouffe sous la monotonie d'une chronique des règnes, explore des sujets minuscules, erre dans l'analyse du contingent et du spécifique, pousse les feux d'un psychologisme rudimentaire, ignore les économies, les sociétés et les civilisations. Elle s'interdit d'être scientifique, tant elle est fascinée par l'événement unique et refuse la quantification des séries et des lois.

Elle trouvera son salut, conclut-il, en ralliant l'étendard des *« abstractions heureuses »* de la sociologie. Sinon, *« l'histoire n'a pas sa raison d'être et est destinée à disparaître »*. Pour l'heure, elle n'est qu'une *« grammaire »*, une auxiliaire parmi d'autres, tranche Durkheim. Erreur, réplique Seignobos : *« L'histoire explique le présent, en tant qu'elle explique les origines de l'état des choses actuel »*. Mieux : elle replace tous les phénomènes dans le temps et donc *« toutes les sciences de l'homme ont pris en ce siècle la forme de sciences historiques »*. Et quelle illusion que de prétendre enfermer la compréhension de l'homme dans des lois ! Non, jamais ni la sociologie ni l'histoire ne seront des sciences exactes.

Ce débat n'est pas inutile : Henri Berr fonde en 1900 une *Revue de synthèse historique* qui tentera de réconcilier les belligérants. Et, trente ans plus tard, cet assaut fin de siècle pèsera lourd dans la formulation d'une nouvelle histoire par les *Annales* de Marc Bloch et Lucien Febvre. Pour l'heure, la provocation de la sociologie rebondit en cascade, des historiens à tous leurs chers collègues. Les philosophes rejouent le psychodrame qui opposa naguère Maine de Biran et Comte, balancent entre l'analyse de l'expérience intérieure, du sens, du sujet et celle du savoir, de la rationalité et du concept, frottant leur kantisme à l'observation prônée par ces vilains petits canards de sociologues. Avec Lanson, une histoire littéraire fille de Taine se leste d'histoire et d'observation du contexte social de la production des œuvres. La géographie, sur laquelle règne Vidal de La Blache, se met à fouiller les terroirs en s'acharnant, dit celui-ci, *« à ne pas morceler ce que la nature rassemble, à comprendre la correspondance et la corrélation des faits dans le milieu qui les enveloppe tous »*.

A L'INVERSE, une science politique hésite, écartelée entre l'austérité des juristes qui s'en tiennent à l'enseignement d'un droit public florissant, celui de Hauriou et de Duguit, et le mépris dans lequel la nouvelle sociologie tient l'idole politique : pour un Leroy-Baulieu donnant en 1890 une étonnante analyse des dérives bureaucratiques de l'Etat moderne, que de propos convenus ou mondains, y compris à l'Ecole libre de la rue Saint-Guillaume ! Il y a bien d'autres hésitations encore, en économie, en linguistique ou en ethnologie. Mais tous ceux qui veulent penser neuf vibrent peu ou prou sous l'assaut durkheimien. Et en France désormais, grâce à lui, on argumente à meilleure hauteur avec tous les chercheurs européens et américains qui scrutent eux aussi l'obsédante « question sociale ».

La bataille pourtant ne bouscula guère l'institution universitaire elle-même. Un scientisme de connivence pouvait en effet unir les adversaires installés dans leurs chaires. Le dispositif de la formation et de la recherche résiste, solide, rythmé par les concours sérieux et la confection de thèses qui prennent du ventre. Et la nouvelle Sorbonne, tout à fait achevée en 1901, flanquée par l'Ecole pratique des hautes études, favorise la cohabitation dans une euphorie républicaine du meilleur aloi. L'engagement politique soude aussi à l'occasion l'esprit de corps : le dreyfusisme, notamment, fera communier maints protagonistes dans le culte de la vérité et la défense du Droit.

Néanmoins, l'« alma mater » ne maîtrise pas totalement l'enjeu. Sur ses marges, une Ecole libre des sciences sociales accueille la réflexion d'intellectuels liés au mouvement ouvrier, un Lagardelle ou un Sorel. Une pensée parfois contre-révolutionnaire s'entête elle aussi des nouveaux désordres collectifs et de leurs dérives criminelles. Ainsi, Gabriel Tarde, un petit juge de Sarlat devenu en 1894 directeur de la statistique judiciaire au ministère de la Justice, lance en solitaire dès 1893 dans *la Revue des Deux Mondes* une sociologie de l'opinion et des sectes, qui débouche sur la notion de *« public »* et entrevoit les premiers ravages qu'exercent les médias sur le comportement. En 1895, Gustave Le Bon, le vieil ennemi de Durkheim, suspecté par l'Université parce qu'il croit qu'une société *« se développe fatalement comme un organisme vivant »* et qu'elle répugne à toute réorganisation *« sur un plan préconçu »*, qui mourra dans sa peau de médecin disparate et un peu braque, publie une brève *Psychologie des foules* où il agite le syndrome de la race.

Elle connaît un immense succès, ravit Freud, renouvelle la psychologie sociale, est dévorée par toute la classe politique et sera aussitôt enseignée à l'Ecole de guerre, tant cette fin de siècle est avide de comprendre l'émotion des individus en transes qui composent la *« foule psychologique »*. *« La plèbe est reine et les barbares avancent*, conclut Le Bon. *La civilisation peut sembler brillante encore parce qu'elle conserve la façade extérieure créée par un long passé, mais c'est en réalité un édifice vermoulu que rien ne soutient plus et qui s'effondrera au premier orage. »*

Etonnante époque, qui rumine ces formules alarmistes mais qui engage dans le même temps, avec un optimisme résolument positiviste, une réflexion d'urgence sur les avatars de l'homme contemporain ! L'historien Henri Hauser l'a bien dit en 1903 : *« Que les vieux cadres se brisent ou fléchissent, qu'au désir du mieux s'ajoute la notion intellectuelle d'une amélioration possible.* [...] *les questions sociales apparaissent non plus comme autant d'énigmes sacrées, mais comme des problèmes à résoudre. Pour tout dire d'un mot, ces problèmes se laïcisent. Dès lors, ils deviennent objets de science, au même titre que les autres problèmes posés devant l'esprit humain par l'infinie complexité de la nature.* [...] *Dans ces époques de dislocation sociale, de conflit entre les classes, de discussion, de libre réflexion et de critique, naissent les sciences sociales. »*

Prochain épisode
Les accents
de *la Paimpolaise*

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- **Mercredi 8 août :** La science impériale de M. Durkheim.
- **Jeudi 9 août :** Les accents de *la Paimpolaise*.

Pour en savoir plus

► *La Troisième République des lettres. De Flaubert à Proust*, d'Antoine Compagnon, Le Seuil, 1983.
► *Textes*, d'Emile Durkheim, 3 vol., Editions de Minuit, 1975.
► *Les Philosophes de la République*, de Jean-Louis Fabiani, Editions de Minuit, 1988.
► *Naissance de la science politique en France (1870-1914)*, de Pierre Favre, Fayard, 1989.
► *Durkheim et le politique*, de Bernard Lacroix, Presses de la FNSP, 1981.
► « Lavisse, instituteur national » et « L'*Histoire de France* de Lavisse », de Pierre Nora, dans Pierre Nora dir., *les Lieux de mémoire*, vol. I et II, Gallimard, 1984 et 1986.
► *Les Idées politiques de Gustave Le Bon*, de Catherine Rouvier, PUF, 1986.
► *L'Opinion et la Foule*, de Gabriel Tarde, PUF, 1989.

L'aggravation de la crise dans le Golfe

Les Etats-Unis envoient des unités d'élite en Arabie saoudite et des bâtiments de guerre

La plus puissante mobilisation américaine depuis la guerre du Vietnam

Les Etats-Unis sont en train de concentrer face à l'Irak la plus puissante force militaire américaine jamais rassemblée depuis la guerre du Vietnam. Le président George Bush a ordonné mardi soir l'envoi de 4 000 hommes et d'avions de combat en Arabie saoudite, tandis que les mouvements de la flotte américaine se poursuivent dans la région et qu'on apprenait, mercredi matin, que le porte-avions à propulsion nucléaire *USS Eisenhower* avait pénétré dans le canal de Suez et faisait route vers le Golfe.

De diverses sources au Pentagone on avait fait savoir dans la journée de mardi que Ryad avait accepté le déploiement immédiat sur son territoire d'une *« force multinationale »* dont la composante essentielle sera américaine. Cette composante américaine doit être à la fois aérienne et terrestre, avec notamment les 82e et 101e divisions aéroportées, divisions d'élite qui ont combattu au Vietnam et à Panama, et la 24e division d'infanterie mécanisée.

Selon les chaînes de télévision américaines, ces forces américaines auront un rôle essentiellement *« défensif »* et seront stationnées sur la base aérienne de Dharhan, dans la zone pétrolière de la côte est, et près de Ryad. Il y aurait également plusieurs centaines d'avions, chasseurs-bombardiers F-15 et F-16, des chasseurs « furtifs » F-117 et des hélicoptères antichars Apache. Quelques F-15 et F-16 ont quitté mardi soir l'est des Etats-Unis pour rejoindre l'Arabie.

Les mouvements de l'armada

Les troupes doivent être acheminées sur place à bord d'avions de transport C-5A à une date qui n'a pas été précisée. Environ 2 000 marines se trouvent déjà à bord des bâtiments de l'US Navy en Méditerranée.

Les responsables du Pentagone n'ont pas précisé quels pays – en dehors des Etats-Unis – devaient participer à cette force multinationale destinée à conforter les troupes saoudiennes face à la menace d'une force irakienne d'au moins 100 000 hommes massée au Koweït Mais les chaînes de télévision NBC et CBS ont indiqué que l'Egypte pourrait en faire partie, tandis que CNN mentionnait la Turquie et des sources au Congrès le Maroc.

La Maison Blanche a indiqué que M. Bush avait eu mardi un entretien téléphonique avec le président égyptien Hosni Moubarak, qu'il a, selon son porte-parole, *« beaucoup apprécié »*. Selon ABC, le secrétaire américain à la défense, M. Cheney, aurait obtenu lors de sa visite en Egypte, outre la participation de deux divisions de ce pays à la force multinationale, l'autorisation du passage en mer Rouge, par le canal de Suez, du porte-avions *Eisenhower* qui se trouvait en Méditerranée.

M. Bush s'est entretenu mardi avec plusieurs de ses alliés occidentaux, dont Mme Margaret Thatcher, mais qui n'ont pas jusqu'ici exprimé l'intention de participer à cette force d'interposition. Une réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN doit avoir lieu vendredi à Bruxelles.

Parallèlement, l'armada navale américaine poursuit ses mouvements. Le porte-avions *Independence* et ses navires d'escorte, qui devaient être rejoints par trois navires de soutien logistique, étaient mardi à l'entrée du Golfe, à portée d'objectifs irakiens. L'*Eisenhower*, qui fait route vers le Golfe, et sur lequel sont embarqués des avions Tomcat F-14, est escorté par deux autres bâtiments de guerre américains.

Cinq bâtiments amphibies ont embarqué des marines à Camp-Le Jeune (Caroline-du-Nord), en vue de rejoindre le porte-avions *Saratoga*, qui devrait arriver en Méditerranée d'ici une semaine. Il y sera rejoint par le cuirassé *Wisconsin*, qui a quitté Norfolk (Virginie) mardi avec trois autres navires. Il y a actuellement 34 navires de guerre américains en Méditerranée. – *(AFP, Reuter.)*

L'état des forces militaires dans la région

IRAK

1 000 000 d'hommes ; environ 5 500 chars ; environ 3 700 pièces d'artillerie et batteries lance-roquettes ; 36 missiles stratégiques soviétiques Scud B ; 513 avions de combat (plus de 800 selon certains experts) ; 5 frégates ; 4 corvettes ; 8 patrouilleurs lance-missiles ; 6 torpilleurs.

TURQUIE

650 900 hommes ; 3 727 chars ; 2 199 pièces d'artillerie et batteries lance-roquettes ; 498 avions de combat, 9 hélicoptères armés ; 15 sous-marins ; 12 destroyers ; 10 frégates ; 16 patrouilleurs lance-missiles ; 4 torpilleurs.

SYRIE

404 000 hommes ; 4 050 chars ; environ 2 500 pièces d'artillerie ; 18 missiles stratégiques soviétiques Scud (300 km de portée) ; 511 avions de combat ; 115 hélicoptères armés ; 3 sous-marins ; 2 frégates ; 12 patrouilleurs lance-missiles.

ISRAËL

141 000 hommes. 3 794 chars ; 1 360 pièces d'artillerie ; 676 avions de combat ; 77 hélicoptères armés ; 3 sous-marins ; 61 patrouilleurs dont 26 patrouilleurs rapides lance-missiles. Et aussi probablement une centaine de têtes nucléaires pouvant équiper les missiles stratégiques Jericho I et II (600 et 1 500 km de portée), et Lance.

ÉGYPTE

448 000 hommes ; 2 425 chars ; 1 560 pièces d'artillerie et batteries lance-roquettes ; 9 missiles Scud ; 517 avions de combats ; 89 hélicoptères armés ; 10 sous-marins ; 1 destroyer ; 5 frégates ; 43 patrouilleurs (dont 25 lance-missiles).

ARABIE SAOUDITE

65 700 hommes ; 550 chars ; 450 pièces d'artillerie ; 9 missiles stratégiques chinois CSS-2 (2 700 km de portée) ; 179 avions de combat ; 20 hélicoptères armés ; 8 frégates ; 13 patrouilleurs (dont 9 lance-missiles).

BAHREÏN

3 350 hommes ; 54 chars ; 20 pièces d'artillerie ; 12 avions de combat ; 12 hélicoptères armés ; 2 corvettes et 4 patrouilleurs lance-missiles équipés d'Exocet.

YÉMEN

64 000 hommes ; 1 144 chars ; 6 missiles Scud ; 237 avions de combat ; 12 hélicoptères armés ; 18 patrouilleurs (dont 6 lance-missiles et 2 lance-torpilles).

ÉMIRATS ARABES UNIS

43 000 hommes (dont probablement 30 % d'expatriés) ; 131 chars ; 155 pièces d'artillerie et batteries lance-roquettes ; 61 avions de combat ; 19 hélicoptères armés ; 15 patrouilleurs (dont 6 lance-missiles équipés d'Exocet).

OMAN

25 000 hommes ; 39 chars ; 147 pièces d'artillerie ; 63 avions de combat ; 12 patrouilleurs (dont 4 lance-missiles équipés d'Exocet).

QATAR

7 000 hommes ; 24 chars ; 14 pièces d'artillerie ; 13 avions de combat ; 20 hélicoptères armés ; 9 patrouilleurs (dont 3 lance-missiles équipés d'Exocet).

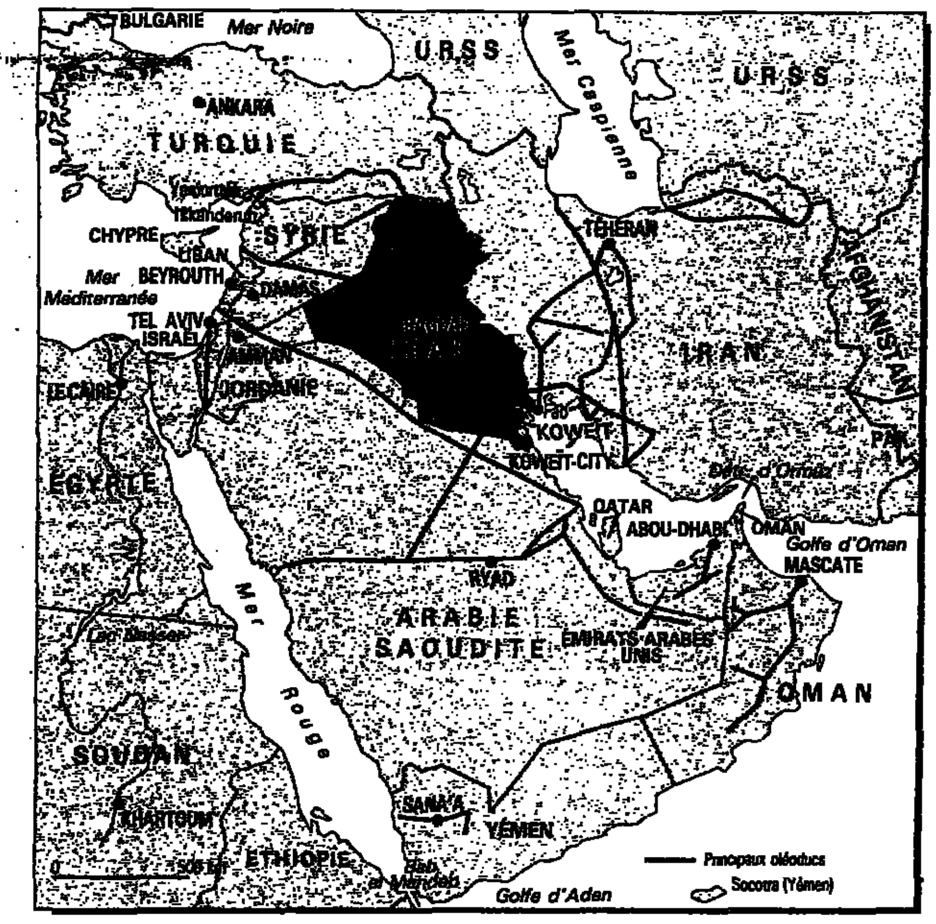
JORDANIE

85 250 hommes ; 1 131 chars ; 247 pièces d'artillerie ; 111 avions de combat ; 24 hélicoptères armés.

IRAN

604 000 hommes ; peut-être 500 chars ; peut-être 800 pièces d'artillerie ; une cinquantaine de missiles Scud (de fabrication locale) ; environ 120 avions de combat dont 70 utilisables ; 11 hélicoptères armés ; 3 destroyers, 5 frégates ; 34 patrouilleurs (dont 10 lance-missiles).

Source : The Military Balance 1989-90, dernières estimations publiées par l'International Institute for Strategic Studies de Londres.



La métamorphose de M. Bush

Suite de la première page

Ne serait-ce d'abord, en prenant le petit côté de la lorgnette, que pour satisfaire l'opinion américaine qui, au sortir d'une lune de miel inusitée, semble se reveiller : 48 % des Américains seulement trouvent leur président satisfaisant. George Bush, là encore, n'est pas Ronald Reagan, et quand le choix de la raison succède à un coup de passion, au moindre nuage les électeurs demandent des explications.

Or, ces derniers temps, les questions pleuvent sur les choix de la Maison Blanche. Après avoir promis durant sa campagne électorale qu'il n'augmenterait pas les impôts, contraint par la menace d'une recession qui a vu le taux de chômage remonter de 0,3 point en un mois pour atteindre 5,5 %, George Bush a dû se rendre à l'evidence et renier ses promesses : les impôts vont bel et bien augmenter.

Au même moment, les Américains déjà dégrisés apprenaient par la presse les dessous du scandale des caisses d'Epargne dans lequel le propre fils du président, Neil Bush, se trouve impliqué (*le Monde* du 19 juillet).

Enfin la campagne pour les élections parlementaires et gouvernatoriales de novembre est déjà largement entamée et les démocrates ont montré qu'il faudrait compter avec eux le soir du scrutin. Comme il a déjà fallu compter avec eux avant les vacances du Congrès pour tenter de réaliser un équilibre budgétaire introuvable. N'ont-ils pas beau jeu, eux les traditionnels *« dépensiers »*, de montrer l'incapacité des républicains a juguler un déficit qui va toujours croissant ?

A cet égard l'affaire irakienne ne pouvait tomber plus mal. Les seules mesures un peu élaborées avancées par l'administration pour réduire les dépenses étant... une augmentation des impôts sur l'énergie et des coupes sévères dans les armements.

Le revirement des « colombes »

Décisions qui frisent presque le ridicule au moment où les Américains, forts de l'expérience des deux « chocs pétroliers » précédents et furieux de l'augmentation sensible du prix de l'essence, montent déjà la garde devant les stations-service.

Quant aux coupes dans le budget de la défense justifiées officiellement par la lune de miel survenue entre les grandes puissances, qui a conduit le Pentagone à annoncer la semaine dernière une réduction du quart des effectifs militaires, elles seront bien difficiles à défendre à l'heure où l'armada américaine fait route vers le Golfe.

Les « colombes » démocrates qui avaient réclamé, il y a quelques jours à peine, dans une commission spécialisée du Congrès, la mise à la casse du couteux bombardier « invisible » *Stealth*, sont revenues sur leur décision et n'ont plus assez de mots élogieux sur ses capacités sophistiquées.

Pour redorer son image, ou du moins éviter qu'elle ne se dégrade davantage, George Bush avait toujours compté jusqu'ici sur la politique étrangère. Car, paradoxalement, presque par « défaut » pourrait-on dire, c'est en ce domaine qu'il s'est taillé la cote d'amour la plus stable. Même si, à y regarder de plus près, il n'a fait que « réagir » et gérer avec beaucoup d'à propos des événements qu'il n'avait pas provoqués, quitte à les prendre en marche pour mieux se « positionner ». L'Allemagne s'est reunifiée (presque) sans lui, et sans lui, les démocraties de l'Est se sont mises en place.

A présent, la Maison Blanche, prise de court par la défaite des sandinistes au Nicaragua tente de récupérer à son profit cette divine surprise, et s'avoue *« satisfaite »* des multiples craquements qui se font entendre en Albanie. Dans pareilles conditions, George Bush se devait donc de réagir très fort aux menées guerrières de Saddam Hussein. Pour s'affirmer auprès de son opinion, mais aussi pour jouer son « nouveau rôle » auprès de l'opinion internationale.

Depuis que le vent de la liberté à l'Est et certaines contingences économiques plus pressantes peut-être en URSS sont venus bousculer les vieux schémas du passé, le monde entier semble se ranger sous la bannière démocratique, même s'il s'agit en l'occurrence d'une croisade économique aux intérêts bien calculés : le président de la première démocratie du monde ne pouvait pas s'effacer.

A cela près qu'il ne s'agit plus cette fois de réagir aux événements, mais de prendre l'initiative, avec tous les risques que cela comporte, dans ce Proche-Orient qui est le terrain le plus mouvant pour la diplomatie américaine.

La métamorphose obligée de George Bush ressemble à un quitte ou double, pour le président qui joue son avenir et sa réélection, et pour les Etats Unis qui jouent eux aussi leur position de « leadership » dans un monde en pleine mutation. Et si l'Amérique s'est reveillée, hier, unie derrière son président, au premier sang américain qui viendrait à couler, elle exigera des comptes détaillés, comme elle en exigera de toute façon à court terme pour le coût prévisible de la facture pétrolière.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Veillée d'armes à Washington

Tous derrière le président...

WASHINGTON

correspondance

A la télévision, les images des adieux des marins et des soldats partant pour l'Arabie saoudite, mardi 7 août, ont créé un choc dans l'opinion publique, tout à coup plus consciente de la gravité de la situation. Les interviews des *« boys »* parlant de *« donner une leçon »* à Saddam Hussein, les visages en pleurs de leurs femmes et fiancées les accompagnant, ont davantage alerté les Américains sur le risque d'un affrontement militaire que les déclarations de la Maison Blanche sur la *« menace imminente »* créée par la concentration et l'attitude offensive de dizaines de milliers de soldats irakiens.

Le discours radiotélévisé que le président Bush devait adresser mercredi à la nation répond au souci de mieux informer l'opinion, de justifier la mise en place d'un puissant dispositif militaire, et sans doute de souligner que les Etats-Unis ne sont pas seuls à prendre des risques pour empêcher l'extension de l'agression.

Une administration prise par surprise

Selon les observateurs chevronnés le président Bush a le soutien du pays et du Congrès. Comme au lendemain de l'attaque japonaise sur Pearl-Harbor, le 7 décembre 1941, l'Amérique fait front derrière son président. Ses adversaires de la gauche démocrate apprécient que le président ait préféré une action dans le cadre des Nations unies à une intervention unilatérale, bref, qu'il ait consulté ses alliés de l'OTAN et surtout l'Union soviétique et la Chine.

Le leader noir Jesse Jackson, habituellement très critique de l'administration, a déclaré : *« Les Etats-Unis doivent être prêts à recourir à une action militaire, multilatéralement ou unilatéralement. »* Quant au sénateur démocrate Dodd, qui s'opposa vigoureusement à toute intervention américaine en Amérique centrale, il ne voit pas de contradiction dans son attitude actuelle : la menace sur les réserves pétrolières, a-t-il dit en substance, est immédiate et grave alors que l'installation de régimes hostiles au Nicaragua, au Salvador ou au Honduras ne pose pas de grands défis pour les Etats-Unis.

Néanmoins certains parlementaires n'ont pas hésité à exprimer leur désapprobation. Le représentant Hamilton, président de la sous-commission des affaires étrangères de la Chambre, estime que le président Bush et le secrétaire d'Etat Baker ont été trop absorbés par les événements de l'Europe de l'Est. *« Nous avons été trop lents pour répondre aux provocations de Saddam... »*, a-t-il dit.

L'influent sénateur Nunn, président de la commission des forces armées, souligne lui que *« dans leur hostilité à l'Iran les Etats-Unis ont oublié que les Irakiens avaient commencé la guerre contre l'Iran »*.

Dans cette veillée d'armes générale, certains critiques gardent la tête froide et notent pourtant que l'administration a été prise par surprise et que, malgré les rapports des services de renseignements sur la concentration de forces irakiennes, les stratèges de la Maison Blanche, du département d'Etat et du Pentagone rentrèrent tranquillement chez eux la nuit de l'invasion....

HENRI PIERRE

Le président Saddam Hussein déclare que l'intervention « a mis fin à un partage colonial »

Le président irakien Saddam Hussein a justifié mardi soir 7 août l'invasion de Koweït par les troupes irakiennes, en estimant qu'elle mettait fin à un « partage colonial » laissant ainsi entendre que l'émirat et l'Irak ne sont plus qu'un seul pays.

Dans un discours lu par un présentateur à la télévision irakienne, mardi 7 août, M. Saddam Hussein a affirmé que l'intervention au Koweït découlait de la *« victoire irakienne contre l'Iran »* et *« mettait fin à un partage colonial »*, qui avait *« donné la richesse à une minorité »* et laissé *« une majorité sans richesse »*. Selon le président irakien, le 2 août 1990, date de l'invasion irakienne de Koweït, est le résultat *« légitime du 8 août 1988 »*, date de la « victoire finale » contre l'Iran, d'après l'Irak. *« Le 2 août est également le fils légitime de la lutte, de la patience et de l'endurance des habitants de Koweït »*, a-t-il ajouté, en rendant hommage à ceux-là pour avoir *« accompli l'un des devoirs nationaux les plus éclatants »*.

L'Irak estime que ce qui se passe au Koweït est un *« soulèvement interne »* et qu'il n'a envoyé son armée qu'à la demande d'un *« gouvernement provisoire »* qui a renversé, selon lui, l'émir cheikh Jaber al-Ahmad as-Sabah.

Selon le président irakien, *« le 2 août marque le début d'une nouvelle période (...) au cours de laquelle la traîtrise et la dépendance à l'égard de l'étranger diminueront à l'échelle de la nation arabe »*.

« Les Occidentaux, insidieux, avaient cherché à travers leur partage à affaiblir les pays qui présentent un potentiel de puissance », a-t-il souligné, les accusant d'avoir coupé les régions de *« densité démographique et de civilisations anciennes des sources de la richesse moderne »* (une allusion aux ressources pétrolières). *« Ainsi, ces ressources ont été placées entre les mains d'une minorité sans passé de civilisation et les anciens centres de civilisation et de densité démographique en ont été privés »*, a-t-il ajouté.

Ce partage a eu pour conséquence de *« maintenir la nation arabe dans un état de faiblesse »*, a encore dit le président Saddam Hussein, affirmant que *« le 2 août constitue la réplique au mal voulu par l'étranger à l'Irak et à la nation arabe »*.

Dans son discours, le président irakien n'a utilisé à aucun moment le mot « peuple koweïtien », désignant la population de l'émirat par les *« gens de Koweït »*. Utilisant la métaphore de l'arbre, il a comparé le Koweït à une *« branche »* séparée du « tronc » de l'Irak. Il a ensuite accusé les anciens dirigeants koweïtiens d'avoir *« porté un coup de poignard dans le dos de l'Irak »*. Cette déclaration intervient peu après que le *« gouvernement provisoire du Koweït libre »*, mis en place par Bagdad, eut annoncé mardi soir la proclamation d'une *« république au Koweït »*, dans un communiqué diffusé par la télévision de Bagdad. Selon ce texte le régime *« princier »* au Koweït a été *« à jamais aboli »*. Dans son discours, très empreint de métaphores poétiques, le président irakien a accusé lui aussi l'émir d'avoir été un *« agent servile de l'étranger »*. *« Le Crésus de Koweït et ceux qui le soutiennent*, a-t-il dit, *sont devenus les serviteurs obéissants, humiliés et perfides de l'étranger »*. *(AFP, Reuter.)*

Les dernières livraisons d'armes françaises ont eu lieu le 15 mai

La perte d'un bon client

« C'était un client fidèle. L'Irak était satisfait de nos matériels. » L'un des grands fournisseurs d'armes français de Bagdad s'en tiendra là. Mais, en une phrase, tout y est. L'imparfait : les industriels français ont compris que l'annexion éclair du Koweït par l'Irak a mis un terme à leur flirt prolongé avec Bagdad ; la « pudeur » : il n'est pas de tradition, sur ce marché, de révéler avec précision la nature des *« matériels »* vendus, ni leurs prix...

Dans la plus grande discrétion, le gouvernement français leur a notifié dès le 2 août, en début d'après-midi, l'embargo sur l'ensemble des équipements militaires commandés par cet « allié » avec lequel Paris entretenait des relations *« très amicales, très spéciales »* depuis une bonne vingtaine d'années. La société Dassault, qui s'apprêtait à livrer un ou deux Mirage à l'aviation irakienne à la fin du mois, devra donc s'abstenir.

Encore n'est-ce rien. L'avionneur négociait depuis maintenant presque deux ans avec l'armée irakienne la vente d'au moins cinquante Mirage-2000 pour une somme de l'ordre de vingt-deux milliards. Début 1989, Bagdad avait fait savoir que ses « besoins » étaient considérables, les estimant à plus de cent appareils. Commencées dans l'euphorie – M. Serge Dassault s'était rendu en Irak à l'occasion du « Bagdad air show », l'équivalent local du Salon du Bourget, – les discussions s'étaient cependant étiolées sur l'ordre du ministère des finances.

« Prise de guerre »

Bagdad présentait en effet ce fâcheux et commun défaut d'être avide, voire glouton, tout en étant un mauvais payeur signalé. Selon les dernières indications, le montant de la dette irakienne s'élève à vingt-trois milliards de francs assurés auprès de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur).

Le groupe Thomson-CSF devra pour sa part renoncer à fournir pour neuf cents millions d'équipements destinés principalement à l'aviation de Saddam Hussein. Des radars et des matériels électroniques devaient permettre la modernisation des Mig soviétiques. *« Aucune pièce n'avait été livrée »*, indique-t-on au siège du groupe. Passée en janvier dernier, la commande n'avait pas encore pu être honorée en raison des *« délais de fabrication »*.

« Les industriels font une gueule d'enterrement. Beaucoup de choses vont leur rester sur les bras », commente un haut fonctionnaire. En matière d'armements, les dernières livraisons françaises remontent au 15 mai dernier. C'est vraisemblablement un geste financier de Bagdad qui a permis aux industriels français d'expédier vers l'Irak, en mars et en mai, plusieurs Mirage et un nombre appréciable de missiles venant compléter leur collection d'Exocet, Crotale et Roland.

A défaut de pouvoir compter sur de nouvelles expéditions en provenance de Paris – ou du prêt gracieux d'avions d'attaque Super-Etendard prélevés sur les forces armées françaises comme ce fut le cas en 1983 et 1984 – les Irakiens apprécient certainement le matériel saisi sur les bases militaires koweïtiennes... *« Une prise de guerre convenable »*, commente un spécialiste. Le Koweït s'approvisionnait en effet pour partie en France.

C'est ainsi que Bagdad, au terme d'une campagne militaire de vingt-quatre heures, a pu ajouter à son arsenal les quarante-deux Mirage-F1 koweïtiens ainsi qu'une trentaine d'hélicoptères Puma et Gazelle et bon nombre de missiles Exocet. Un matériel en parfaite harmonie avec sa dangereuse panoplie.

LAURENT GREILSAMER

« Le Koweït n'a que ce qu'il méritait »

Suite de la première page

Dans ce conflit aux conséquences encore incalculables, le roi peut au moins compter sur une chose, le soutien de son peuple qui, au dire même de nombreux observateurs, est sans doute plus enthousiaste vis-à-vis du président irakien que les Irakiens eux-mêmes. A cela plusieurs explications dont la plus importante est incontestablement l'immense frustration d'un peuple face aux atermoiements dans la solution du problème palestinien. A cet égard, le soutien au président irakien n'est que le produit d'un sentiment violemment anti-américain qui domine sur le thème : les Occidentaux ont deux poids et deux mesures. Qu'a fait le monde quand Israël a envahi le Liban, que fait-il face à la répression anti-palestinienne dans les territoires occupés, pourquoi cette unanimité dans la condamnation de l'agression irakienne contre un émirat qui gaspillait les richesses arabes alors que l'on n'a pas réagi aussi violemment face à l'occupation d'une capitale arabe par Israël, le bombardement de Tripoli par les Etats-Unis ou l'invasion de la Grenade ou du Panama ?

Choisir son camp

A cet argument qui revient comme un leitmotiv dans toutes les couches de la population d'origine palestinienne ou transjordanienne pour une fois unanimes, s'ajoute le ressentiment contre ces riches Arabes qui dilapident l'argent du pétrole, qui devrait être également réparti au bénéfice de toute la nation arabe. *« Tandis qu'un million et demi d'hommes au Koweït, à Qatar ou aux Emirats arabes unis vivent dans le luxe et consomment avec ostentation, 200 millions d'Arabes se débattent dans la faim et la pauvreté »*, écrivait au premier jour du conflit un éditorialiste jordanien. *« La nation arabe divisée par des frontières qui ne sont que le produit du colonialisme reprend possession de ses richesses »* renchérissait un autre. *« Saddam Hussein nous a rendu notre dignité, le Koweït n'a que ce qu'il méritait »*, nous disait un intellectuel jordanien sourd aux conséquences que peut avoir sur la Jordanie ce qu'il faut bien appeler son alignement sur l'Irak.

Car aujourd'hui, après avoir tout tenté, dit-on de source officielle, pour éviter d'en arriver là et en particulier d'avoir averti les Koweïtiens de la fermeté des menaces irakiennes que ceux-ci n'auraient pas pris assez au sérieux, selon Amman, le roi Hussein va bien devoir choisir son camp, en particulier vis-à-vis des sanctions décrétées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Or que peut faire la Jordanie dont l'Irak est le premier client avec 25 % de son commerce extérieur, dont le pétrole vient à 95 % d'Irak et dont le port d'Akaba risque demain d'être le seul débouché maritime de Bagdad ? Nul n'envisage ici qu'Amman puisse accepter ces sanctions qui seraient sans doute considérées comme un *casus belli* par Bagdad. Mais d'un autre côté, la Jordanie, qui vit des subsides des pays du Golfe et qui a tant besoin de l'aide occidentale, risque alors d'être confondue dans l'opprobre qui s'applique à l'Irak. Sans compter le fait qu'Israël pourrait parfaitement faire respecter un éventuel blocus maritime à la sortie d'Akaba avec tous les risques que cela comporte.

Politiquement, économiquement, financièrement, ce conflit est catastrophique pour Amman qui voit rejetées aux oubliettes ses principales préoccupations, c'est-à-dire la recherche d'un règlement de la question palestinienne et le danger de l'immigration des Juifs soviétiques en Israël. Cela met d'autre part en évidence les divisions du monde arabe à un moment où face à la nouvelle donne internationale née du retrait de l'Union soviétique, le roi plaidait inlassablement pour une action arabe commune nécessaire pour faire face à cette situation. La Jordanie va se trouver d'autre part, quoi qu'il arrive maintenant, en butte aux pays du Golfe qui ne cachent déjà plus leur colère vis-à-vis d'Amman à qui ils ont donné pour cette année 260 millions de dollars. Le Koweït à lui seul avait promis le quart du montant de l'aide arabe (celle-ci était de 310 millions de dollars, car il faut y ajouter 50 millions de l'Irak), soit 135 millions de dollars, dont 60 en nature, l'Arabie saoudite 100, les Emirats arabes unis 60, le Qatar 20 et Oman 5.

Un dangereux précédent

Qu'en sera-t-il demain de cette aide, et l'Irak qui doit encore 400 millions de dollars à la Jordanie la compensera-t-elle ? Enfin quel va être le sort des quelque 350 000 Jordaniens dont 90 000 au Koweït, travaillant dans le Golfe et dont les remises en devises étaient estimées pour cette année à 700 millions de dollars ? La flambée des cours du pétrole risque en outre d'aggraver encore le déficit de la balance commerciale jordanienne prévu pour un 1,2 milliard de dollars. Au cours actuel du baril, la facture augmenterait de 100 millions de dollars. Plus fondamentalement, le précédent créé au Koweït est dangereux pour la Jordanie, pays aux frontières artificielles, à la population hétérogène, coincée entre deux voisins tout aussi ambitieux et déterminés, l'Irak et Israël. Certes le roi l'a réaffirmé, nous n'accepterons jamais l'acquisitquasiment, dans son discours de mardi soir, l'annexion du Koweït.

Face à cette situation que peut faire le roi ? Son alliance avec l'Irak, plébiscitée par son peuple, est la seule chose qui lui reste et les Jordaniens en ont conscience et le disent : *« Si Saddam Hussein échoue, la Jordanie n'existera plus. »* En attendant, Amman tente de sauvegarder ce qui peut l'être encore de ses relations traditionnellement bonnes avec l'Occident. En offrant toute son aide pour l'évacuation par la Jordanie des ressortissants étrangers quittant l'Irak – un avion venant de Bagdad avec 73 Japonais, cinq autres étrangers, s'est posé mardi soir à Amman et d'autres devraient suivre, sans compter les départs par la route, notamment ceux des diplomates américains *« non essentiels »*, – Amman veut incontestablement faire preuve de sa bonne volonté. Mais la marge de manœuvre du roi se resserre de jour en jour et de toutes les crises qu'a déjà traversées le royaume, celle-ci apparaît la plus grave.

FRANÇOISE CHIPAUX

Premières dissonances avec Washington

Moscou prêche la prudence...

MOSCOU

de notre correspondant

Moscou s'efforce de calmer le jeu face aux derniers développements dans le Golfe. Solidaire des Etats-Unis après avoir condamné avec eux l'invasion du Koweït par Bagdad, mais soucieux de préserver ses amitiés arabes, le Kremlin doit trouver sa marge de manœuvre étroite.

Les Soviétiques ont en tout cas fait savoir leur crainte devant une escalade de la présence militaire étrangère dans la région. M. Alexandre Belonogov, vice-ministre des affaires étrangères, évoquant une possible entrée en guerre des Etats-Unis, a été très clair : *« Les Etats occidentaux, et notamment les Etats-Unis, doivent être prudents. Au cas où la situation s'aggraverait, les Arabes pourraient changer brusquement de front et les sentiments anti-irakiens qui prévalent actuellement pourraient devenir anti-américains. »*

Le Kremlin affirme ainsi ne pas croire à l'option militaire pour régler la crise du Golfe et sa préférence pour les moyens de pression sur Bagdad. M. Belonogov a également indiqué, dans des déclarations publiées par le quotidien *Izvestia*, que des divergences d'analyse étaient apparues entre l'URSS et les Etats-Unis, pour la première fois depuis le début de la crise, lors de l'adoption au Conseil de sécurité des sanctions économiques à l'encontre de l'Irak.

Mais le Kremlin a fini par se rallier à la position américaine, en assurant qu'il suivrait *« rigoureusement »* les décisions de l'ONU. Les Soviétiques ont également réaffirmé qu'ils reconnaissaient toujours l'émir Jaber comme seul représentant légitime du Koweït et non pas le régime mis en place par Bagdad dans l'émirat.

Un porte-parole officiel a par ailleurs indiqué que l'URSS n'avait pas l'intention de renforcer sa force militaire dans le Golfe, même si un bâtiment de lutte anti-sous-marine et un escorteur se dirigeaient vers le détroit d'Ormuz.

Moscou n'avait pas encore fait connaître mercredi matin sa position face à l'envoi d'une force multinationale en Arabie saoudite, composée essentiellement d'Américains.

Au-delà de leurs différences d'appréciation sur les options militaires, les Soviétiques partagent néanmoins avec les Etats-Unis une même préoccupation devant le sort de leurs concitoyens bloqués en Irak et au Koweït. Ils sont au nombre de 900 environ dans l'émirat et au moins 8 000 en Irak. *(Intérim.)*

Egypte : graves menaces économiques

Un porte-parole de l'ambassade américaine au Caire et une source militaire égyptienne ont démenti mercredi les informations selon lesquelles l'Egypte va envoyer des troupes en Arabie saoudite, mais la presse officieuse gardait le silence sur le sujet. La crise menace de priver en partie l'Egypte des trois principales sources de ses revenus en devises (les expatriés égyptiens en Irak et au Koweït, le canal de Suez et le tourisme).

LE CAIRE

de notre correspondant

Des informations sur l'envoi d'un contingent militaire égyptien en Arabie saoudite circulaient dans les milieux informés du Caire dès mardi matin, avant que les chaînes de télévision américaines n'en parlent. L'information a été, dans un premier temps, officieusement démentie. Puis les rédacteurs en chef de la presse officieuse recevaient l'ordre de ne pas démentir ni confirmer la nouvelle.

Ces informations sont venues au moment où se succédaient en Egypte le vice-président irakien, M. Izzat Ibrahim, le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, et le ministre de la défense koweïtien, le prince héritier Saad Al-Abdallah. Le président Moubarak a reçu à Alexandrie les trois responsables, puis les Egyptiens se sont efforcés de tenir un discours apaisant sur *« les possibilités de trouver une solution politique a la crise »*.

On apprenait toutefois de source informée au Caire que M. Cheney avait demandé au président Moubarak le concours de forces égyptiennes en vue d'assurer la défense de l'Arabie saoudite. Le secrétaire américain a aussi demandé au Raïs d'accorder des facilités militaires aux Etats-Unis.

Des facilités que le président Sadate avait en son temps promis d'accorder aux Américains dès le début de la guerre du Golfe en 1980. Elles devaient permettre à la force américaine de déploiement rapide d'intervenir en cas de menace contre les pays riverains. Des négociations avaient même été engagées pour la location par les Etats-Unis de la base aéronavale de Ras Banias, en mer Rouge, pour servir de dépôt de matériel et éventuellement de tremplin.

L'Egypte a par la suite été le théâtre de nombreuses manœuvres conjointes, « Bright Star », avec les unités américaines de la force de déploiement rapide, dont notamment la 82[e] division aéroportée qui doit être maintenant dépêchée en Arabie saoudite.

Une économie chancelante

L'armée égyptienne dispose du matériel et des hommes nécessaires pour une telle opération. Elle dispose de deux brigades aéromobiles, une brigade de parachutistes et de nombreuses formations de commandos. Ces hommes pourraient être rapidement transférés en Arabie saoudite grâce à une brigade de transport aérien comprenant notamment des Hercules C-130 américains, des Antonov soviétiques et des Buffalo canadiens.

Cela se ferait dans un contexte d'économie égyptienne chancelante, à laquelle la crise du Golfe risque de donner un nouveau coup de boutoir. Trois des quatre sources principales des revenus en devises de l'Egypte pourraient en effet être fortement affectées : les expatriés, le canal de Suez et le tourisme.

Les virements des expatriés égyptiens qui avaient dépassé les 2 milliards de dollars en 1989 et viennent en tête de ces revenus risquent de chuter dramatiquement, car un million d'Egyptiens se trouvent en Irak et cent cinquante mille au Koweït. Les premiers ont déjà été victimes l'an dernier de nombreux excès de la part des Irakiens. Des dizaines ont trouvé la mort dans des conditions suspectes et tous ont vu leurs virements vers l'Egypte réduits autoritairement des deux tiers.

Aujourd'hui, après la condamnation par l'Egypte de l'agression irakienne contre le Koweït, ces travailleurs sont de nouveau la cible de l'hostilité des Irakiens. Selon des rapports parvenus au ministère des affaires étrangères, plusieurs Egyptiens ont été victimes d'agressions, parfois mortelles, de la part des Irakiens.

Graves menaces de chômage

Les Egyptiens du Koweït, qui recevaient les plus forts salaires parmi leurs concitoyens à l'étranger, se trouvent aujourd'hui dans la même situation. Cela inquiète à la fois les autorités et les millions d'Egyptiens qui craignent pour la vie de leurs parents ou pour leur pain quotidien assuré par les expatriés.

De plus, l'Egypte risque de faire face à un retour en masse de ces derniers, dont soixante-quinze mille déjà s'apprêteraient à revenir dans la vallée du Nil. Autant de nouveaux chômeurs venant s'ajouter aux deux millions officiellement recensés.

Le canal de Suez va lui aussi être affecté par la crise du Golfe. L'embargo imposé sur le brut irakien et koweïtien y réduira sensiblement le trafic. Les pétroliers sont en effet les principaux clients du canal, qui a rapporté en 1989 plus de 1,2 milliard de dollars.

Le tourisme enfin, qui était un secteur en pleine expansion, est lui aussi touché. A court terme il y a les dizaines de milliers de touristes koweïtiens, qui sont maintenant incapables de payer leur séjour.

La saison d'hiver qui commence fin septembre pourrait elle aussi être compromise, si les touristes européens, américains et japonais choisissent d'éviter la région. Autant de raisons poussant l'Egypte à chercher la solution la plus rapide à la crise du Golfe.

ALEXANDRE BUCCIANTI

هكذا من الأصل

DANS LE GOLFE

Après la fermeture de l'oléduc de Yanbu

Les voies d'acheminement du pétrole irakien sont coupées

Toutes les voies d'acheminement du pétrole irakien étaient fermées mardi 7 août en fin de journée. Le transit par l'oléduc aboutissant au port saoudien de Yanbu, sur la mer Rouge, a en effet été interrompu. *« Les Saoudiens n'ont pas décidé de fermer l'oléoduc, mais il a dû l'être parce que les réservoirs-collecteurs au terminal de Yanbu, d'une capacité totale de trois millions de barils, ont été tous remplis »*, précisait-on dans la soirée de source proche de la compagnie pétrolière saoudienne Aramco. Entre-temps la Maison Blanche avait fait savoir qu'elle envisageait la constitution d'une force multinationale et son déploiement en Arabie saoudite pour protéger ce pays contre la menace irakienne.

L'interruption de l'acheminement du pétrole irakien vers Yanbu est intervenue quelques heures après la décision d'Ankara de fermer totalement l'oléduc par lequel le pétrole irakien transite vers le terminal de Yumurtalik, sur la Méditerranée. La veille, l'Irak avait pris l'initiative d'interrompre l'une des deux conduites parvenant à Yumurtalik et réduit de 30 % le débit de la seconde, en raison de la situation sur le marché pétrolier. Outre cette décision de la Turquie, de nombreux pays ont fait savoir dès mardi qu'ils appliquaient les sanctions décidées la veille par le conseil de sécurité des Nations unies. C'est le cas notamment du Brésil, important fournisseur d'armes de l'Irak, de la Suède, de l'Australie, de la Pologne, de la Norvège, ainsi que de la Suisse, qui a pris la décision sans précédent de s'associer pleinement à des sanctions décrétées par l'ONU. Le secrétaire général de l'Organisation, M. Javier Perez de Cuellar, a demandé à tous les pays membres de lui faire connaître toutes les mesures adoptées en accord avec la résolution 661 du Conseil.

En application de cette résolution,les représentants permanents des Douze à Bruxelles devaient adopter mercredi une réglementation préparée par la Commission et instaurant un embargo général de la Communauté contre l'Irak. D'autre part, les ministres des affaires étrangères des Douze se réuniront vendredi, à l'initiative de la présidence italienne, pour débattre de la crise du Golfe. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a fait savoir qu'il viendrait le même jour à Bruxelles s'entretenir avec ses homologues des pays de l'OTAN. Interrogé sur l'attitude de la France au cas où l'OTAN prendrait des mesures militaires contre l'Irak, M. Roland Dumas a répondu : *« Nous n'en sommes pas là. Il faut mettre en place les sanctions contre l'Irak et voir si elles seront suffisantes pour dénouer la situation (...) Nous agirons en toute solidarité avec les autres membres de la communauté internationale. »*

Le premier ministre japonais, qui devrait effectuer à partir du 16 août une tournée en Arabie saoudite, à Oman, en Turquie, en Jordanie et en Egypte, demandera aux pays producteurs de pétrole d'accroître leur production, a-t-on annoncé à Tokyo.

D'autre part, le Yémen, qui avait jusqu'ici apporté son soutien à l'Irak, a demandé mardi à Bagdad de retirer ses troupes du Koweït et de chercher un règlement pacifique à la crise. Le président Ali Abdullah Saleh a eu des contacts avec MM. George Bush, François Mitterrand et plusieurs chefs d'Etat arabes, a précisé le communiqué.

Turquie : les sanctions pourraient entraîner une perte annuelle de 2 milliards de dollars

La Turquie a finalement annoncé, mardi après-midi 7 août, avec une certaine réticence, qu'elle respecterait les sanctions économiques contre l'Irak imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies. Alors que pour la plupart des membres de la communauté internationale les sanctions ne nécessitent qu'un changement de fournisseur de pétrole, l'enjeu est nettement plus important pour la Turquie.

ISTANBUL

de notre correspondante

Les ministres concernés sont occupés à faire leurs comptes, mais certains fonctionnaires annoncent déjà que la perte annuelle pour la Turquie pourrait atteindre 2 milliards de dollars (10 milliards de francs, environ). L'oléoduc de Yumurtalik, dont la fermeture totale a été annoncée en fin d'après-midi par le ministre du pétrole, M. Mehmet Kececiler, représente à lui seul une proportion importante du commerce entre la Turquie et l'Irak. La Turquie achète environ 40 % de son pétrole à l'Irak en remboursement d'une dette irakienne qui se monte à l'heure actuelle à 800 millions de dollars.

L'Association des transports internationaux à Istanbul estime pour sa part que le transit entre l'Europe et l'Irak rapporte aux compagnies de transport turques un montant mensuel moyen de 50 millions de dollars. Le domaine de la construction sera également touché : plusieurs compagnies turques ont des projets de grande envergure en cours qui devront probablement être suspendus et la Turquie s'inquiète du sort de 60 000 travailleurs turcs employés sur divers chantiers en Irak.

La question se pose dès lors de savoir qui va payer la facture. Le gouvernement turc n'a pas encore officiellement demandé de compensation mais il est probable que le sujet sera abordé lors de la visite du secrétaire d'Etat américain, James Baker, attendu à Ankara jeudi. De plus, les rumeurs d'une possible intervention militaire américaine se multiplient, en partie nourries par les sorties fréquentes de bombardiers américains F 111 de la base d'Intirlik, dans le sud du pays. L'ambassade américaine affirme qu'il ne s'agit que d'exercices de routine qui devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'août.

Mais certains hauts fonctionnaires turcs estiment que ces rumeurs ne sont peut-être pas sans fondement et que M. Baker demandera probablement à la Turquie l'autorisation de lancer une éventuelle attaque contre l'Irak à partir de bases aériennes situées sur son territoire. La réaction de la Turquie à un telle requête reste un point d'interrogation. Le président Ozal, sans exclure la possibilité d'une telle opération, a exprimé son sentiment et ceux de la plupart de ses compatriotes en quelques mots : *« J'espère, j'espère vraiment que le problème pourra être réglé sans que l'OTAN ait à intervenir. »*

NICOLE POPE

Un handicap pour Bagdad : sa dépendance économique

Les sanctions économiques décidées à l'encontre de l'Irak pourraient rapidement provoquer des difficultés alimentaires pour Bagdad. Le pays est en effet doublement dépendant : du pétrole pour ses exportations, des produits agro-alimentaires pour ses importations.

Bien que possédant des terres fertiles, l'Irak a au cours des dernières années sacrifié son agriculture. La planification centrale a négligé ce secteur. Exemple : la production de dattes, l'une des spécialités du pays, s'est effondrée, tombant de 956 000 tonnes en 1976 à 324 000 tonnes en 1987. Il s'agit pourtant de l'une des rares productions pour laquelle le pays est resté autosuffisant. Pour la plupart des autres produits agricoles, l'Irak doit acheter des quantités importantes à l'étranger. Globalement, d'après des évaluations du département américain à l'agriculture, l'Irak ne satisfait que 20 % de ses besoins en produits alimentaires. Le pays couvre ainsi 75 % de sa consommation de céréales par des importations.

L'an dernier, l'Irak aurait ainsi acheté à l'étranger des produits agricoles (céréales, aliments pour le bétail, produits laitiers...) pour près de 2 milliards de dollars, ce qui représentait environ un tiers de ses importations totales. Ses principaux fournisseurs étaient la Turquie (aliments pour le bétail), l'Australie, le Brésil et les Etats-Unis (viandes). Les sanctions économiques annoncées pourraient rapidement mettre en difficulté le chef de l'Etat irakien. L'embargo sur le pétrole devrait priver rapidement le pays de rentrées de devises. Or ses caisses sont déjà pratiquement vides et le pays reste l'un des plus endettés de la région (une dette globale comprise entre 70 et 80 milliards de dollars). Il ne possède pas en outre les devises du Koweït, l'ensemble des avoirs de l'émirat ayant été gelé par la quasi-totalité des pays occidentaux. Les stocks alimentaires disponibles dans le pays sont très faibles.

Toujours d'après le département américain à l'agriculture, les stocks de céréales et d'aliments pour le bétail ne représenteraient que trois ou quatre mois de consommation moyenne. Avant la guerre avec l'Iran, en 1980, le pays s'y était préparé en gonflant ses stocks. Ce ne serait pas le cas cette fois-ci.

Jusqu'à présent, l'arme de l'embargo économique dans des situations de crise n'avait jamais révélé une efficacité totale. Les choses se présentent différemment aujourd'hui. Le comportement quasi unanime de la communauté internationale et la situation très particulière de l'Irak (sa dépendance quasi exclusive du pétrole pour ses exportations et des produits agricoles pour ses importations) pourraient ainsi rendre efficace le boycottage.

La Suisse s'associe aux mesures de rétorsion décidées par l'ONU

BERNE

de notre correspondant

Donnant une nouvelle interprétation à sa politique traditionnelle de neutralité, la Suisse a accepté pour la première fois mardi 7 août de s'associer à des sanctions décidées par l'ONU. Dans le sillage du Conseil de sécurité, le gouvernement helvétique a pris des mesures analogues en interdisant toute activité commerciale et financière avec l'Irak et le Koweït, à l'exception des transactions à caractère humanitaire.

Les sanctions helvétiques sont détaillées dans une ordonnance qui est entrée immédiatement en vigueur, tandis que d'autres dispositions viendront la compléter pour assurer la protection des avoirs en Suisse du gouvernement légitime du Koweït estimés à 2 à 3 milliards de dollars. La Suisse, n'étant pas membre de l'ONU, a rappelé le chef du département fédéral des affaires étrangères, M. René Felber, a été amenée à prendre une décision *« autonome »*. Devant la condamnation quasi unanime de l'agression contre le Koweït par la communauté internationale, Berne pouvait difficilement faire cavalier seul. *« Une autre attitude de la Suisse aurait été interprétée comme de la faiblesse et de la lâcheté*, a indiqué M. Felber, *son image en aurait été gravement atteinte et sa politique de neutralité aurait perdu de sa crédibilité. Elle évite ainsi que son territoire soit utilisé pour tourner les sanctions internationales. »*

« C'est la première fois que la Suisse prend une position aussi dure, mais c'est aussi la première fois qu'il y a une telle convergence au sein de l'ONU », a encore constaté M. Felber.

Par le passé, la Suisse avait invoqué sa neutralité pour ignorer les sanctions décrétées par l'ONU contre la Rhodésie et l'Afrique du Sud, se contentant de geler ses échanges à un niveau commercial.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Réunion d'un conseil restreint à l'Elysée

Les principaux responsables de l'Etat se mobilisent

M. François Mitterrand a décidé de convoquer pour jeudi à 17 heures, au palais de l'Elysée, un conseil restreint auquel doivent participer le premier ministre, les quatre ministres d'Etat (MM. Lionel Jospin, Pierre Bérégovoy, Michel Durafour et Roland Dumas), ainsi que le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, et celui de l'industrie, M. Roger Fauroux. M. Michel Rocard, dont l'intérim était assuré par M. Bérégovoy, a regagné Paris, mercredi en début d'après-midi, M. Chevènement était attendu jeudi matin.

M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris, qui jugeait *« anormale »*, mardi, l'absence de Paris du premier ministre et du ministre de la défense, aurait-il été entendu ? L'ancien secrétaire général du RPR aura, plus probablement, parlé trop vite. Le président de la République avait laissé entendre, après la réunion qu'il avait convoquée à l'Elysée le 4 août, que l'évolution de la crise du Golfe l'amènerait sans doute à revenir de nouveau à Paris. Au-delà des décisions qu'impose la situation internationale, le souci de manifester la mobilisation des principaux responsables de l'Etat ne peut être absent de la décision prise par M. Mitterrand de convoquer un conseil des ministres restreint, ni de celle de M. Rocard d'interrompre ses vacances nautiques dans l'Adriatique.

Jusqu'alors, la gestion de la politique de la France face à l'invasion du Koweït par l'Irak et à ses conséquences était assurée, à Paris, par MM. Bérégovoy et Dumas, entourés des « cellules de crise » idoines (*le Monde* du 8 août). Mardi encore, sous la présidence de M. Yves Lyon-Caen, directeur adjoint du cabinet du premier ministre, des représentants de l'Elysée et des ministères concernés par les mesures ont étudié les problèmes d'harmonisation entre le droit communautaire et le droit français posés par les sanctions internationales à l'encontre de l'Irak. Les hauts fonctionnaires réunis à Matignon ont également examiné la mise en forme juridique des sanctions économiques et l'éventualité de l'adoption d'un décret en conseil des ministres, comme cela avait été le cas pour la Rhodésie en 1967.

M. Antoine Waechter aura été, pendant deux jours, le seul homme politique français qui eût quelque chose à dire sur l'entrée des troupes irakiennes au Koweït. A entendre, le 5 août, le chef de file des Verts dénoncer la *« diplomatie aveugle »* de la France vis-à-vis de l'Irak et affirmer qu'elle était *« pour partie responsable »* de l'agression contre le Koweït, on pouvait croire la classe politique rendue muette par le remords...

Le *motus* général a, en fait, deux causes. Comme le dit crûment le général Jeannou Lacaze dans *le Figaro* du 8 août, la France ne peut jouer *« qu'un rôle très minime »* sur le terrain. Ce que l'ancien chef d'état-major des armées dit du dispositif militaire – *« Nous pouvons (...) simplement nous intégrer à un ensemble de forces »* – s'applique tout autant au plan diplomatique.

Aussi bien, M. Bérégovoy a-t-il souligné, mardi soir, sur Antenne 2, l'importance de la *« cohésion »* entre les grandes nations, qui s'est manifestée, notamment, par le vote du Conseil de sécurité sur l'embargo à l'encontre de l'Irak et le blocage des relations commerciales, avec, *« s'il le faut – c'est une hypothèse envisagée – un blocus »*. *« J'espère que Saddam Hussein et les dirigeants irakiens en tiendront compte »*, a dit le ministre de l'économie. Evoquant les contacts qu'a eus M. Mitterrand avec M. Bush, avec Mme Margaret Thatcher et avec M. Mikhaïl Gorbatchev, M. Bérégovoy a ajouté : *« Nous nous concertons pour éviter le pire, mais en même temps pour faire en sorte que le droit soit respecté. »*

Justifier le passé

Outre que l'action de la France ne peut que s'inscrire dans celle de l'ensemble des grandes puissances, pilotée par les Etats-Unis – ce qui ne donne pas matière à de nombreux choix, ni à d'amples commentaires –, la discrétion de la classe politique s'explique, aussi, par la difficulté de revendiquer haut et fort, face à une opinion peu amène envers elle, le « réalisme » dont ont fait preuve les gouvernements successifs face à l'Irak. M. Bérégovoy, là encore, a été amené à justifier le passé. Il a rappelé que la France souhaite entretenir avec tous les pays de cette région du monde de bonnes relations et que, lors du conflit entre l'Irak et l'Iran, ce dernier *« pouvait constituer une menace pour l'équilibre du monde »* et *« l'Irak avait de bonnes relations avec la France, qui dataient du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing et du premier gouvernement de M. Jacques Chirac »*. *« Nous avons tenu nos engagements »*, a-t-il souligné.

M. Raymond Barre approuve *« l'attitude très ferme de la communauté internationale, ainsi que la position arrêtée par le gouvernement français »*. Jugeant *« la situation très préoccupante »*, le député du Rhône *« espère que la cohésion de la communauté internationale restera sans faille dans la période difficile que nous allons connaître. »*

Dans ces conditions, il ne reste qu'à chipoter sur les manières. Ainsi M. Toubon s'étonnait-il des vancances de MM. Rocard et Chevènement, tandis que M. Jacques Godfrain, député (RPR) de l'Aveyron, demande que les commissions des affaires étrangères et de la défense de l'Assemblée nationale soient réunies et informées par le gouvernement. M. François Léotard, président du Parti républicain, demande *« quelles sont les mesures prises par le gouvernement pour les Français vivant au Koweït »* et souligne qu' *« il appartient à l'Etat d'assurer en toute circonstance la sécurité »* de ses ressortissants dans le monde. Il tire aussi, des événements du Golfe, la leçon *« qu'on ne convertit pas un tyran à la démocratie, surtout en contribuant à nourrir ses ambitions et ses appétits »*.

Cela, M. Waechter avait été le premier à le dire, et il était seul à pouvoir le dire.

PATRICK JARREAU

PROCHE-ORIENT

ISRAËL

« Chasse au faciès » lors des obsèques des deux Israéliens assassinés à Jérusalem

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Vengeance », *« Mort aux Arabes »*, *« Intifada juive »*... Pour la deuxième journée consécutive, Jérusalem a été le théâtre, mardi 7 août, de violences anti-palestiniennes qui, selon certains résidents, ont atteint une ampleur rarement égalée dans la ville sainte.

Les slogans anti-arabes ont commencé à être scandés en début d'après-midi alors que des milliers de personnes assistaient aux funérailles de deux jeunes Israéliens assassinés à Jérusalem durant le week-end. En dépit des appels au calme lancés par les familles des victimes, des groupes de jeunes juifs, quelquefois masqués, ont attaqué avec des pierres toutes les voitures portant une plaque bleue de Cisjordanie, les travailleurs palestiniens – y compris des femmes – passant à leur portée, une épicerie et plusieurs maisons arabes dans les quartiers mixtes de la ville.

Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées ; un chauffeur palestinien, dont la voiture – transportant une femme et des enfants – a été renversée par les manifestants, serait très grièvement atteint. Deux touristes pakistanais, cibles de cette *« chasse au faciès »*, ont dû être soignés à l'hôpital. Même s'ils se sont prolongés une partie de la nuit, les affrontements ont été peu étendus, limités à deux ou trois quartiers : on pouvait passer la journée dans la plus grande partie de la ville en les ignorant.

Vraisemblablement enlevés au bord d'une route, les deux jeunes Israéliens inhumés mardi ont été étranglés puis poignardés avant que leurs corps soient déposés dans une rivière asséchée du nord de Jérusalem. La police a arrêté plusieurs suspects et estime que le crime a été commis par des Palestiniens pour des raisons *« nationalistes »*.

La plupart des responsables ont dénoncé les violences anti-palestiniennes de Jérusalem ; seul, un des chefs du Likoud, le ministre Ariel Sharon, n'a pas craint de jeter de l'huile sur le feu en tonnant que *« le moment n'était pas aux appels au calme et à la modération »*, mais qu'il fallait *« liquider l'Intifada »*.

ALAIN FRACHON

Ralentissement de la hausse des prix du pétrole

Les cours du pétrole ont clôturé sur une hausse modeste mardi soir 7 août à New-York, après la flambée des jours précédents provoquée par le conflit dans le Golfe. Le baril de la qualité West Texas Intermediate pour livraison en septembre a gagné 26 cents à 28,31 dollars en clôture.

La veille, le baril avait fait un bond de 3,56 dollars à 28,05 dollars, grimpant ainsi à ses plus hauts niveaux depuis 1985.

A Londres, le prix du brent de la mer du Nord est tombé le 8 août à la mi-journée à 25,6 dollars le baril, alors qu'il était la veille à 26,55 en clôture. Les opérateurs, reprennent peu à peu leurs esprits, se persuadant que les réserves stratégiques de la plupart des grands pays sont abondantes et que la production irakienne de brut ne représente qu'à peine 6 % de l'approvisionnement mondial. D'autre part, le président du Venezuela, M. Carlos Andrès Perez, a déclaré que les pays de l'OPEP tenteraient d'empêcher une envolée des prix du brut, au besoin en augmentant leur production au-delà du plafond de 22,5 millions de barils par jour fixé fin juillet à Genève.

Quatre cents Koweïtiens ont manifesté à Nice

« Aidez-nous, arrêtez-le ! »

NICE

de notre correspondant

Près de quatre cents ressortissants koweïtiens résidant sur la Côte d'Azur ont manifesté mardi après-midi 7 août à Nice pour dénoncer l'agression irakienne et clamer leur soutien à l'émir Cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah.

Parti de l'immeuble que les Kuweiti Airlines partagent sur la Promenade des Anglais avec la Kuweiti Bank France, le cortège, précédé du drapeau koweïtien vert, blanc, rouge à bandes horizontales, s'est rendu à la mairie et à la préfecture des Alpes-Maritimes.

Tout au long du parcours, portant haut des portraits de l'émir, des pancartes et des calicots sur lesquels on pouvait notamment lire *« Notre émir, c'est notre liberté »*, *« Notre cher Koweït est violé »*, *« We want peace »*, les manifestants, gravement et avec force, ont scandé des slogans hostiles au président irakien tels que *« Saddam Hussein, Hitler ! »*, *« Aidez-nous, arrêtez-le ! »*. A la mairie, où ils ont été reçus par le premier adjoint au maire, comme à la préfecture où les attendait le directeur de cabinet du préfet, deux porte-parole ont déposé une *« lettre ouverte au peuple français et à son honorable gouvernement »* en forme d'appel *« à toutes les nations pacifiques pour soutenir les droits du peuple koweïtien et de son gouvernement légal »*. On pouvait y lire aussi : *« C'est maintenant que l'amitié doit se manifester. »*

Le défilé est ensuite retourné sans incident à son point de départ. On estime à environ trois cents le nombre des Koweïtiens qui ont quitté la Côte d'Azur depuis jeudi 2 août pour, sinon regagner leur pays, ce qui est impossible actuellement, du moins s'en approcher le plus possible en se rendant notamment en Egypte ou en Arabie saoudite. Le vol hebdomadaire des Kuweiti Airlines Nice-Koweït aller-retour est suspendu.

MICHEL VIVES

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après l'accord entre MM. De Klerk et Mandela

Des dissensions apparaissent au sein des communautés noire et blanche

L'accord signé, mardi 7 août, par le Congrès national africain (ANC) et le gouvernement de M. Frederik De Klerk, qui stipule l'abandon de la lutte armée par l'ANC et la libération des prisonniers politiques, suscite l'approbation des capitales occidentales. Tandis que les Etats-Unis se félicitent de ce *« compromis historique »*, la Grande-Bretagne salue la décision de l'ANC comme *« un grand pas en avant »*. De son côté, le président angolais, M. José Eduardo Dos Santos, *« encourage le leader de l'ANC à poursuivre son combat »* pour l'abolition du régime d'apartheid.

JOHANNESBURG

de notre correspondant



La volonté maintes fois répétée de MM. Frederik De Klerk et Nelson Mandela de parvenir à des négociations a fini par payer. Le gouvernement va libérer les prisonniers politiques et autoriser les exilés à rentrer d'ici à la fin de l'année. Il s'est engagé à considérer la levée de l'état d'urgence dans la province du Natal, où il subsiste encore, comme une priorité. Et, enfin, il a promis de revoir l'arsenal juridique répressif au cours de la prochaine session parlementaire. L'ANC a jeté la « lutte armée » dans la balance. C'est un bon point pour le président De Klerk qui justifie ainsi sa politique libérale aux yeux d'une communauté blanche de plus en plus inquiète. C'est un bon point pour l'ANC qui conforte son crédit auprès des gouvernements occidentaux – et notamment américain – qui pressaient, il y a peu de temps encore, M. Mandela de renoncer à la violence.

Si la sagesse des chefs a payé, il faut maintenant que leurs bases politiques et sociales respectives les soutiennent jusqu'à la prochaine étape : décider qui siégera à la table des négociations sur la future Constitution, ce qui n'est pas si simple. L'ANC n'est pas le seul représentant de la communauté noire. Le Parti national ne fait pas l'unanimité dans la communauté blanche. M. Benny Alexander, le secrétaire général du Congrès panafricain (PAC), une organisation antiapartheid dissidente de l'ANC et beaucoup plus radicale, a déclaré que son mouvement n'était *« pas concerné »* par l'abandon de la lutte armée. *« Le gouvernement n'a pas bougé. »* Il ne propose que *« des amendements insignifiants »* aux lois touchant à la sécurité, a dit M. Alexander en constatant que *« rien n'a été promis formellement »*.

Le secrétaire général du PAC a souligné que seul *« le règlement des questions fondamentales sur la règle de la majorité, la redistribution des terres, l'élection d'une assemblée constituante »* pourrait inciter son organisation à entrer dans *« le processus de négociation avec le pouvoir »*. Pour l'Azapo (Organisation du peuple d'Azanie), il est clair que le mouvement de *« la conscience noire continuera la lutte armée jusqu'au complet anéantissement de la suprématie des Blancs »*.

Le chef du Parti conservateur, M. Andries Treurnicht, au cours d'une conférence de presse, a déclaré à Pretoria, mardi matin, que *« le cessez-le-feu est illégal »*. Pour M. Treurnicht, il est évident que *« l'ANC n'a pas renoncé à la violence »*, qui veut régler *« la question du pouvoir non pas pour le partager mais pour s'en saisir »*.

Le mouvement d'extrême droite BWB considère que *« ni Frederik De Klerk ni Nelson Mandela »* ne les représentent, pas plus qu'ils ne représentent *« la majorité des Blancs ou des Noirs »*. Cette organisation pronazie *« mobilise* [ses] *forces pour le combat final »* car, lorsque *« la loi et l'ordre auront complètement disparu, nous devrons nous protéger nous-mêmes »*, a estimé un responsable de BWB sur les ondes de Radio-702, une station périphérique.

Des destins politiques liés

Le temps n'est plus à la politique des petits pas. Le processus mis en branle le 2 février par la légalisation d'organisations autrefois bannies et la libération d'hommes politiques charismatiques comme Nelson Mandela s'est accéléré : en six mois, l'ANC est devenu l'interlocuteur privilégié du Parti national, au pouvoir depuis 1948. L'organisation de Nelson Mandela partage aujourd'hui la scène politique avec son ennemi d'hier, le promoteur de l'apartheid. Le paradoxe n'est pas mince. MM. De Klerk et Mandela donnent souvent l'impression de se comprendre mieux qu'ils ne sont compris de leurs plus proches collaborateurs. Leur destin politique est lié. L'un ne peut réussir sans l'autre.

Ils avaient fait le pari, au début du mois de mai, de définir les obstacles aux négociations sur une nouvelle Constitution, point de départ d'une Afrique du Sud *new look*, démocratique, non raciale et non sexiste, comme se plaisent à le répéter les organisations noires proches de l'ANC. Ils ont réussi. Les pierres d'achoppement ont été identifiées.

L'ANC voulait obtenir la libération de ses militants emprisonnés, le retour des exilés, la fin des procès politiques, la levée de l'état d'urgence et l'abrogation des lois de l'apartheid. Le gouvernement de son côté exigeait l'abandon de la lutte armée et espérait secrètement que cela entraînerait la dissolution d'Umkhonto we sizwe (La lance de la nation), la branche militaire du Congrès national africain. En dépit des longues tournées internationales entreprises par les deux hommes, l'un s'évertuant à détricoter l'ouvrage patiemment élaboré par l'autre, et des manifestations de désarroi d'une extrême droite blanche et d'une extrême gauche noire, la mécanique ne s'est pas grippée.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **ZAIRE : nouveaux partis politiques.** – Le Parti républicain indépendant (dirigé par l'ancien ministre, M. Nguz a Karl-i-Bond) et la Fédération nationale des démocrates convaincus ont décidé de se regrouper sous la bannière de l'Union PRI-FENADEC. Un autre ancien ministre du maréchal Mobutu, M. Mungul Diaka, a annoncé parallèlement la création d'un nouveau parti, le Rassemblement démocratique pour la République (RDR). Ce mouvement porte à près de soixante le nombre des formations politiques créées au Zaïre. – *(AFP.)*

LIBÉRIA : la guerre civile

Des « casques bleus » africains vont tenter d'imposer un cessez-le-feu

Après deux jours de discussions serrées, les chefs d'Etat ouest-africains ont décidé de relever le gant : une « force de maintien de la paix » va être envoyée au Libéria, afin de tenter d'établir un « cessez-le-feu » et de « restaurer l'ordre public », indique le communiqué final publié à l'issue d'un sommet de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) réuni les 6 et 7 août à Banjul.

Cette décision constitue une première dans l'histoire du continent, où l'on s'est toujours réfugié derrière le principe de *« non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat membre »* pour ne pas arrêter le bras des bourreaux africains.

La future armée de « casques bleus » ouest-africains, baptisée « groupe CEDEAO de contrôle du cessez-le-feu » (ECOMOG), sera dirigée par un commandement ghanéen et un chef adjoint guinéen. Ses effectifs, dont l'importance n'a pas été précisée officiellement, pourraient s'élever à cent mille hommes. Bien que chacun des sept pays membres du comité de médiation de la CEDEAO (Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigéria, Sierra-Leone et Togo) se soit engagé à fournir des hommes, les soldats nigériens devraient former le gros des troupes de l'ECOMOG.

« Un gouvernement de transition »

Ces troupes devraient intervenir *« prochainement »*, a affirmé le président de la Sierra-Leone, M. Joseph Momoh, à son retour de Banjul. Le communiqué reste muet sur ce point. Même incertitude quant aux lieux de l'intervention. De source officieuse, on indique cependant que les forces ouest-africaines seront déployées par mer et par terre.

Le comité de médiation de la CEDEAO a, par ailleurs, lancé un appel à la communauté internationale et aux membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour qu'ils soutiennent *« l'action humanitaire et politique de la CEDEAO dans l'intérêt de l'ensemble des peuples africains et pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales »*. Le communiqué final réaffirme la nécessité de mettre en place au Libéria un *« gouvernement de transition »*, doté de *« pouvoirs appropriés »*, et appelle la tenue d'une *« conférence nationale de tous les partis politiques et autres groupes d'intérêt libériens »*.

Ce gouvernement devrait être une *« administration constituée sur une base élargie et composée de citoyens libériens respectables, de sorte qu'elle puisse être acceptée par le peuple libérien »*. En clair, qu'aucun des chefs actuels de la rébellion n'y figure. Ce gouvernement de transition sera principalement chargé de *« créer les conditions nécessaires à l'organisation et à la supervision des élections générales et présidentielle qui devraient être organisées dans un délai de douze mois »*. Un groupe CEDEAO d'observateurs sera chargé de veiller au *« caractère libre et juste »* de ces élections. Les autorités libériennes devront également faciliter le retour de *« tous les réfugiés et exilés politiques »*, afin de leur permettre de participer aux scrutins.

En attendant ces jours meilleurs, les populations continuent de fuir les massacres et affluent, par milliers, dans les pays voisins. En Côte-d'Ivoire, le nombre des réfugiés libériens pourrait atteindre cent cinquante mille personnes d'ici la fin du mois. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) met actuellement en place une opération d'assistance et de secours dans les environs de Monrovia pour venir en aide aux populations qui fuient la capitale libérienne, a indiqué mardi un porte-parole du CICR. De son côté, la France s'apprête à acheminer, mercredi 8 août, près de trente-sept tonnes de matériel destiné aux organisations non gouvernementales françaises travaillant auprès des réfugiés. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EUROPE

URSS

M. Gorbatchev demande au nouveau président arménien de coopérer avec Moscou

Le nouveau président arménien, le dirigeant nationaliste Levon Ter-Petrossian, a déclaré au parlement à Erevan que M. Gorbatchev l'avait appelé au téléphone pour le féliciter et le convier à coopérer avec Moscou, a indiqué mardi 7 août l'agence Interfax. *« Naturellement, nous nous sommes également déclarés prêts à la coopération »*, a-t-il ajouté.

M. Ter-Petrossian, qui doit se rendre à Moscou pour rencontrer les dirigeants soviétiques, avait été incarcéré dans la capitale durant six mois sur décision de M. Gorbatchev à la suite du séisme, fin 1988. Il a appelé mardi les milices arméniennes à *« prêter serment »* au Parlement arménien et à *« s'abstenir de toute action déraisonnée »*, alors que les forces soviétiques se renforcent en Arménie après l'ultimatum de M. Gorbatchev sur le désarmement des milices.

Plusieurs d'entre elles ont annoncé qu'elles étaient prêtes à se soumettre à l'autorité du nouveau Parlement à majorité nationaliste, qui a commencé mardi l'examen de projets de déclaration de souveraineté. – *(AFP.)*

□ **Création d'un marché des devises pour les entreprises soviétiques.** – Le conseil des ministres soviétique a décidé de créer au 1er janvier un *« marché des devises »* sur lequel les entreprises installées en URSS pourront échanger des devises contre des roubles, a annoncé l'agence TASS mardi 7 août. – *(AFP.)*

□ **Vol « historique » de tableaux à Moscou.** – Trois cambrioleurs armés ont récemment commis chez un collectionneur privé à Moscou, M. Maguits, le plus important vol de tableaux de l'histoire de l'URSS, ont indiqué mardi 7 août les *Izvestia*. Il s'agit de tableaux russes et européens d'une valeur totale de trois millions de dollars. – *(AFP.)*

BULGARIE

Démission du gouvernement

Le premier ministre bulgare, M. Andreï Loukanov (PSB, Parti socialiste, ex-communiste), a présenté mardi 7 août la démission de son gouvernement, attendue depuis les élections législatives des 10 et 17 juin.

Bien que le PSB soit sorti vainqueur des élections, le Parlement a fini par élire, la semaine dernière, un chef de l'Etat d'opposition, M. Jeliou Jelev, pour sortir de l'impasse politique dans laquelle se trouvait le pays depuis fin juin. M. Loukanov, pressenti pour former le prochain gouvernement, a répété à nouveau mardi qu'il ne voulait plus diriger un cabinet monocolore, mais l'opposition refuse toujours de participer à un gouvernement de coalition, craignant de se compromettre dans le désastre économique.

Le futur gouvernement, dont la composition devrait être annoncée en septembre, pourrait donc être constitué d'experts, soutenus par un consensus parlementaire sur les questions cruciales. En attendant, le gouvernement sortant est chargé d'expédier les affaires courantes. – *(Reuter, AFP.)*

ASIE

PAKISTAN : alors que le nouveau pouvoir s'installe

La destitution de Mme Benazir Bhutto aurait été décidée par l'armée il y a deux mois

L'ancien premier ministre du Pakistan, Mme Benazir Bhutto, et son mari font partie d'une liste de trente-deux personnalités politiques et des milieux d'affaires qui se sont vu interdire de quitter le Pakistan par le gouvernement de transition mis en place lundi 6 août, a annoncé mercredi le quotidien officiel *The Pakistan Times*.

ISLAMABAD

de notre correspondant en Asie du Sud

Pendant onze ans, feu le général Zia Ul-Haq avait fait croire aux Pakistanais que les élections générales étaient proches. Maintes fois annoncées, elles n'ont jamais eu lieu, du moins sous son règne. Rares sont ceux qui pensent aujourd'hui que le scrutin du 24 octobre (*le Monde* du 8 août) se déroulera à la date prévue. De toute évidence, M. Ghulam Mustafa Jatoi n'a pas l'air d'un gardien temporaire des lieux. Moins de vingt-quatre heures après l'annonce de sa nomination, les organes officiels ont cessé de l'appeler « premier ministre par intérim ». Il est tout simplement « le premier ministre du Pakistan ». M. Jatoi rêvait de ce poste depuis trente-six ans. Certains journaux rappellent cependant qu'il n'a aucune base électorale.

Les nominations qui se succèdent à un rythme cadencé à Islamabad, depuis la destitution spectaculaire de Mme Benazir Bhutto semblent, en outre, indiquer que les cadres de l'ancien régime militaire reviennent par une porte dérobée. Sur les six ministres fédéraux qui ont déjà prêté serment, quatre ont servi sous Zia, dont l'« éternel » ministre des affaires étrangères, M. Sahabzada Yaqub Khan.

Le poste-clé d'attorney général (ministre de la justice) a été confié à M. Aziz A. Munshi, qui avait occupé les mêmes fonctions aux côtés du général disparu. C'est lui qui rédigea les articles amendant la Constitution de 1973 pour satisfaire les appétits de pouvoir de l'ancien président. On dit aussi que M. Munshi conseilla de près le successeur du général Zia, M. Ghulam Ishaq Khan, dans la rédaction des décrets et du discours de vingt-cinq pages qui ont brusquement mis fin aux fonctions de Mme Bhutto, dissous l'Assemblée nationale et imposé l'état d'urgence.

Un « assassinat politique »

L'« assassinat politique » du jeune premier ministre aurait, en fait, été mis au point il y a deux mois, au plus fort du dernier épisode de la crise interethnique du Sind, lorsque l'armée avait dû intervenir en force pour rétablir l'ordre. *« Nous ne croyons pas à la chasse aux ombres »*, avait alors déclaré le chef des forces armées, le général Mirza Aslam Beg, en réclamant des pouvoirs spéciaux, notamment la mise en place de tribunaux militaires. Mme Bhutto avait refusé. Le général Beg était revenu à la charge en la mettant en garde contre *« une implication prolongée de l'armée »* dans cette région, source possible de *« frustrations »* pour des militaires appelés parallèlement à faire face aux *« menaces de l'agresseur »* indien.

Les chefs des principaux corps d'armées, dont le général Hameed Gul, ancien patron des services secrets (ISI), aujourd'hui posté à la frontière indienne, se seraient réunis fin juillet pour accorder leurs violons et envoyer des signaux de vif mécontentement au président, selon une source proche de l'ancienne opposition. Outre les accusations de *« corruption »* et de *« détournement de pouvoir »*, M. Ishaq Khan a largement utilisé *« l'échec »* de Mme Bhutto dans le Sind pour briser en moins d'une heure le fragile équilibre du système démocratique renaissant au Pakistan.

Dans sa première déclaration, mardi soir, le nouveau *« premier ministre »* a averti que les fonctionnaires ayant servi sous Mme Bhutto devraient *« rendre des comptes »*. M. Jatoi a promis des *« actions sévères »* en justice contre *« tous ceux reconnus coupables de corruption »*. Les procédures pourraient être longues et, face à l'obstacle constitutionnel lui faisant obligation de se présenter devant les électeurs dans un délai de quatre-vingt-dix jours, le *« gouvernement de transition »* pourrait faire appel à la Cour suprême pour tenter d'obtenir un report du scrutin. Si ce stratagème réussissait, les « héritiers de Zia » auraient bien appris leur leçon. – *(Intérim.)*

□ **Le PS soutient Mme Bhutto.** – M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du Parti socialiste, chargé des relations internationales, a exprimé, mardi 7 août, l'*« inquiétude »* de son parti après le limogeage de Mme Bhutto, et le *« soutien »* du PS à cette dernière. *« Au moment où, dans le monde entier, les peuples réclament le renforcement des institutions démocratiques, il serait incompréhensible que le Pakistan reprenne le chemin de l'autoritarisme »*, a déclaré M. Guidoni, émettant le souhait que les futures élections législatives *« se tiennent dans les meilleures conditions »*.

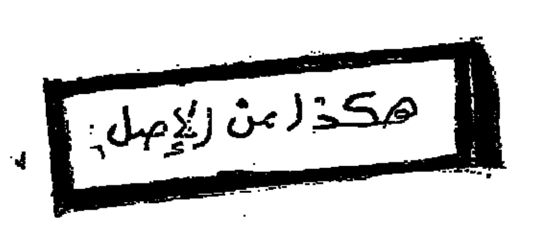
BIRMANIE

La police a ouvert le feu contre des manifestants à Mandalay

Plusieurs personnes ont été tuées, mercredi 8 août, à Mandalay, la deuxième ville du pays, quand la police a ouvert le feu contre des manifestants, a indiqué un diplomate occidental en poste à Rangoon. Plusieurs milliers de personnes, à la tête desquelles marchaient des moines bouddhistes, sont descendues dans la rue pour célébrer le second anniversaire des manifestations de 1988 contre le régime militaire. La radio nationale birmane a annoncé que des manifestations étudiantes avaient lieu depuis trois jours à Mandalay, mais a démenti qu'il y ait eu des morts.

Ces manifestations reflètent le mécontentement grandissant de la population face aux militaires, qui refusent toujours de céder le pouvoir au Parlement élu en mai dernier, et qui est dominé par l'opposition. Cette dernière, dirigée par Mme Aung San Suu Kyi et le général Tin U, tous deux en résidence surveillée, avait obtenu 80 % des voix et la quasi-totalité des sièges. – *(Reuter.)*

□ **SRI LANKA : nouveau massacre dans l'est du pays.** – Le ministre sri lankais de la défense, M. Ranjan Wijeratne, a exclu mardi 7 août l'éventualité d'un cessez-le-feu avec les rebelles tamouls du LTTE (Tigres), soulignant que le gouvernement entendait les anéantir. Cette déclaration intervient au lendemain de l'annonce par la police du massacre dans l'est de l'île de vingt-sept villageois par le LTTE. Ce dernier a toutefois rejeté mardi dans un communiqué toute responsabilité dans les récents massacres de musulmans. – *(AFP, Reuter.)*



POLITIQUE

Les ambitions régionales du président de l'OM

Face à M. Tapie, M. Gaudin compte sur son bilan et M. Vigouroux sur le poids de Marseille

Premier visé par la candidature éventuelle de M. Bernard Tapie aux élections régionales (*le Monde* du 18 juillet), M. Jean-Claude Gaudin a observé une discrétion qui tranche avec la vivacité habituelle de ses réactions. La position du président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, exprimée par son entourage, est de ne pas commenter *« une velléité de candidature pour une élection qui aura lieu dans dix-huit mois »*.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

« Pour le moment, observe-t-on, *Jean-Claude Gaudin est en charge de cette région et fait en sorte qu'elle soit au rendez-vous de 1993. »* M. Claude Bertrand, directeur de cabinet et principal conseiller politique du président du conseil régional, estime que l'entrée en lice de M. Tapie était *« inévitable »*, compte tenu *« de la décomposition du PS dans la région »* et de *« l'ambition de l'homme »*, mais M. Gaudin rappelait, le 10 juillet, sur Europe 1, que *« M. Tapie, quelquefois, il gagne, quelquefois, il perd »*. A coup sûr, comme l'admet M. Jean Roatta, secrétaire fédéral du PR et de l'UDF, l'un des fidèles de M. Gaudin, le président du club Olympique de Marseille (OM) est, pour la droite, *« un candidat sérieux »*. La plus grande crainte qu'il inspire est *« qu'il aura derrière lui tout l'appareil médiatico-politique de l'Etat »*. Et qu'il imposera une bataille d'« image », genre dans lequel il excelle.

Cette perspective fait ressurgir le syndrome des élections municipales de mars 1989 à Marseille. Encore M. Gaudin a-t-il su tirer les leçons de l'échec qu'il avait essuyé face à M. Robert Vigouroux. Depuis plusieurs semaines, deux collaborateurs de M. Jacques Seguela sont omniprésents à ses côtés pour étudier et corriger les aspects négatifs de son image « politicienne », l'objectif étant de le faire apparaître comme un gestionnaire qui a réussi dans ses fonctions de président de région.

Dans l'entourage de M. Gaudin, on insiste beaucoup sur son bilan, que *« M. Tapie aura du mal à contester »*, alors même qu'il est, lui, un *« député fantôme »* (*le Monde* du 4 août). On souligne, aussi, le rapport des forces électorales, très favorable au président de la région (la droite est majoritaire dans quatre départements sur six), et l'union d'ores et déjà réalisée entre l'UDF et le RPR pour présenter une liste commune, contrairement à ce qu'ils avaient fait pour les élections régionales de 1986.

« Toute alliance électorale avec le Front national est exclue », affirme M. Roatta, qui rejette également *« les mauvaises additions »* d'une entente objective avec M. Vigouroux. Reste un scénario « horrifique » : celui d'une défaite de M. Gaudin dans le département des Bouches-du-Rhône, sa liste étant prise en tenaille entre celle de M. Tapie et celle du Front national. Dans cette hypothèse, même si la droite l'emportait – avec l'appoint de l'extrême droite – le maintien de M. Gaudin à la présidence pourrait être mis en cause.

Même s'il n'est pas directement concerné par les élections régionales – sauf à se dessaisir de l'un de ses mandats – et s'il s'est abstenu de toute déclaration publique, M. Vigouroux, ne peut pas se désintéresser de ce qui se passera en 1992. Il est de notoriété publique que le maire de Marseille redoute beaucoup les ambitions de M. Tapie, avec lequel, depuis les élections municipales, ses relations se sont considérablement refroidies. *« Les deux hommes sont tout à fait capables de comprendre leur intérêt commun »*, plaide le maire du cinquième secteur, M. Charles-Emile Loo. *« Il est normal que Robert Vigouroux demande des garanties*, ajoute-t-il, *mais Bernard Tapie n'a strictement aucune visée sur la mairie. »*

M. Bernard Hini, premier adjoint (vigouriste) pense être un bon interprète de la pensée de M. Vigouroux en affirmant que, *« de toute façon, le maire ne sera pas absent du débat »*. *« Au moins dans le département des Bouches-du-Rhône, il est le meilleur rassembleur de la majorité présidentielle, et personne ne peut faire l'impasse sur cette réalité »*, affirme M. Hini. Au surplus, ajoute-t-il, *« on ne pourra davantage ignorer la spécificité de Marseille comme capitale régionale, et nous serions, à l'évidence, contre toute liste qui n'inscrirait pas le nom de Marseille en lettres d'or dans son programme »*.

M. Vigouroux pourrait-il, au cas où il ne s'entendrait pas avec M. Tapie, susciter une candidature concurrente de celle du président de l'OM ? M. René Olmeta, adjoint aux sports et ancien député (PS), qui a créé son propre groupe de réflexion au sein de la municipalité, écarte, délibérément, cette hypothèse extrême. A son avis, M. Vigouroux, comme il l'a toujours fait, *« attendra de voir »* et ne déterminera qu'au dernier moment, en fonction des circonstances.

GUY PORTE

Les réactions après le décès de Jacques Soustelle

Division à droite, silence à gauche

Au lendemain du décès de Jacques Soustelle (*le Monde* du 8 août), la droite se divise en deux clans : ceux qui évoquent le gaulliste fidèle, résistant de la première heure, et ceux qui lient son nom à son combat en faveur de l'Algérie française.

Parmi les premiers, M. Jacques Chirac, président du RPR, a tenu à saluer *« l'homme de la France libre qui, aux côtés du général de Gaulle, contribua à raviver la flamme de la Résistance française puis, par la suite, à bâtir la France moderne »*. Pour M. Claude Labbé, député (RPR) de Paris, vice-président de l'Assemblée nationale, Jacques Soustelle *« restera, au-delà des péripéties de la Ve République, l'un des plus remarquables et des plus intelligents compagnons du gaullisme »*.

C'est à l'homme engagé en faveur de l'Algérie française, que l'association de défense des rapatriés Recours-France a tenu à rendre *« un hommage particulièrement solennel »*. Son porte-parole, M. Jacques Roseau, rappelle dans un communiqué que *« Jacques Soustelle n'a pas hésité à briser sa carrière politique (...) pour rester fidèle aux engagements qu'il avait pris »*. Evoquant le choix de Jacques Soustelle pendant la guerre d'indépendance en Algérie, le général Jacques Massu, ancien chef des parachutistes à Alger, a indiqué mardi 7 août sur France-Info qu'il n'avait pas été, *« sur la même longueur d'ondes »* que lui. M. Jacques Massu a ajouté : *« Etant donné ce qui va se passer maintenant en Algérie, on peut se demander de plus en plus si nous n'aurions pas dû faire un effort suplémentaire pour la garder dans notre giron. »*

C'est à *« un ami fidèle »* qui *« avait connu la prescription et les honneurs »* que le président du Front national a lui aussi tenu à rendre hommage, en soulignant que Jacques Soustelle avait à plusieurs reprises *« témoigné de son inquiétude face aux menaces qui pèsent sur notre identité nationale »*.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, a tenu pour sa part à honorer la mémoire de l'universitaire sociologue, spécialiste des civilisations pré-colombiennes : *« L'ancien ministre des universités que je suis se souvient de la collaboration de Jacques Soustelle et de l'apport scientifique considérable qui fut le sien (...) »*

Seul homme politique de gauche à s'être exprimé après le décès de Jacques Soustelle, M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré que l'ancien ministre était *« l'homme de l'Algérie française (...) il s'était prononcé contre les accords d'Evian, nous, nous étions pour »*. Pour M. Gayssot, *« c'était un adversaire politique »*.

A l'étranger, la présidence du conseil israélienne a exprimé, par la voix de son porte-parole, ses *« regrets »* à l'annonce du décès de Jacques Soustelle. *« Jacques Soustelle était une éminente personnalité française qui a lutté contre l'occupation de la France par les nazis. il était un grand ami d'Israël et a beaucoup œuvré pour les relations franco-israéliennes »*, a déclaré M. Avi Pazner, porte-parole du premier ministre isrélien, M. Yitzhak Shamir. Pour M. Ménahem Begin, ancien premier ministre israélien, Jacques Soustelle était *« un ami fervent »* qui avait su *« dès la création de l'Etat d'Israël, nous faire confiance et traverser avec nous toutes les épreuves »*.

POINT DE VUE : le projet de loi sur l'administration territoriale

Pas de « poker menteur » !

par Paul Graziani et Jean-Yves Le Drian

RELANCER la décentralisation est l'un des moyens de réhabiliter la politique. Le projet de loi sur l'administration territoriale de la République peut y contribuer. Encore faut-il que ce projet fasse l'objet d'une véritable délibération politique et échappe aux escarmouches médiatiques et aux confuses connivences qui nous tiennent lieu, désormais, de vie politique.

Comment convaincre, en effet, de la portée positive de la décentralisation pour la « vertu » républicaine, la transparence démocratique et l'efficacité de l'Etat, si la réforme des institutions locales n'est pas reconnue comme une question politique et se trouve traitée sur un mode purement technique et corporatiste ? On peut s'interroger, à cet égard, sur la manière dont nous « gérons » la décentralisation depuis la grande impulsion de 1982 – ce « nous » visant l'ensemble des acteurs de la vie publique, les gouvernements bien sûr, mais aussi la classe politique et la haute administration.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Pourquoi faire démocratique quand on peut faire féodal ? Pourquoi s'expliquer plutôt que s'affronter publiquement, quand on peut toujours s'arranger en coulisse ? Telles semblent être les devises de cette gestion. Le débat politique sur la décentralisation a, ainsi, pris la forme d'une partie de « poker menteur » : on n'échange pas des arguments, on gesticule et on manœuvre pour améliorer sa position dans la négociation.

Pourtant, est-il raisonnable de brandir l'étendard de « l'autonomie locale menacée » chaque fois qu'un gouvernement évoque l'autorité de l'Etat ou la nécessaire coordination des politiques publiques locales dans des domaines comme l'aménagement et l'urbanisme ? L'un des buts de la décentralisation est, précisément, de renforcer l'Etat, de lui donner *« plus de muscles et moins de graisse »*, selon le mot de François Bloch-Lainé (1).

La centralisation est, certes, un penchant permanent de l'administration française. Raison de plus pour discerner les vrais cas de recentralisation ! Car, à trop crier au loup...

Un Etat fort dans l'intérêt des élus

Un Etat fort est dans l'intérêt même des élus locaux, qui auront d'autant plus de vrai pouvoir qu'ils auront, en face d'eux, un interlocuteur de poids. C'est dire que nous ne voyons que des avantages à une forte déconcentration, qui donne plus de cohérence et plus de moyens à l'action de l'Etat sur le terrain et qui recentre, enfin, les administrations sur les missions à caractère national. Encore faut-il que le choix de notre organisation locale ne dépende pas exclusivement de rapports de forces, mais d'une véritable délibération publique.

A cet égard, le Parlement peut et doit jouer un rôle éminent, pour autant qu'il ne s'enferme pas dans un jeu partisan stérile et qu'il soit *réellement saisi* des projets en matière de décentralisation, c'est-à-dire doté des informations et des moyens nécessaires à la délibération. Concernant la déconcentration, il nous semble, ainsi, très regrettable, voire dangereux, de réduire le texte de loi à des indications générales et de renvoyer à un décret ultérieur, en Conseil d'Etat, le contenu concret de la réforme.

De même, concernant la démocratisation de la vie locale ou l'organisation de la coopération intercommunale, comment pourrait-on s'accommoder d'un débat fermé et purement partisan, qui n'aboutirait qu'à un mauvais compromis ? On dira que ces questions sont complexes, techniquement et socialement ; mais en quoi le fait de les soustraire au débat public augmente-t-il les chances d'aboutir à une décision « bonne » au regard de l'intérêt général, c'est-à-dire efficace et légitime ?

Sur un autre plan, l'épisode récent de la réforme de la taxe d'habitation a montré les difficultés du dialogue entre l'exécutif et le législatif du fait du monopole de l'expertise de l'administration. La modification de la part départementale de la taxe d'habitation va dans le bon sens, car la réforme de la fiscalité locale est la pierre de touche de la décentralisation ; il serait désastreux de donner l'impression que les mesures prises dans ce domaine résultent, là aussi, d'un compromis boiteux entre des réformateurs forcément irresponsables et des pragmatiques nécessairement immobilistes. Il y aurait là de quoi désespérer, non pas Billancourt, mais Marianne !

Lorsque la réforme de la coopération intercommunale viendra en discussion, il est clair que le volet financier et fiscal du projet gouvernemental sera, au moins, aussi important que la partie institutionnelle. Il faut donc que les parties prenantes au débat – parlementaires, associations d'élus locaux, etc – disposent, alors, des simulations et références nécessaires, qui ne doivent pas être confinées à quelques bureaux du budget ou de la direction générale des collectivités locales...

La décentralisation mérite un véritable débat politique. Le projet de loi sur l'administration territoriale de la République en sera l'occasion si nous avons, les uns et les autres, le courage politique de mener ce débat avec le souci d'examiner le vrais problèmes et de parvenir à l'accord le plus large, à l'écart des joutes médiatiques, des surenchères politiciennes et des arrangements de coulisses. Parce qu'il s'agit des institutions de la République et de leur bon fonctionnement, de leur indispensable adaptation aux enjeux de la construction et de la concurrence européennes, la décentralisation fait partie de ces grands sujets sur lesquels un consensus clair et durable peut et doit être atteint.

Rêvons un peu... Et si, pour réussir le second souffle de la décentralisation, mais aussi pour sortir de la « cote d'alerte » atteinte par le discrédit de la politique, les hommes politiques, – ministres, parlementaires, élus locaux– s'entendaient sur quelques règles simples : adopter une attitude constructive, (même si elle bouscule les logiques partisanes !) ; mettre tous les problèmes et tous les arguments sur la table, (même si cela met au jour des tensions gênantes entre ministères !) ? Bref, pratiquer la transparence.

(1) In *Pouvoirs locaux*, revue de l'Institut de la décentralisation, numéro 5, juin 1990.

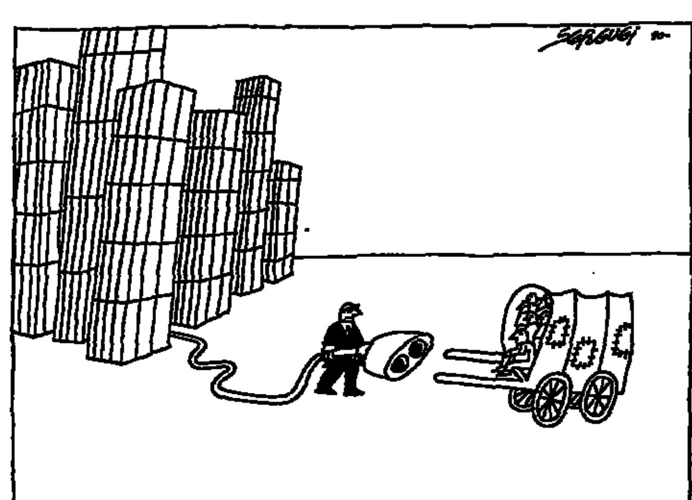
▶ Paul Graziani est sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine, président de l'Institut de la décentralisation ; Jean-Yves Le Drian est député (PS) du Morbihan, maire de Lorient, secrétaire général de l'Institut de la décentralisation.

SOCIÉTÉ

Demandé par le premier ministre

Le rapport Delamon plaide en faveur d'une meilleure intégration des « gens du voyage »

A la demande du premier ministre, M. Arsène Delamon, préfet, a remis le 13 juillet un rapport, qui vient d'être rendu public, consacré à la situation des « gens du voyage ». Il propose de faire de leur intégration une « grande cause nationale ».



On les appelle Tsiganes, Roms, gens du voyage, nomades, selon les époques, leur origine ethnique ou leur mode de vie. Mais ils ont en commun un sens des traditions, une solidarité familiale, une langue, également un lourd passé d'exclusion et une capacité à faire face aux handicaps en matière d'éducation, de santé, de ressources et de vie professionnelle.

La précarité de cette population, que le rapport Delamon évalue prudemment de 220 000 à 250 000 personnes (dont 45 % de moins de seize ans), a été aggravée par la crise économique, la concurrence des nouveaux marginaux et des « petits boulots », l'évolution des métiers et des qualifications, l'abus des réglementations, la sophistication des modes de vie urbaine et d'aide sociale.

Au siècle dernier, fait justement remarquer l'auteur de ce rapport, les gens du voyage, rejetés pour des raisons culturelles, voire racistes, étaient plutôt mieux adaptés aux conditions économiques de l'époque. « *Aujourd'hui, la situation semble inversée*, poursuit-il. *Si les discriminations statutaires s'atténuent, la marginalisation économique s'accroît et risque à terme de faire relever la plupart des gens du voyage d'une thérapeutique sociale propre aux populations du quart-monde.* »

Assimilation ou intégration, respectueuse de la différence culturelle? Le rapport remis au premier ministre sur cette minorité « *itinérante* » est critique à l'égard de mesures anciennes (loi de 1969), supposées assimilatrices, portant par exemple sur le rattachement obligatoire à une commune ou sur les titres de circulation. Toute assimilation portée au bout de sa logique ne conduit-elle pas à une « *sédentarisation* », ce qui est un comble pour une population aussi mobile? Le rapport Delamon reprend l'idée d'intégration, dans l'air du temps, et propose même de confier la question tsigane au secrétariat général à l'intégration des immigrés de M. Hubert Prévost.

Une « mini-société »

Avec quels moyens et quelles idées neuves? « *La discrimination envers les Tsiganes ne tient pas à leur origine ethnique*, écrit le rapport, *mais tient à la méfiance envers l'itinérant, d'habitude considéré comme un délinquant potentiel dont il convient de prévenir les agissements grâce à un ensemble de contrôles.* » Pour changer le regard des Français sur les gens du voyage, le rapport remis à Matignon ne suggère pas de modification de statut, ni de législation, mais un assouplissement des réglementations, une adaptation des moyens à l'idéal proclamé (en matière d'aires de stationnement en particulier), ainsi qu' « *une politique globale, réaliste et cohérente, qui intègre l'ensemble des questions juridiques, économiques, sociales, éducatives et culturelles* » posées par cette « *mini-société présentant tous les traits spécifiques du sous-développement* ».

Assouplissement, notamment dans la procédure du rattachement à la commune (par une simple déclaration à la sous-préfecture, une extension de la qualité de domicile de droit commun, un relèvement des plafonds de population sans domicile fixe dans une commune). Réduction également – à six mois – du délai d'attente de trois ans pour l'inscription sur une liste électorale et donc l'exercice du droit de vote. Le rapport ne cache pas que « *le stationnement massif de groupes familiaux à la périphérie des grandes agglomérations ou dans les villes nouvelles (...), l'occupation illégale de parcelles privées provoquent, dans des conditions psychologiquement les plus défavorables, la prise de conscience par l'opinion publique de l'existence des gens du voyage* ».

Le manque d'aires de stationnement, en effet, est criant. On connaît le peu d'empressement des élus à accueillir de tels nomades. Face à un besoin global estimé à 25 000 places, le nombre d'aires spécialement équipées pour les caravanes est d'environ 300, offrant près de 5 000 places, dont 3 200 aménagées seulement depuis moins de dix ans grâce à des concours de l'Etat. La situation est critique en Ile-de-France, qui, selon le rapport, compterait 20 000 Tsiganes itinérants, alors que seuls 700 places de stationnement sont disponibles.

Le rapport Delamon préconise un « *plan d'urgence* » sur deux ans d'aménagement de nouveaux parkings collectifs d'un montant de l'ordre de 250 millions de francs, dont une participation de l'Etat d'environ 35 millions, ainsi qu'une mise à disposition des terrains de camping et de caravaning pendant la saison morte pour le tourisme, une idée de bon sens qui risque pourtant de heurter plus d'un professionnel ou d'un élu. Pour le reste, il s'en tient aux voeux pieux habituels pour réduire l'analphabétisme et favoriser l'insertion scolaire des jeunes Tsiganes, pour encourager la formation professionnelle des adultes et multiplier les actions socio-éducatives. Celles-ci doivent devenir la « *pierre angulaire* » d'un programme d'intégration qui devrait être mis en chantier dans les prochains mois, visant à sortir les familles tsiganes de l'enfermement culturel, du climat de rejet et de la marginalisation économique.

H. T.

Dans une cité de Bezons (Val-d'Oise)

Les ennuis du propriétaire Emmaüs

Un propriétaire qui n'entretient plus ou peu un immeuble locatif, c'est regrettable mais banal. Un propriétaire qui envisage de raser une cité à laquelle les locataires sont attachés, c'est triste mais banal. La banalité devient cependant surprise quand le propriétaire en question est la société Emmaüs, fondée par l'abbé Pierre, pour secourir les mal-logés.

Les habitants de la Cité de la paix à Bezons (Val-d'Oise) se plaignent en effet de la vétusté de leurs appartements. Les fils électriques sont à nu, les prises de terre inexistantes, les salles de bains rares, les murs humides, les huisseries abîmées, etc. Grave? Pas plus sans doute que dans les cités voisines mais on exige plus d'Emmaüs que d'un promoteur quelconque. « *Cela ne se passerait pas ainsi si l'abbé Pierre tenait toujours les choses en main* », affirme Mme Houben, locataire de la Cité de la paix depuis son inauguration en 1956 et ancienne des camps de l'hiver 1954 à Noisy-le-Grand.

Lettre à l'abbé Pierre

Les locataires, « *satisfaits d'une cité calme, relativement propre et aux dimensions humaines* », refusent le laisser-aller vers l'abandon, la démolition. « *De nombreuses familles ont investi qui dans une salle de bains, qui dans une cuisine, pour améliorer leur quotidien* », explique Mme Chantal Broulhet, secrétaire de l'amicale des locataires de la cité de la paix. « *Une démolition serait catastrophique pour elles. En revanche, nous accepterions une augmentation de 20 % à 30 % des loyers si une réhabilitation efficace était menée.* » Les loyers des cent quarante logements de la Cité de la paix s'échelonnent de 800 francs à 1 500 francs.

La municipalité communiste de Bezons a opportunément relayé les revendications de l'amicale. En juin 1989, elle a ainsi obtenu que la société Emmaüs enquête sur les conditions d'hygiène et de sécurité à la Cité de la paix. Ne voyant aucune réponse venir, le maire, M. Jacques Leser, a écrit personnellement à l'abbé Pierre le 3 juillet dernier pour poser la question « *d'une réhabilitation importante, y compris, peut-être, d'une reconstruction complète de la cité* ». Dans sa lettre – rendue publique – le maire insiste : « *Je compte sur votre autorité morale. Ce sont les déclarations que vous avez faites récemment contre les ghettos qui me décident à effectuer cette démarche auprès de vous.* »

La société Emmaüs met, elle, l'accent sur les efforts antérieurs – toiture et chauffage en 1978, fenêtres en 1984 – tout en écoutant les habitants. « *Nous n'avons jamais nié le besoin de travaux importants* », répond M. Jean-Claude Coulon, d'Emmaüs. « *Nous avons tardé suite au diagnostic de juin 1989 en raison, d'une part, des nos priorités budgétaires et, d'autre part, des hésitations entre réhabilitation et démolition.* »

Une rencontre devrait avoir lieu en septembre entre Emmaüs, la mairie et la sous-préfecture d'Argenteuil, représentant l'Etat qui peut financer les réhabilitations jusqu'à concurrence de 70 000 francs par logement. Emmaüs a oublié, sans doute un peu tard, d'être un propriétaire ordinaire.

CHRISTOPHE DE CAEVEL

Polémique en Espagne

Une mère obtient de la justice le droit de choisir le sexe de son enfant

MADRID

de notre correspondant

Une mère qui estime avoir trop de garçons peut-elle exiger de la science qu'elle lui garantisse une fille ? En répondant par l'affirmative, un juge de Mataro, près de Barcelone, vient de déclencher une belle polémique en Espagne . Au centre de la controverse se trouve Esperanza Martin, une femme de quarante-trois ans, mère de cinq garçons, dépitée de ne pas avoir de fille au point d'en faire une véritable dépression. « *J'étais désespérée* », affirme-t-elle aux journalistes. Son cas est devenu célèbre dans tout le pays.

En effet, Esperanza Martin a décidé de recourir... à la justice. Et celle-ci lui a donné raison, en première instance tout au moins. Le juge José Antonio Cordoba a en effet autorisé le 3 août la requérante à avoir recours aux techniques de sélection de sexe (à partir d'un tri des spermatozoïdes), que lui avaient refusé les médecins. Il a invoqué pour cela une interprétation audacieuse de la loi de 1988, qui autorise la reproduction assistée exclusivement à des fins thérapeutiques.

Ce texte légal vise surtout à éviter les maladies génétiques liées au sexe du fœtus, comme l'hémophilie. Le juge a toutefois estimé que le concept de fins thérapeutiques pouvait concerner non seulement l'enfant, mais également la mère. Et que la sélection de sexe était donc dans ce cas justifiée, dans la mesure où il s'agissait de soigner ainsi la dépression d'Esperanza Martin.

Pour soutenir cette thèse, le juge s'est fondé sur un rapport de deux médecins légistes, dont certaines conclusions ne laissent pas de surprendre. Le texte fait notamment allusion à la sécurité affective qu'apportera une fille à la requérante, étant donné « *le rôle traditionnellement plus domestique qu'attribuent les conventions au sexe féminin* ».

Cette décision judiciaire sans précédent a donné lieu à de multiples réactions dans les milieux médicaux et juridiques. Les adversaires de la décision affirment que le juge a eu recours à une interprétation abusive de la loi, et que le « *caprice* » d'une mère ne peut en aucun cas justifier le recours aux techniques de fécondation assistée. Ils font également valoir qu'une telle sentence peut ouvrir la porte à tous les abus.

La polémique a gagné les milieux politiques. M. Marcelo Palacios, député socialiste, qui présidait la commission chargée d'élaborer la loi de 1988, a rappelé que, selon le texte, la reproduction assistée ne peut être appliquée qu'aux femmes ne souffrant d'aucun problème psychologique. Il est donc paradoxal, a-t-il fait valoir, que le juge justifie le recours à cette technique en invoquant l'existence d'une dépression chez la mère.

Le ministère public, de son côté, a fait savoir qu'il déposerait vraisemblablement un recours contre la sentence du juge de Mataro. Ce qui n'a pas paru décourager Esperanza Martin, qui a annoncé qu'elle tenterait de réaliser l'insémination avant que la justice ne se prononce à nouveau sur son cas.

THIERRY MALINIAK

Le pilote d'un bateau offshore est inculpé

Le pilote du bateau offshore qui avait percuté un radeau pneumatique tiré par une vedette le 17 août 1988 près d'Antibes, faisant un mort et un blessé grave, et qui avait ensuite pris la fuite, a été inculpé et écroué mardi 7 août à la prison de Grasse (Alpes-Maritimes).

M. David Morris, cinquante-cinq ans, promoteur immobilier de nationalité britannique, a été retrouvé au terme de près de deux années d'investigations. La longueur de l'enquête avait alimenté de nombreuses rumeurs sur l'identité du fuyard. M. Rifaat El Assad, frère du chef de l'Etat syrien, avait même été mis en cause et il avait dû faire savoir qu'il ne possédait aucun offshore (*le Monde* du 16 mai 1989).

M. Morris a reconnu avoir navigué le 17 août 1988 au large d'Antibes tout en affirmant « *ne s'être rendu compte de rien* » et n'avoir pas été informé de l'accident, étant rentré le lendemain en Angleterre. Après quarante-huit heures de garde à vue, le juge Catherine Raby, du tribunal de Grasse, l'a inculpé d'homicide involontaire, de blessures involontaires, de délit de fuite après accident et de non-assistance à personne en danger.

Les effets de la sécheresse

Incendies de forêt en France, au Portugal, en Espagne

Vingt incendies de forêts et de garrigues ont mobilisé à nouveau, mardi 7 août, les pompiers de plusieurs départements du Midi de la France : 30 hectares ont disparu en fumée à Sernhac (Gard) ; 50 hectares de pinède et de maquis ont flambé à Lançon-Provence (Bouches-du-Rhône).

Au Portugal, où règne une sécheresse persistante, les incendies se multiplient aussi : 10 000 hectares ont brûlé au cours des trois derniers jours, dont 6 000 dans la Serra da Estrela, à quelques 200 kilomètres au nord-est de Lisbonne. Au total, 40 000 hectares de forêts et de culture ont disparu depuis le mois de juin.

En Italie, le gigantesque brasier qui a fait rage pendant quatre jours près de Livourne, et qui a détruit 1 500 hectares de forêts, a pu être maîtrisé.

En Espagne en revanche, les incendies de Galice – qui ont déjà détruit 3 000 hectares de bois – n'ont pu être encore éteints. Mais celui de la région d'Almeria (5 000 hectares de végétation partis en fumée) a été circonscrit le 7 août. En Grèce, tous les incendies qui s'étaient déclarés ont été également maîtrisés, sauf celui de la côte ouest du Péloponnèse. – *(AFP, Reuter.)*

Dans la vallée de la Creuse

Un site gallo-romain détruit à la pelleteuse

LIMOGES

de notre correspondant

« *Massacre à la pelleteuse* » : les archéologues n'ont pas de mots assez durs pour qualifier l'agression que vient de subir le site gallo-romain d'Argentomagus, à Saint-Marcel (Indre), dans la vallée de la Creuse, un site reconnu comme exceptionnellement riche pour la connaissance de l'histoire gallo-romaine (*le Monde* des 24 novembre 1985 et 17 septembre 1987) où se déroulent encore des travaux de fouilles sous la direction de Mme Françoise Dumasy, enseignante à Paris-I.

C'est le mercredi 25 juillet qu'une pelleteuse commençait à creuser les fondations d'une construction neuve, sur un terrain excentré par rapport à la zone officielle de la fouille. Très vite alertés, les spécialistes sont accourus sur le lieu. Trop tard : « *Nous avons vu, sans rien pouvoir empêcher, des amphores et des vases intacts broyés par le godet de l'engin, des fragments de murs peints et des niches maçonnées s'écrouler sous nos yeux. Nous en avons été réduits à ramasser ce que nous pouvions.* » C'est-à-dire des morceaux de vases, des meules à grain, des pesons de métiers à tisser, des morceaux de colonnes, des fibules et des monnaies : « *Soit très peu de chose par rapport à ce qui a été détruit et enseveli.* »

Il s'agissait sans doute, d'après les rapides observations qui ont pu être faites, de la cave d'une maison particulière du premier siècle après Jésus-Christ. Les objets récupérés et les photos des maçonneries brièvement mises au jour ont été exposés dans le tout nouveau musée archéologique d'Argentomagus, accompagnés d'un titre en forme de cri d'alarme : « *Plus jamais ça !* »

Un « couac administratif »

Le propriétaire de la parcelle et commanditaire des travaux a pour lui le code et la loi : il a demandé et obtenu un permis de construire en bonne et due forme. Et c'est là que les interrogations commencent. Le POS (plan d'occupation des sols) de la commune de Saint-Marcel en 1975 avait déclaré ce lieu « *zone à sensibilité archéologique* », sous surveillance de la Direction régionale des antiquités historiques d'Orléans. Des sondages et des prospections, par photographies aériennes notamment, avaient permis de constater la présence sous terre de vestiges importants, à tel point que les responsables du site avaient même obtenu de la Direction départementale de l'Indre une modification du projet de déviation routière de l'agglomération.

En 1987, une révision du POS a fait disparaître cette protection. Comment ? Pourquoi ? La mairie de Saint-Marcel est accablée par les protestations et la flambée de passion née entre les avocats du site et de l'aventure archéologique contre les défenseurs de la propriété privée. A la Direction départementale de l'équipement de l'Indre, à Châteauroux, et à la Direction régionale des antiquités historiques, à Orléans, on reconnaît avoir été pris de court par un « *couac administratif* ».

Une réunion devrait en principe rassembler, courant septembre, les différentes instances impliquées pour faire le point et réintroduire, espère-t-on à la direction régionale, les dispositions protectrices. Une échéance qui ne rassure pas tout à fait les archéologues : « *Et si d'autres permis de construire ont été accordés dans les mêmes conditions, que peut-il encore se passer d'ici là ?* »

GEORGES CHATAIN

EN BREF

□ **Baisse de la population pénale en juillet.** – Avec un total de 47 220 détenus au 1er août dans les prisons françaises, pour 48 153 le mois précédent, la population pénale a connu une baisse notable au cours du mois de juillet. Le nombre de prévenus (en attente de jugement) est passé de 20 233 à 19 039. Le chiffre des condamnés est en augmentation, passant de 27 930 début juillet à 28 183 au 1er août.

□ **Une femme de soixante-dix-huit ans vivait avec le cadavre de sa mère.** – Depuis deux ans, Mme Madeleine Laroche, soixante-dix-huit ans, conservait le cadavre de sa mère dans l'appartement que les deux femmes avaient partagé pendant plusieurs années à Marly-le-Roi (Yvelines). Elle entassait aussi des ordures dont l'odeur incommodait tout l'immeuble. Avertie par les voisins, la police a découvert, lundi 6 août, le corps de Mme Irène Laroche, née en 1891, réduit à l'état de squelette. Sa fille, qui avait demandé qu'on le lui laisse « *encore deux jours* » avant que l'autopsie soit pratiquée, a été placée d'office dans un établissement psychiatrique.

□ **Une jeune Allemande étranglée dans les Hautes-Alpes.** – Une jeune étudiante allemande a été retrouvée, lundi 6 août, étranglée dans un torrent près du Saix (Hautes-Alpes). Hildegard Beeschert, arrivée en France depuis trois jours pour participer à la restauration de vieilles maisons de la région, avait disparu la veille. Cette agression survient dans un département où les crimes sont exceptionnels. Depuis la rentrée 1989, la cour d'assises des Hautes-Alpes n'a pas siégé, faute d'affaires criminelles.

□ **Trafic d'armes libanaises : la Cour de cassation confirme le juge.** – La chambre criminelle de la Cour de cassation a maintenu, mardi 7 août, la désignation du juge marseillais M. Patrick Ardid pour poursuivre l'instruction de l'affaire du trafic d'armes libanaises. Cette confirmation va permettre au magistrat d'entendre un officier de police judiciaire, le capitaine Gomez, de la CRS 40, de Plombières-les-Dijon (Côte-d'Or), anciennement détaché à l'ambassade de Beyrouth. La police judiciaire avait retrouvé à son domicile deux armes, dont l'une hors d'usage. Faute d'avoir été saisie à temps, la chambre criminelle a prononcé la nullité de la perquisition et de l'audition de cet officier de police judiciaire. Le juge Ardid pourra désormais renouveler ces actes de procédures.

SPORTS

FOOTBALL

La sélection pour France-Pologne

Le sélectionneur national Michel Platini a communiqué, mardi 7 août, la liste des dix-huit footballeurs retenus pour le match amical France-Pologne, mercredi 15 août au Parc des princes. Cette liste comprend un seul nouvel élément, le défenseur central monégasque Emmanuel Petit, âgé seulement de dix-neuf ans.

Gardiens : Bruno Martini (Auxerre), Gilles Rousset (Lyon). Défenseurs : Manuel Amoros (Marseille), Basile Boli (Marseille), Bernard Casoni (Marseille), Eric Di Meco (Marseille), Emmanuel Petit (Monaco). Milieux de terrain : Laurent Blanc (Montpellier), Didier Deschamps (Bordeaux), Jean-Philippe Durand (Bordeaux), Luis Fernandez (Cannes), Bernard Pardo (Marseille), Franck Sauzée (Monaco). Attaquants : Eric Cantona (Marseille), Jean-Marc Ferreri (Bordeaux), Jean-Pierre Papin (Marseille), Christian Perez (Paris, SG), Pascal Vahirua (Auxerre) .

Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Américain contre Soviétique (Sylvester Stallone dans « Rocky 4 »)

COLL. CHRISTOPHEL

Faut-il parler de conquête, comme celle du Far-West ? Ou d'épopée, comme l'Odyssée ? Le passage des pays de l'Est à une économie de marché est une aubaine, en tout cas, pour les professionnels du cinéma américains, même s'il n'est pas assuré que les autochtones verront avec une totale passivité la ruée des cow-boys. Celle-ci s'amorce, prudente, puisqu'elle concerne surtout pour l'instant la construction ou la restauration des salles : comment projeter *la Guerre des étoiles* autrement que sur écran géant et en Dolby stéréo ? Donc, une opération charme, qui prélude bien évidemment aux grandes manœuvres obligées : ingérence dans le système de distribution, augmentation du prix des places, réception des bénéfices ainsi générés, dans une devise forte et hors des pays concernés. On sait déjà que l'oncle Sam saura s'adapter. On sait moins comment réagiront sur le terrain les autorités locales et les professionnels du cinéma. Economiquement, s'ouvrent là en effet des terres vierges, anarchiquement gérées. Mais des résistances sont à prévoir – et à souhaiter – sur le thème des identités culturelles et du combat social. L'URSS, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, ont leurs cinématographies, qu'il faudra savoir sauvegarder. Leurs hommes du métier, qu'il faudra protéger.

LIRE PAGES 12 ET 13
LES SÉLECTIONS MUSIQUES, ARTS, CINÉMA

LE CINÉMA AMÉRICAIN A LA CONQUÊTE DES PAYS DE L'EST

Le dollar sonne toujours deux fois

LES récents bouleversements dans les pays de l'Est ont entraîné la chute des monopoles qui réglementaient l'industrie cinématographique. Le magnétoscope étant rare et les programmes de télévision étroitement contrôlés, le cinéma était la première source de distraction, d'autant que le prix des places allait de 0,50 F à 5 F. Passant progressivement à une économie de marché, les Etats relâchent leur emprise sur les structures de production, de distribution, d'exploitation et d'exportation.

« Pour nous, l'Est était un territoire presque perdu », déclare Ted Shugrue, président de la distribution internationale de Columbia-Tristar. *« Nous avions pratiquement cessé de faire affaire avec eux »*, confirme Bill Mechanic, président de Disney International, salles et vidéo. Souvent demandeurs, la plupart des pays du bloc soviétique n'avait pas signé la convention de Berne portant sur le copyright, que l'URSS s'apprête aujourd'hui à parapher. Les pays achetaient au forfait (entre 5 000 à 100 000 dollars suivant le film et le pays), et si, guerre froide ou pas, ils négociaient en devises fortes, ils payaient en monnaies locales, non convertibles. Impossible de rapatrier les gains. Alors, on échangeait soda contre vodka.

Représentant le plus gros marché et la plus grande influence, le modèle soviétique (le plus complexe) peut servir d'exemple : La décentralisation de l'industrie, entreprise en 1986, a entraîné une nouvelle répartition des responsabilités entre l'Union des cinéastes, les studios, et Goskino, sorte de comité central du cinéma. Les agences de Goskino dans les différentes républiques furent dissoutes, des unités indépendantes de distribution et d'exploitation se mirent en place, ainsi que des unités de création avec, à leur tête, des « directeurs artistiques », (équivalent d'un producteur en Occident) élus pour cinq ans. Désormais placés sous la tutelle des ministres de la culture locaux, les studios nouvellement autonomes se virent octroyer le droit de planifier leurs productions, d'administrer leurs propres finances et de négocier leur distribution. En même temps – loi du marché « libre » oblige, – les subventions subirent des coupes claires.

Première brèche dans le rideau de fer (ou d'argent) : l'élimination du forfait. La plupart des pays négocient désormais sur la base d'une avance sur *royalties* : le film est « loué » et on partage la recette au guichet au fur et à mesure de son incidence (après déduction des frais).

L'argent sort-il des pays ? *« Oui »*, affirme Bill Mechanic (Disney). *« Exclusivement en espèces »*, précise Shugrue. Mais ni l'un ni l'autre n'entend indiquer dans quelle proportion. Persistant, apparemment, à payer en roubles et bloquant ainsi tout transfert de fonds, L'URSS oblige au troc. Pespi-Cola ou McDonald contre caviar et vodka ; Columbia-Tristar préfèrerait affecter les fonds bloqués à des tournages sur place ou des expositions.

Lorsqu'aux Etats-Unis, la loi anti-trust vint interdirent l'intégration verticale des Majors (production-distribution-exploitation), les plus malins gardèrent les points de vente, les « épiceries » – les salles. Depuis, les studios brûlaient de « redresser » la situation. Si elle n'a jamais été abrogée, cette loi anti-trust qui ressemble de plus en plus à une passoire.

En Europe de l'Est, la plupart des salles sont de grands palaces classés. Elles sont souvent délabrées, peu conformes aux standards occidentaux de projection et de confort. De gros investissements sont nécessaires à la rénovation du parc. De préférence en dollars – l'apport étranger étant pour l'instant limité à 30 %.

La Warner a pris les devants : l'accord (paritaire) passé avec Sovexport (URSS) porte sur la construction et la gestion de multisalles, dans un premier temps à Moscou et à Leningrad, en vue, à plus ou moins brève échéance, d'une création conjointe d'organismes de distribution. L'expérience est suivie de très près par les autres Majors. Le système – inédit en URSS – multiplierait les points de consommation, donc de vente. Déjà, à Budapest, sont apparues les premières machines à pop-corn. On parle même de réserver certaines salles aux films occidentaux, et d'y faire payer les places en devises – comme dans les magasins d'alimentation.

En Hongrie, Intercom vient de signer un bail à long terme portant sur six salles de Budapest, *« que nous venons d'équiper en Dolby »*, dit Bob Misiorowski, vice-président de la production de Cinergi et délégué à Intercom. *« Simple logique d'investissement : mieux le film est reçu, plus élevés seront les revenus... Pour l'instant, nous sommes très contents de la formule du bail. Si, plus tard, quelqu'un voulait nous vendre une salle bien située dans Budapest... »* La Hongrie n'a pas totalement résolu les questions de propriété foncière, immobilière et commerciale, à savoir : qui possède la salle (fonds de commerce), les murs, le terrain bâti ? Les mêmes questions se posent en RDA. Columbia-Tristar vient de rouvrir à Berlin le bureau fermé depuis la guerre. *« L'essentiel pour l'instant,* dit Ted Shugrue, *est de pouvoir à nouveau faire entrer nos produits dans ces territoires, en obtenant une part convenable du chiffre d'affaire généré. »*

« Puisque les salles s'orientent vers le profit, dit Bill Mechanic, *elles devront en arriver à un prix des places acceptable. »* C'est-à-dire ? *« Tout ce qui ne dépasse pas cette ligne mystérieuse mais bien réelle au-delà de laquelle le public se détournerait »*, répond Ted Shugrue. UIP et Warner imposant à l'Allemagne de l'Est le même prix qu'en Allemagne de l'Ouest au lendemain même de l'unité monétaire lui paraît déraisonnable : *« La population du secteur Est n'est pas encore prête à donner au moins le triple de ce qu'elle paie habituellement pour une place de cinéma. Elle a déjà assez à faire avec la maison, le garde-manger et la voiture. »*

« Tout ceci prendra du temps, réplique-t-on à l'Est, *et ne pourra se développer qu'au rythme des changements politiques. »*

« Déjà en 1985, grâce à la Voix de l'Amérique *et aux publications qui circulaient sous le manteau, les Hongrois connaissaient Rambo,* dit Bob Misiorowski. *Maintenant qu'ils peuvent choisir, leur choix se porte sur les films dont ils ont entendu parler. »* D'où l'introduction sur le marché est-européen d'un marketing « à l'américaine ». *« Nos bandes-annonce sont extrêmement agressives,* poursuit-il, *nous essayons de sortir le film aussi vite que possible, pour profiter des répercussions de la promotion* (et, avoue-t-il, couper l'herbe sous le pied à la piraterie vidéo). *Nous opérons à coups de spots radio et télé, de placards dans les journaux et d'interviews exclusives de nos stars. Pour* Allo Maman, ici Bébé, *nous avons organisé un concours du plus beau bébé – toutes choses correspondant à une méthode révolutionnaire là-bas. Avec, pour message : où et quand sort le film. »*

Cette concurrence incite les distributeurs locaux à davantage d'agressivité et en même temps de disponibilité. *« Si nous voulons tenir le rythme, nous devrons importer des films d'action, des œuvres qui plaisent au public. »*

« L'important est pour l'instant l'acquisition de produits américains par le marché soviétique », déclarait Gerald Rappaport, président de International Film Exchange (associé à Sovexport) à l'hebdomadaire *Variety*. Le cinéma américain s'exporte bien – mais pas n'importe lequel : *« le cinéma d'évasion »*, dit Bill Mechanic. En tête, les films d'action, d'aventure, et le fantastique, de *Star Wars* à *Indiana Jones* en passant par *Batman*. Quand on a été privé pendant des années de *glamour* et de technique brillante, on se dit qu'on aura toujours un Istvan Szabo ou un Jiri Menzel sous la main.

HENRI BÉHAR

(Lire la suite page 10.)



PAUL SCHRADER FACE AUX PROFESSIONNELS DU CINÉMA MOSCOVITE

Dialogue de durs

En mai dernier, Paul Schrader était l'invité à Moscou de l'Union des auteurs de films. Scénariste *(Taxi Driver)*, réalisateur *(Patti Hearst)*, Schrader avait fait le voyage en compagnie de Julius Epstein (scénariste de *Casablanca*) ou de Lawrence Kasdan *(Body Heat)* : soixante ans d'écriture pour le cinéma américain face aux réalisateurs, aux étudiants, aux officiels du cinéma soviétique.
Echanges musclés à la clé.

LES AUTEURS

« Les meilleurs talents de l'industrie soviétique sont engagés dans la politique, *dit Paul Schrader*. L'un d'entre eux me parlait d'une idée qu'il avait eue mais me disait : *« Je n'ai pas le temps d'en parler, je suis en train de négocier une présidence en Afghanistan ! »*

LES ÉTUDIANTS EN CINÉMA

« Désorientés, ils ne comprennent pas ce que veut dire le *« Soyez autonomes »* de Gorbatchev. C'est un problème avec lequel ils n'ont jamais été confrontés. Un artiste dans une économie de marché revient, dans leur esprit, à vouloir mélanger l'huile et l'eau. L'art en URSS a toujours été soumis à un régime élitiste et féodal ; il était affaire de mécénat de la Cour ou de l'Église, puis il a relevé de la politique de l'Etat... Il n'y a donc jamais eu de concept commercial de l'art. Et cette angoisse est très profonde. »

UNE LIBERTÉ NOUVELLE

« La longue tradition qui consiste à s'efforcer de plaire à l'appareil, à ne pas pousser le bouchon trop loin, à ne pas trop sortir la tête, a entraîné une sorte d'impasse artistique. Mais le fait d'avoir en face un interlocuteur, même adversaire, même censeur, rendait paradoxalement la tâche plus facile. Désormais, les artistes doivent plaire à la masse anonyme des publics et ne savent pas comment négocier le virage. Comment continuer à se respecter en faisant des films pour un tel marché ? Le public réclame ce qui lui était interdit, sexe et violence. On ne peut pas leur dire : *« ce n'est pas bien »*. Ou alors, on revient à la case départ. Mais je crois que les choses vont s'équilibrer... ».

McDONALD, BATMAN, SCHWARZENEGGER

« Ce genre de choses est très efficace sur un public qui doit faire longtemps la queue pour obtenir quoi que ce soit et qui n'a jamais connu la gratification immédiate... Se retrouver en présence de ces produits faits pour provoquer instantanément cette forme d'ivresse... C'est comme si on vous enfonçait dans la bouche des amandes enrobées de chocolat, vous avez un accès de diabète, et vous réclamez encore du sucre, encore du sucre. C'est difficile de lutter contre. Nous avons déjà bien du mal à le faire aux Etats-Unis ! »

GORBATCHEV ET LES JEUNES

« S'il est un héros pour les gens de quarante ans et plus, Gorbatchev est très impopulaire chez les jeunes : ils savent que les dix prochaines années seront terribles à vivre, ne se voient aucun avenir. A John Patrick Shanley et Larry Kasdan qui demandaient aux futurs cinéastes ce qu'ils pensaient de l'avenir des artistes en URSS, un étudiant a répondu : *« Nous n'aimons pas penser à l'avenir. »* Croyant à une carence de l'interprète, Kasdan a répété la question : *« Vous ne pouvez pas ne pas y penser. »* Même réponse. Partout où je suis allé, on craignait surtout l'anarchie et la guerre civile qui, balayant la nation, déborderait des frontières. *« Vous croyez que si la Géorgie devient indépendante, elle le restera longtemps ? Non. La Turquie et l'Iran vont leur foncer dedans. Il y aura la guerre avec la Turquie et l'Iran. »*

TROP VITE ?

« Un des étudiants me disait : *« Nous avons besoin d'écrire, les gens ont besoin de voir des comédies qui correspondent à ce qu'ils vivent. Mais comment ? Le temps de les écrire, de les réaliser, puis de les sortir, tout est différent. »* Et c'est vrai : il y a deux mois, quand j'étais en Union soviétique, Gorbatchev contrôlait Eltsine. Deux semaines plus tard, ce n'était plus le cas. »

POUR UNE NOUVELLE CRITIQUE ?

« J'ai lancé une théorie qui a rencontré, je le crains, l'opposition de mes collègues soviétiques : *ils ont* besoin, à mon avis, de critiques intelligents et déterminés, capables, en érigeant une nouvelle esthétique, de susciter un environnement propice à un nouveau cinéma – ce qu'un cinéaste ne peut faire en moins de deux ans. Je leur ai dit que si j'étais russe, en ce moment, j'écrirais un manifeste, parce que je ne saurais pas quoi faire d'autre ! Leur réponse a été : *« Depuis des années nous écrivons des manifestes, nous voulons faire quelque chose. »*



GASTON BERGERET

Paul Schrader.

UNE TRÈS FORTE IDENTITÉ

« L'Union soviétique est peut-être un pays du tiers-monde, économiquement, mais son identité culturelle est très forte, son orgueil national très profond. Malheur à qui en doute et qui, tout en ayant peur de se sentir un affreux capitaliste colonisateur, témoigne à leur égard de condescendance... Offrez un stylo bille, un paquet de Marlboro ou un préservatif, ils le prendront. Mais si vous le faites comme on donne des breloques à un « indigène », tant pis pour vous. Ce *n'est pas l'ignorance ou la naïveté qui les a mis dans* cette situation. Ils ne se laisseront pas écorcher vifs, sauf s'ils ne peuvent pas faire autrement. Ce sont des négociateurs de premier ordre et la plupart des entreprises occidentales ne passent des accords que pour *avoir un pied* dans la place en espérant des lendemains plus mélodieux. Ce serait intéressant de savoir combien d'argent McDonald fait sortir d'URSS. Je parie que ce n'est pas énorme. Dusan Makavejev, qui est yougoslave, me disait : *« Ne va pas croire qu'ils sont occidentaux parce qu'ils ont la même tête que nous. Ce sont en fait des Orientaux. »* Ils sont capables de faire à la culture américaine le coup de Napoléon : *« Entrez, entrez »*, ils écoutent, ils retiennent, ils jangent – puis ils phagocytent. »

LE MAIRE ET LES POULETS

« *Le maire* de Moscou est un homme jeune, brillant, extrêmement astucieux, qui a passé sept ou huit ans sous Nixon à étudier le fonctionnement du gouvernement américain. Lorsqu'on lui a proposé d'ouvrir la télévision soviétique aux séries américaines, il a répondu : *« je ne pense pas que la diffusion sur nos antennes de* I Love Lucy *résoudra nos problèmes. »* En revanche, lorsque Julius Epstein lui a parlé d'un de ses amis qui possède en Indonésie et en Inde des usines à découper les poulets en morceaux et lui a demandé si une telle usine serait envisageable en Union soviétique, le maire a sorti sa carte de visite. *« Qu'il appelle. – Qui doit-il demander ? – Qu'il dise simplement « poulets en morceaux », je prendrai le téléphone. »* C'est tout ce qui l'intéressait. »

LA COPRODUCTION RUSSO-AMÉRICAINE

« Le chef de la Guilde des scénaristes et moi envisagions une coopération russo-américaine ; l'idée d'un film qui se passerait en Géorgie. Nous mettons les chiffres sur la table : *« Admettons,* lui dis-je, *que tu fournisses le personnel, payé en roubles, pour environ 1 million de dollars. Si nous apportons les acteurs américains et les labos occidentaux, ton budget atteint 7 à 8 millions. Donc, même si tu as fourni une équipe tout entière les lieux, les figurants, les costumes – et peut-être même le chef décorateur –, tu auras contribué au budget pour 1/8e seulement. A la limite, les Occidentaux t'accorderont les droits sur ton territoire. En roubles. »* Visiblement, il avait fait le tour du problème, car il m'a dit, le sourire en coin : *« D'accord. Mais en échange, je veux un pourcentage mondial, en devise forte, sur la vidéo. »*

H. B.

Le dollar sonne toujours deux fois

(Suite de la page 9.)

On se précipite sur Sylvester Stallone et Arnold Schwarzenegger, Mel Gibson, Tom Cruise et Bruce Willis, avec un coup de chapeau pour Sean Connery-James Bond...

Privés des subventions annuelles à la production, et dès lors plus soucieux de succès commercial immédiat, les studios répugnent à toute tentative poétique, sérieuse, ou audacieuse. Le danger est réel : selon l'hebdomaire *Variety*, en Hongrie, aucun film hongrois n'est sorti depuis le début de l'année 1990.

Déboussolés, certains cinéastes aussi bien que les studios réclament des quotas à l'importation et une surtaxe sur les films étrangers. D'autre part, afin de sauvegarder cette part d'identité culturelle que transmet le cinéma, un projet de loi visant à créer un fonds national du cinéma est actuellement à l'étude au Parlement hongrois. La coproduction américano-locale ne serait-elle pas une manière de contourner le quota ? *« C'est une des approches possibles »*, reconnaît Ted Shugrue (Columbia-Tristar)

Le plus souvent, ce type de collaboration se réduit malheureusement aux prestations de services de la part du bloc Est. Avec plus ou moins de bonheur (pour le tournage en URSS du *Russia House*, de Fred Schepisi, d'après John Le Carré, tout fut importé, y compris le marmiton de la cantine). *« Pour ce qui concerne la Hongrie,* dit Bob Misiorowski, *nous nous efforçons d'amener les producteurs américains à tourner chez nous, nous leur servons de liaison avec nos partenaires, HungaroFilm et MaFilm, et facilitons le passage des équipements en douane, l'accès aux lieux de tournage, tant en décors naturels qu'en studios. Les conditions sont favorables à de vraies coproductions. Nos installations sont de qualité, nos techniciens éprouvés, nos prix relativement bas. »*

Et les problèmes sociaux relativement conséquents. En URSS, le personnel technique et artistique des studios n'est plus salarié à plein temps, les équipes sont engagées pour la durée d'un projet. Pour apaiser les inquiétudes des travailleurs, l'Union des cinéastes a fondé en 1987 Kinofond, organisme chargé de suppléer à leurs besoins, en particulier par une allocation chômage entre deux jobs. Le cas le plus brûlant est peut-être celui des 2 700 employés de la DEFA, la plus grande unité de production en Europe située près de Berlin-Est *(notre supplément du 2 août)*. Sans subventions, et malgré son intense activité, la DEFA ne peut tenir le coup que jusqu'à la fin de l'année. Après, des centaines de millions de dollars seront nécessaires pour que le studio demeure compétitif. Sera-t-il vendu aux Américains ? On ne voit pas ce qui s'y opposerait désormais.

« Dans un premier temps, dit Bob Misiorowski, *la profession peut faire le siège du gouvernement, au nom de la conservation d'un patrimoine culturel, et l'amener à dire aux Occidentaux que l'outil de production n'est pas à vendre, mais que, s'ils veulent en faire bon usage, ils seront les bienvenus. Ensuite, le studio lui-même devra se « vendre » plus agressivement – et croyez-moi, ils apprennent très vite. »*

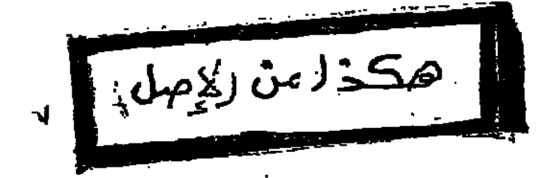
En tout état de cause, ces projets « internationaux » devront-ils toujours être en langue anglaise ? La réponse (côté américain) est unanime : *« Absolument. »*

HENRI BÉHAR



ASSOCIATED PRESS

Grâce à La voix de l'Amérique, aux publications sous le manteau, les pays de l'Est ont entendu parler des grands films commerciaux américains, longtemps avant d'y avoir goûté. Un marketing approprié, lourd et bien ciblé, viendra ensuite alimenter ce goût, artificiellement créé, pour le cinéma d'évasion à gros budget. Les cinématographies de l'Est devront-elles recourir à des mesures protectionnistes pour barrer la route à Batman, Schwarzenegger et Stallone ?
En juillet dernier, promotion de *Rambo* devant un théâtre moscovite.



A LA CONQUÊTE DE L'EST

L'AVENIR DU CINÉMA TCHÉCOSLOVAQUE ET LE FESTIVAL DE KARLOVY-VARY

Le fantôme des libertés

L'ancienne Karlsbad, recevait cette année le Gotha du cinéma de l'Est. L'avenir du Festival, comme celui du cinéma tchécoslovaque, est plus que jamais posé. Et c'est l'ensemble des réalisateurs des années 60, une génération empêchée, qui eut les honneurs du palmarès. Rendez-vous pour un Festival moins nostalgique l'année prochaine à Prague ?

PASCAL DOLEMIEUX/MÉTIS

Ville d'eau longtemps fréquentée par les grands de ce monde, Karlovy-Vary, hantée par le passé du cinéma tchécoslovaque, a peut-être accueilli cet été dans ses palaces rococo d'ultimes festivaliers. A Prague, où l'on pense pour l'an prochain à un Festival de série A, le Kino Alfa projette *les Incorruptibles* de Brian De Palma.

LE Festival international de Karlovy-Vary, en Tchécoslovaquie, est une manifestation biennale qui se prévaut d'être le plus ancien festival cinématographique du monde, après Venise, et qui alterne, les années paires, avec le Festival de Moscou. Karlovy-Vary fêtait cette année sa 27e édition avec le premier «Festival de la Liberté». Après la *« révolution de velours »*, la programmation laissait augurer d'une toute nouvelle orientation dans une voie démocratique, avec, à côté de la compétition officielle, une large sélection de films tchécoslovaques et slovaques des années 60 – interdits par la censure, retirés de la distribution ou jamais projetés – ainsi que les films tournés par les réalisateurs exilés. Ceux-ci étaient venus pour la circonstance dans la célèbre station thermale de Bohême pour ces grandes retrouvailles du cinéma tchèque, arrivés de Vancouver, comme Vojtieh Jasny, des Etats-Unis, comme Ivan Passer ou Milos Forman, de Londres comme Jana Bokova, d'Amsterdam, de Genève, de Berlin, de Stokholm, d'Australie, ou bien de Prague et de Bratislava, comme Vera Chytilova, Juraj Jakubisko, Jiri Menzel ... Le président Havel, follement acclamé partout où il passait, a même consacré une demi-journée à voir la projection de *Jésus de Montréal*.

Etrange Festival 1990, «libéré», qui offrait toutes les ambiguïtés de la liberté! Les représentants officiels des différentes cinématographies étaient souvent les mêmes qu'avant, comme si rien n'avait changé dans le soubassement de l'industrie des pays de l'Est; même la délégation de RDA – qui venait là pour la dernière fois et qui représentait la DEFA, la Deutsche Film Age, en voie de restructuration (Notre supplément daté 2 août). *« On ne peut pas tout changer en même temps, tout détruire d'un coup »*, disait encore M. Janousek, lui-même gendre de l'ancien premier ministre, M. Husak.

Karlovy-Vary-Karlsbad. Un monde qui flotte, une île de Bohême occidentale en plein centre de l'Europe, qui voudrait bien retrouver son lustre perdu de grande station européenne fréquentée par Pouchkine, Goethe, Beethoven, Karl Marx, Capek, Sarah Bernhardt, à quelques kilomètres de la frontière allemande et de Bayreuth. Une station thermale prestigieuse, où la *lingua franca* était, depuis 1948, plutôt le russe que l'anglais ou l'allemand, chez ces curistes-fonctionnaires venus se baigner et boire l'eau d'une bonne douzaine de sources chaudes jaillissant entre 45 °C et 72 °C. Karlsbad, dont les vertus curatives auraient été découvertes, au quatorzième siècle, par le roi Charles IV, et sans doute avant; où Pierre le Grand s'est abreuvé, et qui a connu son apogée au dix-neuvième siècle, comme en témoignent ses demeures élégantes, ses grands hôtels, ses constructions impressionnantes ou élancées, comme l'imposante colonnade de style corinthien dite *« de l'amitié tchécoslovaquo-soviétique »* (jadis colonnade du Moulin), la source du Marché, face à la récente colonnade Gagarine... Avec ses restaurants au triste menu, qui annoncent pourtant encore *« Fournisseur officiel de la cour »*. Avec son Grand Hôtel Pupp, rebaptisé du nom de son fondateur en décembre dernier et où le papier à lettres et la vaisselle indiquent encore «Grand Hôtel Moskva» ... Avec son casino en lourd style viennois, aux fresques et aux pâtisseries sucrées comme des *sachertorten*, géré désormais par une firme autrichienne et où les Tchèques ne peuvent pas venir puisqu'on y joue au baccara ou à la roulette avec des... schillings autrichiens exclusivement.

Une ville de fantômes... Un Festival de fantômes... Avec des films de Tchèques qui ne savent pas d'où ils sont. Des gens qui ont surgi de l'oubli et qui ne reviendront sans doute pas, dans leur majorité, s'établir au pays natal. Il y a ceux qui disent qu'il est dur de déraciner quelqu'un et de s'enraciner ailleurs. Il y en a qui ne réussiront jamais. Mais ce qui est sûr c'est qu'on ne se déracine pas deux fois. Un festival où on honorerait ceux qui n'avaient pas travaillé pendant plus de vingt ans, et d'abord ceux qui n'avaient pu vivre assez pour assister à la fin de la «normalisation» : Elo Havetta (1938-1975), Pavel Juracek (1955-1989), Jan Kadar (1918-1976), Ewald Schrom (1931-1988). Et aussi ceux qui avaient été les artisans d'une remarquable nouvelle vague et dont les films n'avaient pas été montrés en Tchécoslovaquie. Bizarrement, c'est à ces films du passé, à toute une génération empêchée, que le jury perplexe, présidé par le cinéaste anglais Lindsay Anderson, attribua son prix à l'unanimité alors que, vue la médiocrité de la sélection officielle, il n'y eut pas de Premier prix. Celui-ci avait récompensé vingt-cinq fois l'URSS dans le passé, notamment *la Bataille de Stalingrad, la Chute de Berlin, le Don paisible*. Est-ce pour ne pas peiner le juré soviétique Vladimir Menschov, l'auteur de *Moscou ne croit pas aux larmes*, qu'on donna le prix d'interprétation masculine au secrétaire général de l'Union des cinéaste de l'URSS, Andréi Smirnov, vedette d'un film médiocre de Serguéi Yourski, *Chernov?* Un palmarès de fin de course.

En effet, la rumeur courait d'une nouvelle formule pour l'avenir et la possibilité d'en faire une manifestation annuelle. Peut-être à Prague, où se trouverait un public plus large de cinéphiles. Assistait-on au dernier Festival de Karlovy-Vary? *« Il faut un lieu qui ait un attrait incontestable et il est certain que Karlovy-Vary possède un charme fin de siècle extraordinaire, nous disait le directeur. Mais c'est un lieu où on ne trouve pas le public naturel. Les facilités de logement manquent. Ce qui manque, surtout, ce sont les étudiants, les jeunes, les fans de cinéma.*

» A mes yeux, le temps presse. Il serait fatal de laisser ce festival continuer à alterner avec Moscou, car, s'il veut trouver son identité, si l'on veut qu'il puisse avoir un réel prestige, il faut qu'il soit annuel; sinon, cela ne fera que prolonger la confusion »

APRÈS CANNES, VENISE ET BERLIN

La chose la plus importante, la plus difficile, ce serait d'imaginer une manifestation qui s'imposerait internationalement, qui serait au quatrième ou au cinquième rang, et pour laquelle il resterait assez de bons films à mettre en compétition à côté de Cannes, de Venise, de Berlin. Or combien de films nouveaux paraissent-ils par an qui soient dignes de figurer dans une compétition internationale? Là est la question. Y a-t-il encore une place pour un festival qui ne sera pas appuyé sur l'idéologie?

La réponse n'est pas évidente au moment où l'avenir du cinéma tchécoslovaque lui-même est en jeu et va traverser une période difficile. Malgré – à cause de – la liberté et surtout des réalités économiques. Dès 1945, le cinéma avait été la première industrie nationalisée tchécoslovaque, juste après la guerre, avec les meilleures intentions du monde, afin de sauvegarder un cinéma national, de soutenir un cinéma d'art. Mais, après 1948, en devenant une industrie de prestige, un outil de propagande, il était vite tombé dans le schématisme, le pur dogmatisme.

Pourtant, il y avait eu, entre 1963 et 1968, un sursaut. A la fois, le second souffle des générations précédentes (Jan Kadar, Elmar Klos avec *l'Accusé*, Vojtech Jasny avec *Un jour un chat*) et, surtout l'avènement d'un nouveau cinéma, d'une nouvelle vague : Jaromil Jires *(le Premier cri*, 1963), Vera Chytilova *(Quelque chose d'autre*, 1963), Milos Forman *(l'As de pique*, 1963), Evald Schorm *(Du courage chaque jour*, 1964), Ivan Passer *(Eclairage intime*, 1965), Jan Nemec *(les Diamants de la nuit*, 1964), Vera Chytilova *(les Petites Marguerites*, 1966). Jiri Menzel *(Trains étroitement surveillés*, 1966). Jusqu'à l'année 1969, qui verra la fin, mais aussi l'achèvement de plusieurs des chefs-d'œuvre du «printemps tchèque» : *la Plaisanterie*, de Jaromi Jires, *Mes bons compatriotes*, ou *Chronique morave*, de Vojtech Jasny, tandis qu'on enterrait les films terminés comme *Cérémonie funéraire*, de Zdenek Sirovy, comme *l'Oreille*, de Karel Kachyna (exhumé pour le Festival de Cannes 1990). Chef d'œuvre que l'on a pu voir à Karlovy-Vary.



GILL HARTLEY

Aujourd'hui, on attend tout de la réorganisation du cinéma, puisqu'on va dénationaliser, et on étudie une loi-cadre depuis la création jusqu'à la distribution des films. Des missions ont été envoyées pour étudier l'industrie du cinéma en Espagne (un pays qui a changé de régime politique), en Suède (une langue au rayonnement restreint), en France (la loi la plus complexe et la plus satisfaisante).

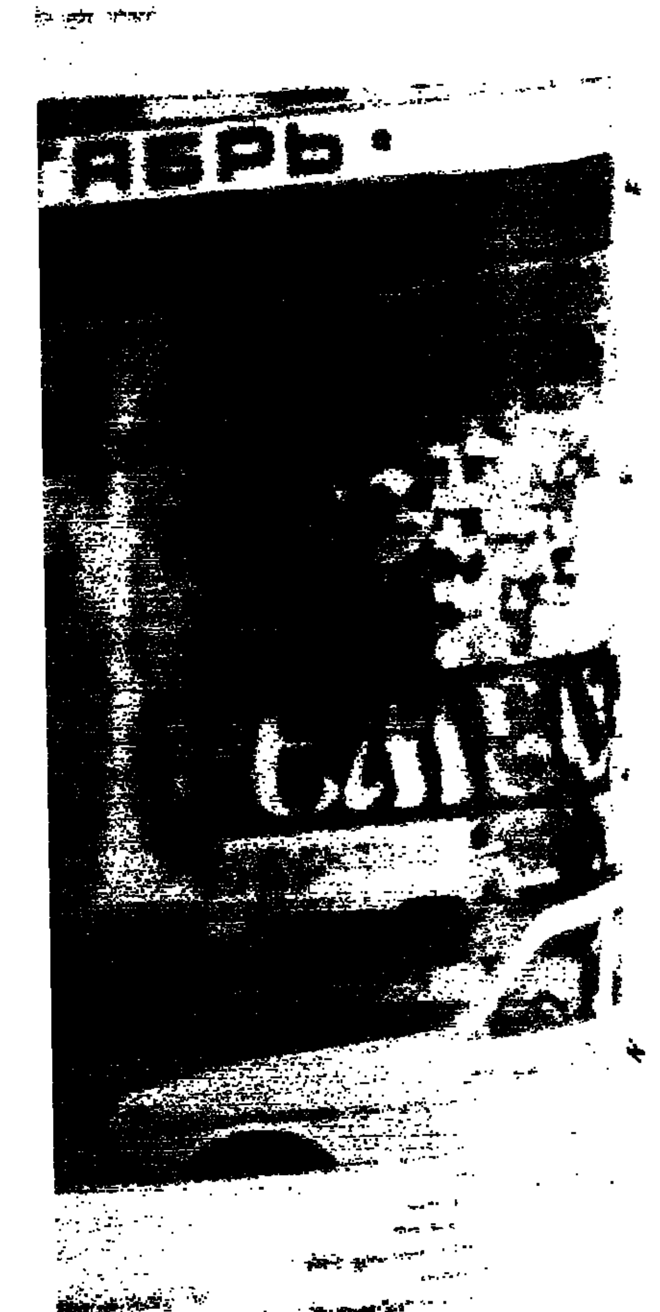
« Nous vivons une période de transition qui risque de durer plusieurs années, explique Antonin Liehm, co-auteur avec Mira Liehm d'un ouvrage sur les cinémas de l'Est (1). *La première mondiale du passage du socialisme vers le marché libre. Pour financer le cinéma, il faut que l'Etat intervienne. Mais à quoi bon vouloir s'inspirer de la France? Dans un petit pays, on ne peut pas faire ce que l'on peut faire en France avec un marché de quatre-vingts millions de spectateurs. Qui va jouer les films tchèques et slovaques? »*

Les Tchèques restent sceptiques sur les possibilités de leur cinéma dans une économie où il faudra bien faire intervenir la rentabilité. Ils ont refusé de vendre, comme en Bulgarie, leurs studios; comme en Hongrie, des salles aux compagnies américaines en sachant que celles ci-finiraient bien par y projeter leurs propres films (lire ci-contre l'enquête d'Henri Béhar). Ils savent qu'ils disposent, avec Prague et même le pays tout entier, d'un formidable décor naturel, à louer contre des devises...

Ils savent aussi que si l'Etat cesse de le soutenir, le cinéma tchécoslovaque ne peut vivre... Mais le cinéma tchécoslovaque peut-il vivre? Là est la question.

NICOLE ZAND

(1) *Les Cinémas de l'Est de 1945 à nos jours*. Éditions du Cerf.



MUSIQUES

SÉLECTION PARIS

Mercredi 8 août

Œuvres de Rosenmüller
Grandi
Castello
Schein
Weckmann
Monteverdi
Cima
Banchieri
Schütz
Merula
Maria Cristina Kiehr (soprano),
John Elwes (ténor),
Ensemble Pontormo.

« Natif » de Toulouse, l'Ensemble Pontormo est un orchestre évolutif : il peut adjoindre à sa formation de base d'autres instrumentistes, de façon à pouvoir aborder le répertoire le plus vaste possible. Ces musiciens jouent sur des instruments anciens, ou des copies, violons, cornets à bouquin, flûtes à bec, clavecin, orgue, etc., savoureux assemblage de sonorités qui parfois se heurtent, parfois se fondent.

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

Jeudi 9

Office de la circoncision, à la cathédrale du Puy-en-Velay
Ensemble Gilles Binchois,
Dominique Vellard (direction).

« Fondé en 1979, l'Ensemble Gilles Binchois tient à son image d'une équipe profondément investie dans la découverte et l'interprétation des musiques au Moyen Age. Sans concession aux modes ou aux contre-modes, il conserve une absolue fidélité à ses objectifs, à savoir un travail d'analyse des différents répertoires (spécialement français), de leurs rapports avec les musiques de traditions orales, de lecture des différentes notations, de recherche d'une vocalité et de sonorités instrumentales adaptées à ces répertoires. L'ensemble n'a délibérément choisi de n'accepter que des activités en accord avec la dynamique du travail entrepris, en sauvegardant le temps nécessaire à la recherche et à la préparation des programmes proposés. » Accordant leurs interprétations à ce manifeste, Dominique Vellard et son ensemble viennent de publier deux enregistrements – le premier, consacré à des ballades, rondeaux et lamentations de Guillaume Dufay et Gilles Binchois (Harmonic Records H/CD 8719), le second, à des ballades, rondeaux, virelais et motets de Guillaume de Machaut (Harmonic Records H/CD 8825) – qui renouvellent totalement l'approche de musiques réalisées, interprétées, chantées de façon beaucoup plus austère par leurs prédécesseurs.

Ces interprètes ne sombrent pas dans le folklorisme, mais abordent ces œuvres sans cette excessive sévérité qui désespère l'auditeur plein de bonne volonté. Leur programme de ce soir est consacré à une œuvre dont le manuscrit retrouvé en 1885, disparu, mystérieusement, réapparu récemment, contient un office qui évoque en premier lieu le miracle de la nativité, l'arrivée du Roi des rois et le mystère de Marie. Les textes sont imprégnés d'une joie profonde, particulièrement les nouveaux chants qui parlent aussi des autres thèmes de ce jour festif : la circoncision du Christ et le Nouvel An célébré joyeusement par les clercs.

Eglise Notre-Dame-du-Travail-de-Plaisance, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

Samedi 11

Mozart
Quatuor pour piano et cordes KV 478

Brahms
Quatuor pour piano et cordes op. 60

Fauré
Quatuor pour piano et trio à cordes nº 2
Quatuor Fidelio.

Il est rare que les quatuors avec piano constitués attirent à eux un public aussi nombreux que des affiche réunissant un soliste et trois instrumentistes à cordes. Ils sont d'ailleurs fort peu nombreux, quand les trios avec piano font florès. Le jeune Quatuor Fidelio mérite que l'on aille à sa rencontre, ces quatre jeunes musiciens jouent avec passion et de belles qualités d'ensemble.

Sceaux. Orangerie. 17 h 30. Tél. : 46-83-12-13.

Mardi 14

Bach
Fantaisie BWV 906
Fantaisie chromatique et fugue BWV 903

Mozart
Fantaisies pour piano KV 396 et KV 397

Chopin
Fantaisie op. 49

Schumann
Kreisleriana
Andreï Vieru (piano).

« Un programme de récital n'a pas à être justifié par des paroles : ce n'est pas par rationalisation (argumentation après coup) qu'il deviendra beau et cohérent. Quelques sensations sur ce choix peuvent néanmoins surgir. Pourquoi des fantaisies ? (...) Elles m'occupent depuis longtemps, non seulement à cause de leur contenu souvent inhabituel, caché, étrange, extravagant ou secret, mais surtout en tant que territoire privilégié de liberté, d'improvisation et de nonchalance dans les enchaînements. L'improvisation relève-t-elle uniquement de notre côté acteur, *qui cherche inlassablement à s'exprimer, ou s'y mêle-t-il parfois un côté* metteur en scène, *voire un côté* souffleur, *d'autant plus fascinant qu'il se « trompe » ou s'égare des canons. (...) Dans chaque œuvre, le rapport de ces trois forces est différent : on l'aperçoit indirectement à travers le rapprochement plus ou moins graduel vers la forme sonate. Dans les* Kreisleriana, *c'est le contenu et non pas la forme qui a incité Schumann à la sous-titrer* Phantasien. *Plus question seulement de métaphores théâtrales dans cette lutte du Moi, perdu d'avance dans la sauvegarde de ses frontières, avec les pulsions et le physique. On sent même un avant-goût de destruction. »* Andreï Vieru n'est pas seulement un pianiste (roumain) au répertoire étendu, il est aussi un musicien qui pense. Et cela s'entend.

Auditorium des Halles, 20 h 30. Tél. : 48-04-98-01. Location Fnac. De 65 F à 95 F.

G. PINKHASSOV

L'altiste Youri Bashmet a fondé et dirige l'un des plus beaux orchestres à cordes du moment. Ses musiciens sont plus sensibles, font moins « militaires à la parade » que ceux du violoniste Vladimir Spivakov. Ils le prouveront, une fois encore, le 14, au Festival de Menton.

RÉGIONS

Festival de Menton

Le 9 août, Evgeny Kissin (piano), *Nocturne op. 48 nº 2, Sonate en si mineur*, de Chopin ; et œuvres de Schubert-Liszt et Liszt (21 h 30, parvis Saint-Michel).

Le 14, Les Solistes de Moscou, Youri Bashmet (alto et direction), *Concerto pour alto*, d'Hoffmeister ; *la Jeune Fille et la Mort*, de Schubert, transcrit pour orchestre à cordes par Gustav Mahler ; *Sérénade pour cordes*, de Tchaïkovski (21 h 30, parvis Saint-Michel).

★ Bureau du festival, palais de l'Europe, avenue Boyer. B. P. 111, 06503 Menton. Tél. : 93-35-82-22 et 93-57-57-00. De 50 F à 220 F.

Festival du Périgord noir

Le 8 août, Nathalie Stutzmann (contralto), Michel Dalberto (piano), *Moments musicaux, Lieder, Wanderer Fantaisie*, de Schubert (21 heures, église).

Le 9, Michel Dalberto (piano), *Klavierstücke op. posthume, Sonates D. 959 et D. 960*, de Schubert (21 heures, église).

Le 11, Trio Haydn de Vienne, *Rondo brillant pour violon et piano D. 895, Notturno, Trio pour piano, violon et violoncelle op. 100*, de Schubert (21 heures, église).

★ Bureau du festival, 49, rue du Général-Foy 24290 Montignac. Tél. : 53-51-95-17 et 53-50-18-39. De 35 F à 150 F.

Festival de La Roque-d'Anthéron

Le festival fête ses dix ans avec faste en programmant une intégrale des sonates de Beethoven...

Le 9 août, Andreas Staïer, piano-forte (*Sonates nºs 4, 5, 6 et 7*, 18 heures, abbaye de Silvacane), Georges Pludermacher (*Sonates nºs 16 « la Boiteuse », 17 « la Tempête », 29 « Hammerklavier »*, 21 h 30, parc du château de Florans).

Le 12, Alain Planès (*Sonates nºs 18 « la Caille », 21 « Waldstein », 24 « à Thérèse », 25 « Alla Tedesca », 27*, 18 heures, parc du château de Florans), Jean-Claude Pennetier (*Sonates nºs 2, 3, 22, 28 op. 101, 30 op. 109*, 21 h 30, parc du château de Florans).

Le 13, Jos Van Immersel, piano-forte (*Sonates nºs 8 « Pathétique », 9, 10, 11*, à 18 heures, abbaye de Silvacane), Michael Levinas (*Sonates nºs 10, 13 « Quasi una fantasia », 14 « Clair de lune », 26 « les Adieux », 32 op. 111*, 21 h 30, parc du château de Florans).

Le 14, Jean-François Heisser (*Sonates nºs 12 « Marche funèbre », 15 « Pastorale », 23 « Appassionata », 31 op. 111*, 21 h 30, parc du château de Florans).

Le 15, Paul Badura-Skoda, piano-forte (*Sonates nºs 1, 8 « Pathétique », 19, 20, 21 « Waldstein »*, 18 heures, abbaye de Silvacane).

... En invitant quelques solistes et ensembles prestigieux...

Le 10, Radu Lupu, *Sonate en sol majeur op. 78*, de Schubert et *Sonate en si mineur*, de Liszt (21 h 30, parc du château de Florans).

Le 11, Jean-Marc Luisada, *Mazurkas op. 6, 7, 17, Valses op. 18, 34, 42, 64, 69, 70 et op. posthume*, de Chopin (18 heures, parc du château de Florans), Maria-Joao Pirès (piano), Augustin Dumay (violon), Gérard Caussé (alto), Gary Hoffman (violoncelle), Vincent Pasquier (contrebasse), *Notturno, Sonate pour arpeggione, Duo pour violon et piano, Quintette « la Truite »*, de Schubert (21 h 30, parc du château de Florans).

Le 14, Christophe Coin (violoncelle), Patrick Cohen (piano-forte), *Sonates pour piano et violoncelle nºs 1 et 2, Variations sur « la Flûte enchantée »*, de Beethoven (18 heures, abbaye de Silvacane).

Le 15, Rafael Orozco, *Sonate D. 960*, de Schubert, trois *Etudes op. 10, Nocturne op. 62 nº 2, Fantaisie*, de Chopin, *Après une lecture du Dante*, de Liszt (21 h 30, parc du château de Florans).

... Et en donnant leur chance à quelques jeunes ensembles en résidence

Du 13 au 19, chaque matin et chaque après-midi, Jean Hubeau (piano), György Sebök (piano), Jean-Claude Pennetier (piano) et Wolker Biesenbender (violon) feront travailler des jeunes ensembles constitués qui se produiront également en public dans le parc du château.

★ Festival de La Roque-d'Anthéron, Château de Florans, 13640 La Roque-d'Anthéron. Tél. : 42-50-51-15. De 80 F à 180F, de 120 F à 210 F pour le concert Dumay-Pirès, 30 F pour les jeunes ensembles en résidence.

Festival de la Vézère

Le 11 août, une représentation de *la Flûte enchantée*, donnée par le Pavillion Opera de Londres, pas de grands moyens, un simple décor peint, un ensemble instrumental réduit à sa plus simple expression, mais de l'intelligence à revendre et un enthousiasme qui chaque année déplace les foules (château du Saillant, 20 heures).

★ Festival de la Vézère, Le Saillant 19130 Voutezac. Tél. : 55-84-72-54. De 80 F à 200 F.

Musique au prieuré Saint-Michel de Crouttes

Un festival qui se consacre à la musique française. Un de plus, se dit-on, intrigué par cette résurgence du nationalisme. Mais celui-ci remet Ernest Chausson à l'honneur. Le 11 août, à 18 heures, Colette Alliot Lugaz chante l'un des plus beaux cycles de mélodies françaises, *la Chanson perpétuelle*, sur un poème de Charles Cros, et deux mélodies, *Serre chaude* et *Caravane* sur des textes de Maeterlinck et Théophile Gautier. Pascal Rogé (piano), Régis Pasquier (violon) et le Quatuor Parisii lui prêteront leur concours. A 20 h 30, les auditeurs pourront écouter le *Poème de l'amour et de la mer* (hélas ! seulement dans la version avec accompagnement de piano) et le *Concert pour piano, violon et quatuor à cordes*.

Le lendemain, à 18 heures, place aux membres du Quatuor Kandinsky qui donneront une pièce pour alto et piano, *le Trio pour piano, violon et violoncelle et le Quatuor avec piano.*

★ Prieuré Saint-Michel, 61120, Crouttes. Tél. : 33-39-15-15. 120 F.

JAZZ

Denis Badault et Simon Spang Hanssen à Paris

Ne négligez pas les clubs au mois d'août. Il ne sont pas tous fermés. Au Sunset (élégances, beautés, les Halles à deux pas), le quartet de Denis Badault et Simon Spang Hanssen (Torchinsky, à la basse ; François Laizeau, à la batterie) finissent la série « new generation ». Ils sont jeunes, post-modernes, romanesques et très musiciens.

★ Du 8 au 11 août, à 22 h 30, au Sunset, 60, rue des Lombards, 75001. Tél. : 40-26-46-60.

Les chemins de Bunus

Pour sa dixième saison, le (petit, mais délicieux) Festival de Bunus mélange les genres et les styles : avec Benat Achiary, Henri Tachant, Javier Louis, Angel Para, Olatz, El Cancio, Gabriela Barrenetchea (d'origine basque) et des Indiens du sud du Chili. L'endroit est paradisiaque. C'est sur la route de Mauléon à Saint-Jean-Pied-de-Port.

★ Du 9 au 12 août, à Bunus, (Pyrénées-Atlantiques). Tél. : 59-37-31-49.

Vocal à Crest

Tradition drômoise des voix et des ateliers (François Mechali, Arvanitas), le Festival de Crest ne se contente pas de son accueil et de son cadre : il s'est spécialisé dans le jazz vocal. Il en offre les meilleurs exemples. Il monte des concours. Avec Bill Deraime, Urszula Dudziak, Benat Achiary, Nina Simone...

★ Du 8 au 11 août, à Crest (Drôme). Tél. : 75-42-00-07 et 75-25-11-38.

Jazz à Marciac

Grand rendez-vous du mois d'août en Sud-Ouest, Marciac a l'art consommé d'allier le classique (Doc Cheatham) et le moderne (Stan Getz, Phil Wood, Jackie McLean), la gastronomie et la jam session.

★ Du 10 au 15, à Marciac (Gers). Tél. : 62-09-33-33.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech. La sélection « Jazz » par Francis Marmande

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans le *Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Cadillac Man

de Roger Donaldson, avec Robin Williams, Tim Robbins, Pamela Reed, Fran Drescher, Zack Norman, Annabella Sciorra. Américain (1 h 37).

Ce n'est pas que Robin Williams, qui vend des voitures d'occasion, soit tellement beau, mais sa vie est pleine de femmes. Elles ne lui résistent pas. Il va jusqu'à *s*'accuser faussement pour délivrer son garage des fureurs d'un jaloux...

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17ᵉ (40-68-00-16).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Pathé Français, dolby, 9ᵉ (47-70-33-88) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, handicapés, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14ᵉ (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18ᵉ (45-22-46-01).

Fire Birds

de David Green, avec Nicolas Cage, Tommy Lee Jones, Sean Young, Bryan Kestner, Dale Dye, Mary Ellen Trainor. Américain (1 h 25).

Deux pilotes sans peur et sans reproche vont combattre les affreux trafiquants de drogue latino-américains dans l'hélicoptère le plus sophistiqué du monde.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3ᵉ (42-71-52-36) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8ᵉ (45-62-20-40).
VF : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14ᵉ (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, dolby, 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96).

Freddy 5 : l'enfant du cauchemar

de Stephen Hopkins, avec Robert Englund, Lisa Wilcox, Danny Hassel, Whitby Hertford, Kelly Jo Minter, Erika Anderson. Américain (1 h 30).

L'équivoque idylle entre Alice au pays des cauchemars et Freddy-le-griffu n'est pas près de prendre fin. Le voilà père, ou plutôt réincarné dans l'enfant qu'attend Alice. Les fans se réjouissent, craignent seulement que la parodie prenne le pas sur le lyrisme.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14ᵉ (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18ᵉ (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

Immediate Family

de Jonathan Kaplan, avec Glenn Close, James Woods, Mary-Stuart Masterson, Kevin Dillon, Linda Darlow, Jane Greer. Américain (1 h 40).

Problème social à l'hollywoodienne. D'un côté, nous avons des parents qui ne peuvent pas avoir d'enfant. De l'autre une adolescente qui attend un bébé mais demeure infantile. De nombreuses occasions pour les acteurs de montrer ce qu'ils savent faire dans les registres de l'émotion contenue, de la réflexion intense, de l'humour pudique.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).
VF : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13ᵉ (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18ᵉ (45-22-47-94).

Kansas

de David Stevens, avec Matt Dillon, Andrew McCarthy, Leslie Hope. américain, 1989, (1 h 45).

Le retour de l'angélique Dillon, un peu usé depuis son apparition dans *Rusty James* de Coppola, dans une aventure plutôt banale de « casse ».

VO : Forum Orient Exprès, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46).
VF : Pahté Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86).

Le Premier Pouvoir

de Robert Resnikoff, avec Lou Diamond Phillips, Tracy Griffith, Jeff Kober, Mykel T. Williamson, Dennis Lipscomb. Américain (1 h 38).

Du fantastique haletant, avec un scénario tellement tordu et convenu à la fois, que les acteurs semblent ne plus savoir où donner de la tête. On a parfois l'impression que, comme dans les soap operas, les auteurs changent leur fusil d'épaule d'une séquence à l'autre. Quand on supporte, c'est épatant.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; George V, THX, dolby, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14ᵉ (43-27-84-50).

VF : Pathé Français, dolby, 9ᵉ (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, handicapés, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96).

SÉLECTION

Crimes et délits

de Woody Allen, avec Martin Landau, Woody Allen, Anjelica Huston, Mia Farrow, Américain (1 h 44).

Le plus burlesque, le plus cruel, le plus cynique, le plus allenien de tous les films de Woody Allen se donne encore, il faut le revoir.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5ᵉ (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8ᵉ (45-74-93-50).

Cry-Baby

de John Waters, avec Johnny Deep, Amy Locane, Américain (1 h 25).

Quand un joli voyou et une douce jeune fille bon genre s'aiment, John Waters se déchaîne. Son interprète favori, l'obèse Divine, est mort, mais il a réuni une distribution insensée qu'il fait chanter et danser, qu'il filme dans des couleurs d'ice creams artificielles, forcément. Succulent.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Odéon, dolby, 6ᵉ (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Opéra, dolby, 9ᵉ (45-74-95-40) ; La Bastille, handicapés, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79) ; UGC Maillot, handicapés, 17ᵉ (40-68-00-16).
VF : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, dolby, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (45-22-46-01).

De Hollywood à Tamanrasset

de Mahmoud Zemmouri, avec Mustapha El Anka, Mostefa Stiti, Larbi Zekkal, Franco-algérien (1 h 35).

De l'influence des feuilletons sur les fantasmes des pauvres, qui dans leurs HLM algériennes, s'identifient aux

➡

Rectificatif

La légende des photos de Paul Langrock, publiées en première page de notre supplément daté 2 août sur la situation des artistes dans l'Allemagne réunifiée, était erronée. Il s'agissait de deux documents relatifs à un projet associatif visant à réhabiliter un immeuble squatté, sur l'Orianienstrasse, à Berlin. L'artiste que l'on voyait se pencher dans le vide n'était donc, en aucune façon, le peintre Wolfgang Krause. Que nos lecteurs et ce dernier veuillent bien nous excuser.

هكذا من الأصل

ARTS

SÉLECTION PARIS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Art-Spectacles.

Go West

Voir notre photo légendée ci-contre.

Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre. 25 F.

Les concours d'architectures publiques

Un vaste panorama, à la signification incertaine, des effets de la commande publique et des concours sur l'architecture contemporaine. Foisonnante, touche-à-tout, l'exposition ne prend pas parti, ce qui laisse au visiteur la difficile besogne de faire son choix, d'exercer son jugement. On perçoit bien ici combien l'architecture est devenue un phénomène de mode.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 27 août.

Paris d'hospitalité

Depuis quelques années, la politique architecturale de l'Assistance publique de Paris a considérablement évolué. Diversité des approches en fonction des spécialités (Charles Foix à Ivry pour les personnes âgées), recherche de talents (Riboulet, Ciriani, etc.) capables de donner une nouvelle et forte expression à un univers qui semblait s'enliser. Il n'y a pas que des réussites, mais la reconversion de l'AP est en bonne voie.

Pavillon de l'Arsenal, 2e étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland, Paris 4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre.

Patrimoine roumain

Les journaux l'avaient raconté, les photographes et les télévisions en avaient rapporté des témoignages fragmentaires. Voici le détail de ce qu'a subi Bucarest sous le régime Ceaucescu. Mais l'exposition ne s'arrête pas au martyr de la capitale roumaine, elle nous convie à parcourir un des pays au patrimoine le mieux préservé malgré ses vicissitudes politiques, en particulier le patrimoine rural.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue St-Antoine, Paris 4e. Tél. : 42-74-22-22. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Un choix d'art minimal dans la collection Panza

Remodelant les trois étages du musée, des installations et des environnements de Carl Andre, Dan Flavin, Sol LeWitt, Robert Morris, Bruce Naumam, Richard Nonas, James Turrell et Lawrence Weiner. Soit un très grand ensemble d'art minimal, du plus immatériel au plus plastique.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 4 novembre. 28 F.

Andy Warhol

Et si l'œuvre toute en surface du pape de la pop culture était moins superficielle qu'on ne le pense généralement? Qui nous renvoie en pleine figure l'image d'un monde vidé par la multiplication des images, d'un monde désincarné, coupé du monde, sur lequel la mort plane.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 10 septembre.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 septembre. 35 F.

Lancés dès 1860 à la conquête de l'Ouest américain, les photographes parcourent à cheval les déserts et les montagnes Rocheuses. Ils découvrent les sites et les décors des futurs parcs nationaux comme le Grand Canon, dans l'Arizona, ici photographié par John K. Hillers, vers 1875. L'exposition « Go West », au Palais de Tokyo, ressuscite un fragment imagé de cette épopée.

[redacted]

RÉGIONS

Aix-en-Provence

Sainte-Victoire Cézanne 1990

La Sainte-Victoire est meurtrie : le site a brûlé l'été dernier, et l'on cherche à réparer le mal. Cézanne peut y aider. Du maître d'Aix, l'exposition rassemble une bonne trentaine de peintures et aquarelles de la montagne, de la citerne, du Château noir. Grâce aux prêts de musées américains, suisses, français...

Musée Granet, place Saint-Jean-de-Malte, 13100. Tél. : 42-38-14-70. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 septembre. 40 F.

Angers

Bernard Moninot

Un dessinateur raffiné, qui travaille sur le noir, le blanc, la transparence et les reflets, et qui aime fixer sur verre ses poussières de graphite et ses lavis d'encre de chine, roues à rayons, ondes, spirales, et autres constructions spatiales autrement plus complexes que les vitrines et les serres de ses débuts, il y a vingt ans.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 septembre. 5 F.

Arles

Alechinsky

Lorsqu'un peintre du Nord émigre vers le sud, ça n'est pas forcément pour brosser la couleur du ciel. A preuve Alechinsky qui, lors de ses séjours arlésiens, s'est employé à relever à même la rue, les plaques d'égout, ces autres bouches du Rhône. Pour avoir un aperçu complet des allées et venues de l'artiste dans le Midi, il faut d'Arles, ou d'ailleurs, faire un saut à Alès, où le musée PAB présente les fruits de sa collaboration avec l'éditeur cévenol.

Musée Réattu, 10, rue du Grand-Prieuré, 13200. Tél. : 90-49-37-58. Jusqu'au 30 septembre.

Biron

Henri Laurens

Ou la sagesse, la mesure, la perfection d'une sculpture claire, qui a mûri au fil des décennies, gagné en souplesse, en rondeurs suggérées par le corps de la femme, mais non perdu de sa rigueur. Une rigueur tout droit venue du temps du cubisme dont Henri Laurens fut l'un des plus dignes représentants. Une importante rétrospective.

Château de Biron, 24540. Tél. : 53-22-62-01. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 septembre. 22 F.

Caen

Les Vanités dans la peinture au XVIIe

Au Musée des beaux-arts de Caen, on aime explorer la peinture du dix-septième siècle, en éclairer les images, montrer les sens cachés. Bref s'occuper d'iconologie, par exemple de l'allégorie de la Charité ou de la symbolique des fleurs. Ou encore, comme cette fois, présenter les tableaux de Vanités.

Musée des Beaux-Arts, Le Château, 14000. Tél. : 31-85-28-63. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre. 6 F.

Céret

Joan Brossa

Le Musée d'art moderne de Céret et le Musée de Collioure ont pris l'habitude de coproduire une exposition d'été. Elle est consacrée cette fois à l'œuvre de l'Espagnol Joan Brossa, dont les activités multiples de poète, dramaturge et artiste conceptuel sont mal connues en France.

Musée d'art moderne de Céret, 4, rue Joseph-Parayre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Colmar

Collages, collections des musées de province

Une bonne idée du musée d'Unterlinden, qui vient de réaménager sa section d'art moderne. Au programme : cent pièces choisies dans les collections des musées de province, et mille morceaux rapprochés à toutes sortes de fins, depuis les papiers collés des cubistes jusqu'aux œuvres des artistes d'Arte Povera.

Musée d'Unterlinden, 68000 Tél. : 89-41-89-23. Tous les jours de 9 heures à 8 heures Jusqu'au 16 septembre. 22 F.

Fécamp

Georges Braque

Une importante rétrospective de l'œuvre gravé, en cent soixante pièces. Où l'on voit que le matériau dicte la forme à l'artiste, qui n'est plus peintre lorsqu'il manipule encres, planches et acides.

Centre culturel du palais Bénédictine, 110, rue Alexandre-le-Grand, 76400. Tél. : 35-28-00-06. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 6 septembre.

Melle

L'été roman

Ou comment révéler les secrets de l'architecture romane de la petite ville tout en rondeurs de Melle grâce à l'art contemporain? A Saint-Hilaire, le MH-Tronic, grosse boîte à musique, permet une visite en musique. Jean-Paul Albinet a installé ses vitraux de publicité à Saint-Savinien. Christina Kubisch révèle quant à elle l'église de Saint-Pierre, en la plongeant dans une obscurité animale. Un étrange voyage.

Eglise Saint-Hilaire, 79500. Tél. : 49-29-11-46. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Montauban

Gérard Titus-Carmel

Cent deux œuvres tirées de plus de vingt séries, pour suivre le cheminement très personnel de l'artiste. Depuis les dessins minutieux de tissus noués autour de bâtons de 1975, jusqu'aux grandes peintures dégoulinantes des *Intérieurs* et des *Extraits et Fragments des Saisons* de 1988-1990.

Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville, 82000. Tél. : 63-20-11-52. Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures. A partir du 1er septembre tlj sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 septembre. 12 F.

Morlaix

Jean Grenier

Un hommage à Jean Grenier (1898-1971), critique d'art, philosophe, écrivain, ami de Paulhan, Max Jacob, Guilloux, Camus et de beaucoup d'autres. A travers ses écrits et un vaste choix d'œuvres des peintres dont il a parlé, en particulier les non-figuratifs dont il a aimé la quête.

Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29600. Tél. : 98-88-68-88. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre. 20 F.

Sables-d'Olonne

Georg Baselitz

« Image », ou la figure humaine dans l'œuvre du peintre allemand Georg Baselitz, depuis 1965. Qui en a fait son cheval de bataille pour un art de la différence (par rapport à l'abstraction ambiante, au temps de sa formation, dans les années 50), et le lieu d'un « expressionnisme formel ».

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 septembre.

Saint-Paul

Joan Miro

Une très grande rétrospective faite d'œuvres majeures venues de partout, qui prend Miro à ses racines terriennes et catalanes, le montre au mieux de sa forme, crevant le plancher des étoiles, plongeant sans filet dans le bleu, le vide, l'infini et la nuit, tarabustant les monstres de ses pensées sauvages, pour en tirer des formes et des couleurs inénarrables.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 octobre.

Strasbourg

Charles Filiger

On connaît encore mal l'œuvre de ce symboliste épris d'absolu, qui fut l'un des voisins de palier de Gauguin au Pouldu, peignit avec conviction des scènes religieuses dans des paysages bretons, opta pour le cloisonnisme, s'enferma, après 1900, dans la solitude et le mysticisme.

Musée d'art moderne, ancienne boucherie, 5, place du Château, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Tanlay

Picasso

Têtes de femmes triangulaires ou lunatiques peintes vers 1940, portraits d'hommes célèbres dessinés à l'emporte-pièce, eaux-fortes enfin : celles particulièrement réjouissantes de la série (complète) des *Degas dans la maison Tellier*.

Centre d'art contemporain du château de Tanlay, 89430. Tél. : 86-75-76-33. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 10 F.

Toulon

Vienne aujourd'hui

Le musée de Toulon a entrepris de faire le tour des capitales européennes pour en présenter l'art d'aujourd'hui. Après Berlin et Lisbonne, c'est le tour de Vienne, dont les plasticiens sont d'ailleurs assez mal connus en France. A l'exception d'Arnulf Rainer, l'héritier le plus direct de Schiele et Kokoschka.

Musée de Toulon, 113, boulevard du Général-Leclerc, 83000. Tél. : 94-93-15-54. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Toulouse

Antonio Saura

C'est la première exposition d'envergure, en France, consacrée à Antonio Saura, l'une des figures majeures de la peinture contemporaine espagnole. Elle est conçue autour de quatre thèmes qui reviennent constamment dans l'œuvre de l'artiste : les femmes, les crucifixions, les portraits imaginaires de Goya, les foules.

Musée d'art moderne et contemporain, 69, rue Pargaminières, 31000. Tél. : 61-21-34-50. Tous les jours sauf mardi et dimanche matin de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 23 septembre. 10 F.

Troyes

Sculpture contemporaine espagnole

Gonzales, Picasso, Chillida, Gargallo, Miro, Oteiza. Soit le noyau classique-moderne de la sculpture espagnole contemporaine, que la région de Champagne-Ardenne a entrepris d'exposer cet été en sept lieux, à Troyes (Cadran solaire et Passages), à Reims (Palais du Tau et FRAC), à Val-de-Vesle (centre Silo), à Charleville-Mézières (Musée Rimbaud).

Musée d'Art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 septembre.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette et Frédéric Edelmann Sélection « Photo » : Patrick Roegiers

CINÉMA

➡

riches, très riches héros de Dallas, à la force invincible des Rambo, à l'intuition sans défaut de Colombo...Et ça leur réussit, en tout cas, ça réussit au film.

VO : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Kill me again

de John Dahl, avec Val Kilmer, Joanne Whalley-Kilmer, Michael Madsen, Jonathan Gries, Duane Tucker. Américain (1 h 34).

Un jeune veuf dépressif se fait tabasser, c'est un privé. Il rencontre une super-garce qui le fait marcher, on peut dire courir. fuir. Se laissera-t-il berner jusqu'au bout ? la question n'est pas là, le film vaut par la fascination qu'il exprime pour les polars désabusés des années 40.

VO : 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

The King of New York

de Abel Ferrara, avec Christopher Walken, Larry Fishburne, Jay Julien, Janet Julian, Paul Calderon, Victor Argo. Américain (1 h 40).

Le polar-opéra le plus flamboyant de l'année – et même des précédentes. Abel Ferrara exalte les bas-fonds new-yorkais mieux encore qu'Eugène Sue l'a fait à Paris, comme Thomas de Quincey aurait pu le faire à Londres. L'histoire est simple, les images somptueuses, l'action ne faiblit pas, et Christopher Walken, Roi de New-York, élégant félin, est séduisant comme Lucifer lui-même.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPRISES

Anna Karenine

de Clarence Brown, avec Greta Garbo, Fredric March, Maureen O'Sullivan, May Robson, Constance Collier, Reginald Owen. Américain, 1935, noir et blanc (1 h 35).

Le sourire de Garbo dans les bras de Fredric March, son regard perdu quand il la quitte pour l'armée, quand dans la fumée du train elle voit déjà sa mort. L'Anna Karenine de Léon Tolstoï est sans doute plus complexe, mais ce n'est pas Garbo.

VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30).

Gatsby le Magnifique

de Jack Clayton, avec Robert Redford, Mia Farrow, Sam Waterston, Bruce Dern, Scott Wilson, Karen Black. Américain, 1974 (2 h 56).

Les personnages sophistiqués et fragiles de Fitzgerald. Sourires et souffrances. Une reconstitution parfaite de l'époque, avec ce qu'il faut de jazz et de smokings blancs. Quand le film est sorti en 1974, on l'a souvent trouvé froid, avec un Redford un peu trop solide. Il gagne à être revu.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Ludwig

de Luchino Visconti, avec Helmut Berger, Romy Schneider, Trevor Howard, Silvana Mangano, Sonial Petrova. Italien, 1972, copie neuve (3 h 50).

Fasciné par les extravagances et les ambiguïtés de Louis II de Bavière, Visconti a raconté amoureusement les souffrances du jeune prince, les malheurs du roi vieilli. Helmut Berger a trouvé là son plus beau rôle.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

La Mort aux trousses

de Alfred Hitchcock, avec Cary Grant, Eva-Marie Saint, James Mason. Américain, 1959 (2 h 15).

Un grand classique hitchcockien avec un scénario sur le fil du rasoir, des scènes d'anthologie, en particulier celle, maintes fois imitée, mais inégalable, où Cary Grant court, poursuivi par un avion.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40). VF : U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

Pat Garrett et Billy the Kid

de Sam Peckinpah, avec James Coburn, Kris Kristofferson, Bob Dylan, Katy Jurado, Jason Robards, Richard Jaeckel. Américain, 1973 (2 h 02).

Un western comme on les faisait dans les années 70, avec du second degré. Ici, il faut avouer que l'histoire de ces deux amis, l'un flic, l'autre célèbre hors-la-loi, s'y prête. Le film est d'abord sorti amputé ; on peut le voir là dans la version la plus proche possible de ce que souhaitait Peckinpah.

VO : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ?

de Pedro Almodovar, avec Carmen Maura, Luis Hostalot, Ryo Hiruna, Espagnol, 1984 (1 h 42).

C'était le troisième film de Pedro Almodovar. Il contenait tout ce qui par la suite l'a fait connaître : l'insolence, la fantaisie agressive, la force truculente... Après quoi, il s'est légèrement civilisé, mais cette histoire de ménagère stressée qui craque, est peut-être sa plus belle œuvre.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

Théorème

de Pier Paolo Pasolini, avec Silvana Mangano, Terence Stamp, Anne Wiazemsky, Massimo Girotti. Italien, 1968 (1 h 40).

C'est peu de dire que l'ange ambigu de *Theorema* a marqué la carrière de Terence Stamp et le cinéma des années 70. Ce personnage qui séduit une famille toute entière est devenu un véritable mythe, cité, utilisé chaque fois que, dans une histoire, l'arrivée d'un étranger révèle les failles d'un groupe social.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

La sélection cinéma a été établie par Colette Godard.

COMMUNICATION

Une hausse moins forte que prévu

La redevance télévisée devrait augmenter de 2,5 %

Le gouvernement devrait proposer au Parlement d'augmenter de 2,5 % en 1991 la redevance télévisée, soit une progression inférieure à la hausse prévue des prix, 3,1 %. La redevance pour un poste couleur passerait ainsi de 552 francs à 566 francs, pour un poste noir et blanc de 355 à 364 francs par an. Les sommes collectées (7,933 milliards de francs en 1990) augmenteraient donc de 150 à 160 millions de francs. Le produit de la redevance ne rattrapera pas, toutefois, son niveau de 1986 (8,2 milliards) : la baisse de la redevance télévisée et la suppression de la taxe sur les magnétoscopes avaient fait chuter les recettes jusqu'à 7,165 milliards de francs en 1988.

De cette somme, il faut déduire les frais de collecte de la redevance, 395 millions de francs par an. Des frais stables depuis cinq ans puisque les effectifs du service du ministère des finances chargé de cette collecte baissent régulièrement, de 2 000 à 1 500 personnes entre 1986 et 1991, grâce à une informatisation poussée.

Le service public de l'audiovisuel devrait donc se partager un peu plus de 7,7 milliards de francs en 1991 au titre de la redevance. Indice des prix oblige, c'est une hausse moins forte que celle qui était demandée par les ministères de tutelle de l'audiovisuel, qui mettent au rang de leurs priorités le renforcement de la production radio et télévisée, l'augmentation des moyens d'Antenne 2 et la politique de décrochage d'information locale de FR3.

A ces sommes devraient toutefois s'ajouter des mesures nouvelles, que les ministères concernés souhaitaient voir atteindre 1,5 milliard de francs. Le ministère des affaires étrangères devrait ainsi augmenter sa contribution (230 millions cette année) au budget de Radio-France Internationale (RFI). Et le gouvernement pourrait prendre à sa charge certaines exonérations de redevances : depuis 1982, le nombre de foyers exonérés (invalides, personnes de plus de 60 ans non-imposables) est passé de un à quatre millions.

M. C. I.

Malgré l'opposition des journalistes

Le groupe Hersant entre dans le capital du quotidien hongrois « Magyar Nemzet »

BUDAPEST

de notre correspondant

La majorité de la rédaction du grand quotidien hongrois *Magyar Nemzet (Nation hongroise*, 140 000 exemplaires) s'est opposée, mardi 7 août, à une prise de participation du groupe de communication de M. Robert Hersant et s'est prononcée en faveur de la proposition du groupe suédois Bonnier (Dagens Nyheter). Sur soixante-huit journalistes, quarante ont voté pour le suédois, et les autres – soit 40 % des membres de la Société des rédacteurs – pour un mariage avec le groupe Hersant. Malgré ce vote, les deux autres composantes du groupe – la maison d'édition du journal *Magyar Nemzet* et une banque – ont signé, vendredi 3 août, avec les Français. La majorité des journalistes de *Magyar Nemzet* (le quotidien le plus respecté dans le pays et qui a une longue tradition – avant l'ère communiste – libérale de centre gauche) accusent le gouvernement de vouloir intervenir dans le processus de privatisation du journal.

Le 20 juin, les journalistes étaient prêts à signer un contrat avec le groupe suédois, mais, après l'intervention du gouvernement, les pourparlers ont été suspendus et un nouvel appel avait lieu. Les Suédois étaient prêts à payer les parts des actions des journalistes, tandis que Hersant se limitait à donner cette somme sous forme de crédit.

Le directeur du groupe d'édition, M. Jozsef Horti (ami personnel de M. Antall, premier ministre hongrois), jugeait la proposition française plus avantageuse : un capital de base plus élevé que celui proposé par les Suédois (140 millions de florins contre 130 millions) et une participation plus élevée (45 %). Les Français proposaient une imprimerie plus moderne livrée dans un délai éclair : quatre mois. Enfin, selon M. Horti (et le gouvernement), la route la plus courte vers l'Europe passe plutôt par Paris que par Stockholm. Mais pour les journalistes de *Magyar Nemzet*, le groupe Hersant est ressenti comme plus « antijournaliste » que le groupe suédois. Les rédacteurs opposés à une entrée du groupe français dans leur journal ont donc décidé d'attaquer le contrat signé par leur direction devant les tribunaux et envisagent de former une société des lecteurs destinée à les aider financièrement.

LASZLO LISZKAI

□ **Canal Plus entre au capital de TV Sport.** – A l'occasion d'une augmentation de capital de TV Sport, Canal Plus fait son entrée au capital de cette chaîne sportive francophone diffusée sur les réseaux câblé. Canal Plus détiendra 28,01 % de TV Sport, soit la même part que la Générale des eaux et European Sports Network. Les autres actionnaires de TV Sport, qui touche aujourd'hui 270 000 foyers câblés, sont Com-Dev (groupe Caisse des dépôts, 10,05 %) et Lavizzari Broadcasting (5,92 %).

Voyage dans l'espace sémantique

Suite de la première page

Après aménagement, M. Jean-François Steiner a retenu deux cent dix mots, d'où un traitement statistique a permis d'extraire un corpus réduit de soixante-six mots.

Placées devant chaque mot, les personnes questionnées doivent le noter de + 3 à – 3 selon qu'il provoque des sentiments agréables ou désagréables. Les notes et leurs écarts permettent alors de positionner les mots dans un espace cohérent.

Mesurées « à l'insu » des questionnés (chaque note est livrée de façon indépendante), les distances entre les mots correspondent effectivement à des proximités sémantiques : ainsi, les mots les plus proches de *argent* sont *richesse, confort, or, cadeau, intelligence, propriété*, etc. alors que *mélancolie* voisine avec *faute, nerveux, le doute, un cri, la lenteur, froid*..., presque un tableau clinique de la dépression !

Analysé en composantes principales et projeté sur un plan, l'espace ainsi défini s'organise autour de trois axes. Le premier, horizontal, oppose les pulsions (*émotion, enfreindre, sensuel, sauvage...*) à l'ordre, au contrôle social et moral (*honneur, patrie, dieu, loi...*), ce qu'en termes freudiens on résumerait par « *ça* » et « *surmoi* ». Les deux autres, verticaux, vont du détachement à l'attachement aux choses matérielles (de *désordre, révolte*, à *or, hériter*), et du conflit (*armure, punir, commander*) à l'harmonie (*ensemble, caresse*).

A partir de cette mise en évidence d'une structure générale, la sémiométrie a surtout l'utilité de segmenter des populations, en dégageant les mots significativement surinvestis (négativement ou positivement) par les différents groupes comparés.

A l'élection présidentielle de 1988, les électeurs de gauche penchaient ainsi vers les valeurs de la contestation – voire de l'anxiété – en privilégiant des mots tels que *révolte, désordre, ironie* ou *doute, lenteur, fragile*. Alors que les électeurs de droite mettaient en avant les valeurs spirituelles (*prêtre, prier, dieu*) ou de l'ordre (*soldat, commander, élite*). A l'intérieur même de l'électorat de droite, les chiraquiens « autoritaires » (*loi, soldat, chasse, fusil*) se distinguaient des barristes plus « romantiques » (*bohême, émotion, poésie*) et plus novateurs (*inventeurs, changement, original*).

Faut-il voir dans ces différences une explication des mauvais reports de vote au deuxième tour, alors que le camp de la gauche apparaissait plus homogène sous la loupe de la sémiométrie? Force est de constater que gauche et droite ne se rencontrent quasiment, au centre de l'espace sémantique, que sur deux mots proches, *peuple* et *éternel*. La rhétorique de la France millénaire a sans doute de beaux jours devant elle.

La nature en bouteille

Dans un tout autre domaine, l'eau minérale, l'analyse révèle que, chez les jeunes femmes (moins de trente-cinq ans), les consommatrices privilégient la sécurité et l'ordre (*règle, industrie...*) alors que les non-consommatrices s'affichent plus proches de la nature (*neige, eau, montagne, fleuve, nager...*) Cet apparent paradoxe tend à indiquer que les jeunes ménagères voient dans l'eau minérale non la nature brute et ses risques, mais la sécurité d'une nature maîtrisée, « en bouteille ». Voilà de quoi faire réfléchir les publicitaires du secteur, et leurs images de grands espaces vierges...

Leur perplexité sera d'autant plus grande que, chez les femmes de plus de soixante ans, l'opposition risque-sécurité bascule : les consommatrices d'eau minérale investissent les valeurs du corps (*séduire, minceur, sensuel, voluptueux*), les abstentionnistes se scindent entre une tendance « romantique » (*aventurier, enfreindre*) et une tendance « sécuritaire » (*ranger, servir*).

Autre exemple : les auditeurs de RTL et de NRJ ne vibrent pas aux mêmes rythmes. Les premiers sont massivement adeptes du *surmoi*, avec des mots tels *honneur, patrie, discipline, famille, maison, économiser*, les seconds ne pensent qu'au *ça*, avec *évasion, changement, charnel, ivresse*... Un tel clivage recoupe celui, plus général, entre jeunes et vieux (moins de trente ans, plus de cinquante ans), le long de l'axe horizontal.

La sémiométrie n'a pas l'ambition d'être l'explication ultime et univoque des comportements. Son but est d'abord opérationnel, au service du marketing. Entre l'approche « clinique », qui permet de dégager la signification des comportements, mais ne peut les affecter d'un poids, ni les rendre repérables, et l'approche quantitative des sondages, qui décrit des comportements et des opinions sans préciser leur sens, elle ouvre une troisième voie. Car elle fournit ses conclusions « en clair », avec une liste de mots qui définit les particularités de chaque segment de population. On évite ainsi les glissement de sens et les jugements de valeur qu'induise l'appellation même des typologies (du type des fameux « décalés » ou « recentrés »).

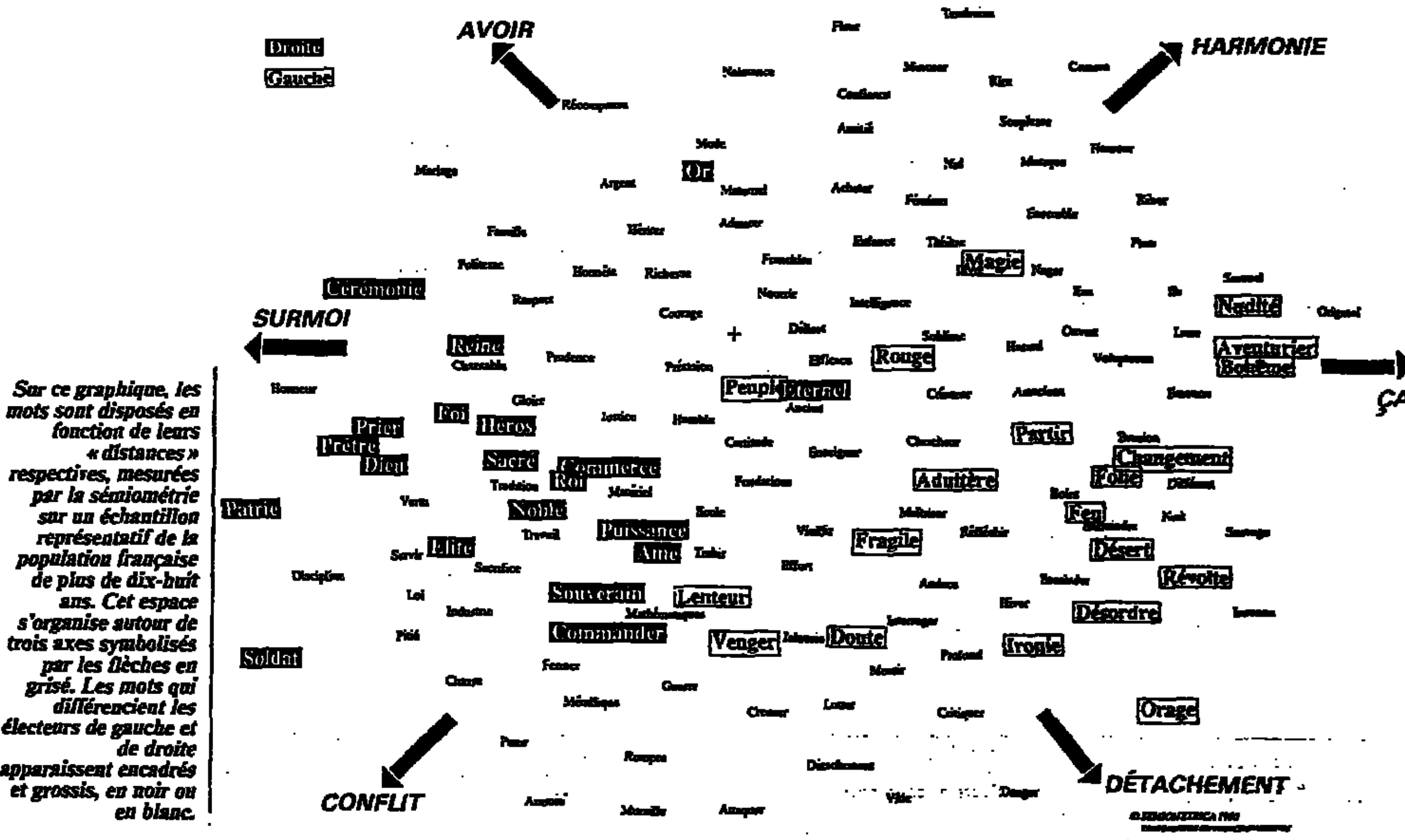
Eclairer le non-dit

Enfin, parce qu'elle est « opaque » pour le questionné, cette méthode peut faire surgir des phénomènes latents, éclairer certains non-dits. M. Emeric Deutsch a ainsi analysé les sensibilités de 1 000 maîtresses de maison de plus de vingt ans, comparant des tranches d'âge de cinq ans.

De vingt à quarante ans, dominent les valeurs pulsionnelles (*sensuel, nudité, émotion*) avec une évolution nuancée. Entre quarante et un et quarante-cinq ans, à l'approche de la ménopause, une rupture nette fait surgir les mots *angoisse, doute, étranger, méfiance*. Puis, après quarante-six ans, dominent de façon stable les valeurs d'ordre, de morale et de tradition. Dans une société qui combat le vieillissement, la concomitance des évolutions hormonales et des projections dans l'univers du sens serait-elle apparue consciemment aux mêmes femmes, interrogées classiquement ?

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les valeurs de la gauche et de la droite



Sur ce graphique, les mots sont disposés en fonction de leurs « distances » respectives, mesurées par la sémiométrie sur un échantillon représentatif de la population française de plus de dix-huit ans. Cet espace s'organise autour de trois axes symbolisés par les flèches en grisé. Les mots qui différencient les électeurs de gauche et de droite apparaissent encadrés et grossis, en noir ou en blanc.

Lecteurs du « Monde »

Lecteurs réguliers du *Monde*, votre sérieux étonnera toujours... Quel que soit le groupe auquel on vous compare, les mots que vous affectionnez tracent de vous un « portrait chinois » tout en rigueur et en détachement des biens de ce monde. Par rapport à l'ensemble de la population, vos mots favoris sont *écrire, interroger, pardon, réfléchir, livre, étranger, chercheur, enseigner*.... Alors que *argent, commerce, hériter, confort, viril* ne semblent vous inspirer que dédain.

Comparés aux cadres, vous privilégiez *raison, soigner, école* et repoussez *vitesse, magie, puissance*.

Par rapport aux lecteurs du *Figaro*, vous êtes des adeptes de la nature (*fleuve, lune, sauvage, rêver, sommet...*) et préférez leur laisser *dieu, patrie, morale, tradition* et *puissance*. Mais par rapport aux lecteurs de *Libération*, vous ne rêvez que de *prudence, politesse, travail, industrie, discipline, école*. Alors que les fans du tabloïd s'enflamment pour *bohême, original, mystère, charnel* et *humour*.

Est-ce parce que, à la puissance temporelle immédiate, vous préférez la sublimation ? Vous avez en tout cas le profil « sémiométrique » du voyageur en train, préférant laisser la voiture à d'autres.

Rocardiens, fabiusiens et deloristes

Alors que les gens de marketing utilisent déjà la sémiométrie pour mieux cibler leurs produits – qu'il s'agisse de trouver un nom de plat cuisiné de poisson, ou de choisir entre deux esquisses d'automobiles, – les hommes politiques n'ont pas encore franchi le pas.

Pourtant, alors que la gestion quotidienne de la cité semble évoluer vers un consensus minimal, les clivages de valeurs entre gauche et droite sont encore très marqués en termes de valeurs, entre l'ordre et la liberté. Quant aux préférences de leurs supporters, elles tracent bien souvent un portrait saisissant de nos vedettes de la politique.

La lutte des courants du PS se retrouve dans les mots préférés de ceux qui placent en tête de leurs préférences politiques MM. Rocard, Fabius ou Delors. Ainsi, comparés aux fabiusiens, les rocardiens mettent-ils en avant des mots comme *désordre, ironie, critiquer, art, arbre*.... Alors que les fans de M. Fabius sont des adeptes de *argent, propriété, mode, or, mariage, confort, matériel, ambition, gloire*... tout un programme !

Le clivage est tout aussi net entre les rocardiens et les partisans de M. Jacques Delors. Les premiers penchent toujours vers le détachement et le « *ça* », avec *émotion, évasion, sensuel, révolte*. Les seconds ne rougiraient pas d'être qualifiés de démocrates-chrétiens, puisqu'ils affectionnent relativement *dieu, foi, sacré, noble, élite, morale, patrie, charitable, justice*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry ». Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du *Monde* au (1) 42-22-20-20

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– **Jean-Baptiste CARNET**

est extrêmement heureux d'annoncer son arrivée le 12 juillet 1990, chez

Lucile BRAJOT et **Jean CARNET**,

à Paris.

« Joie et espoir. »

Décès

– M. Pierre Arnaud,
son époux,
Emmanuel,
son fils,
Les familles Arnaud, Bellenfant, Bernard, Boulerne, Canard, Gervois, Jouve, Keller, Ménard, Pisano, Pupat, Thet, Umansky,
Parents
Et alliés,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre ARNAUD,
née Jeanne Bellenfant,
conservateur
à la bibliothèque de la Sorbonne,
officier des Palmes académiques,

survenu le 3 août 1990, à l'âge de cinquante-huit ans, à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Civens (Loire), dans l'intimité.

Domaine Lattard,
42110 Civens.
82, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Simone de BACKER,

survenu le 30 juillet 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 6 août, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Clignancourt, suivie de l'inhumation au cimetière de Neuilly-sur-Seine.

Une messe sera célébrée ultérieurement pour réunir ses proches et ses amis.

28, square de Clignancourt,
75018 Paris.

– Mme Nathalie Bréaud,
et ses enfants,
Fabrice, Aliénor et Sylvain Benoist,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Marie BENOIST,
maître de conférences
au Collège de France,
sous-directeur
du Laboratoire d'histoire
de la civilisation moderne,

survenu, le 1er août 1990, dans sa quarante-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Livet-en-Saosnois (Sarthe), le samedi 4 août.

Une messe sera célébrée à Paris en septembre.

27, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 3 août.)

– Mme Louis Chardigny,
M. et Mme Serge Arfi,
M. et Mme Albert Griesser,
M. Denis Chardigny,
Mme Marie-Paule Chardigny,
en religion Sœur Marie-Françoise Xavier,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis CHARDIGNY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,

leur époux, père, frère,

survenu le 2 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité familiale, le 6 août, en l'église de Saint-Sulpice-de-Favières, suivi de l'inhumation au cimetière de Souzy-la-Briche (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Léon-Jost,
75017 Paris.

– Mme Henri Dié,
Sa famille,
Ses amis,
Et ses proches
ont la douleur de faire part du décès de

Henri DIÉ,

survenu le 6 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les funérailles auront lieu dans la plus stricte intimité, le mercredi 8 août.

Villa Bleue,
Rue de l'Abbaye,
Monaco.

– Jacques-Xavier et Simone Mathieu,
Damien, Séverine et Bénédicte Mathieu,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri DIÉ,

survenu le 6 août 1990, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

6, rue du Foin,
75003 Paris.

– Le jour du Seigneur, 5 août 1990,

Madeleine HEMMER

est retournée à la Maison du Père.

André Hemmer,
son époux,
Monique Hemmer †,
Geneviève et Daniel Labourdette,
Odile et Jean Gramola,
Annick Hemmer,
petite sœur de l'Assomption,
Françoise et Bernard Foucher,
Marie-Thérèse et Jacques Foucher,
Yvonne et Jean Travaille,
Bernadette et Jean-Pierre Santiano,
Colette Schneider,
Jean-Noël Hemmer †,
ses enfants,
Ses vingt et un petits-enfants,
Ses seize arrière-petits-enfants,
invitent sa nombreuse famille, ses amis et voisins à se retrouver le jeudi 9 août, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Vélizy, pour célébrer son entrée dans la Résurrection.

« Vous êtes maintenant dans la peine, mais je vous reverrai, et votre cœur se réjouira, et votre joie, personne ne vous l'enlèvera. »
Saint Jean, XVI, 22.

Son inhumation aura lieu au cimetière de Vélizy.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons seront versés au CCFD ou au Secours catholique.

1, rue Racine,
78140 Vélizy.

– Paule Khodabandeh,
son épouse,
Philippe et Soheila,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur
Esmail KHODABANDEH,

survenu le 2 août 1990, à Téhéran.

L'inhumation a eu lieu à Shah' Abdul Azim.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Villers-Cotterêts. Quimper. Chambéry.

Mme Odette L'Helgoualc'h,
son épouse,
M. René L'Helgoualc'h,
M. et Mme Roger Chulliat-L'Helgoualc'h,
Mlle Georgette L'Helgoualc'h,
ses frère, sœurs et beau-frère,
M. Olivier Chulliat,
son neveu,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

Jean L'HELGOUALC'H,

survenu le 6 août 1990, dans sa soixante-troisième année.

Selon sa volonté, il sera incinéré dans la plus stricte intimité.

Il ne souhaitait ni fleurs ni couronnes, mais plutôt des dons à la recherche concernant les maladies respiratoires (à adresser à Mme L'Helgoualc'h qui transmettra les sommes reçues au siège de la MGEN).

« Sa mort nous sépare. Ma mort ne nous réunira pas. C'est ainsi : il est déjà beau que nos vies aient pu si longtemps s'accorder. »
Simone de Beauvoir.

8, rue des Jonquilles,
02600 Villers-Cotterêts.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le dimanche 5 août 1990, à 15 heures, à son domicile de Paris, 7, rue du Conseiller-Collignon, de

Mme Maurice MICHEL,
née Andrée BIENFAIT.

La cérémonie religieuse aura lieu, dans l'intimité, le jeudi 9 août, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 4, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

La messe sera concélébrée par les Révérends Pères Chueca et Zabiega.

La cérémonie religieuse sera suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de Neuilly.

Une messe sera célébrée à l'automne.

De la part de
Son fils Patrice,
Ses nièces et neveux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue du Conseiller-Collignon,
75116 Paris.

– Les familles Nazarian, Voguet, Willets, Scaife, Baltzinger, Seignan et leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anaïs NAZARIAN,
née Vosgueritchian.

Les obsèques ont été célébrées, le mercredi 8 août, dans la stricte intimité familiale.

– M. Roland Nungesser,
député-maire de Nogent-sur-Marne,
ancien ministre,
et Madame,
ses enfants,
Le capitaine Fournier et Madame,
M. et Mme Launay,
Mlle Marie-Estelle Nungesser,
ses petits-enfants,
Les clubs du 3e âge de Nogent,
Le comité du souvenir Nungesser-et-Coli,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aline NUNGESSER,
officier du Mérite national,

rappelée à Dieu, le 6 août 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 10 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne).

– Les Scouts de France s'associent à la douleur de la famille de

Roland PIERRE,

rappelé à Dieu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Membre de l'Equipe nationale formation, Roland a su communiquer jusqu'à ses derniers jours la qualité de la vie au camp et l'amour de la nature.

Un dernier adieu lui sera donné en l'église de Jambville, le jeudi 9 août 1990, à 10 h 30.

Château de Jambville,
78440 Gargenville.

– **Ingrid REINER**

s'est endormie paisiblement.

La crémation a eu lieu dans la plus stricte intimité au Père-Lachaise, le 6 août 1990, suivant sa volonté.

Son souhait fut que ses amis, en place de fleurs, fassent un don à
Fondation pour l'enfance,
8, rue des Jardins-Saint-Paul,
CCP Paris 92-80-88 X.

Pascale et Jacques Reiner,
6, rue Saint-Saëns, Paris.

– Le secrétaire perpétuel
Et les membres de l'Académie française,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

M. Jacques SOUSTELLE,
ancien ministre,
commandeur de la Légion d'honneur,

décédé le 7 août 1990, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Un service religieux sera célébré, à Paris, à la fin du mois de septembre.

– Le président
Et le comité directeur de France-Israël, alliance Général-Kœnig,
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jacques SOUSTELLE,
président d'honneur de l'association.

France-Israël,
63, boulevard de Sébastopol,
75001 Paris.

(*Le Monde* du 8 août
et lire page 7.)

– Son épouse,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
Ainsi que ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Dominique WARNIER,
chevalier de l'ordre du Mérite,
lauréat 1974
de l'Engineer and Scientist Award,

survenu le 5 août 1990, à l'âge de soixante-dix ans.

Ses travaux sur l'utilisation de la logique ont marqué fortement le développement de l'informatique, comme sa modestie et son humanisme ont frappé ceux qui l'ont connu.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 août, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Sannois (Val-d'Oise).

Remerciements

– Etretat. Abidjan.

– Mme Charles Lassire,
son épouse,
M. et Mme Gilles Lassire,
ses enfants,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie reçues lors des obsèques de

M. Charles LASSIRE,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leurs présence, messages, envois de fleurs, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive gratitude.

PFA Michel Hamel,
76790 Etretat.
Tél. : 35-27-08-29.

Anniversaires

– Une cérémonie anniversaire aura lieu le 9 août 1990, à 12 heures.

Une minute de silence sera observée à la mémoire des juifs et d'un musulman victimes dans l'attentat perpétré le 9 août 1982 au magasin Goldenberg, 7, rue des Rosiers, Paris-4e.

– Le 9 août 1983,

Georges VALLIN

nous quittait.

Ne l'oublions pas.

Le Suchet-Joannas.

PARIS

Les défenseurs du parking de Montmartre contre M. Delebarre

Après le classement, décidé par M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, du site du « Maquis » de Montmartre menacé par un projet de parking (*le Monde* du 8 août), M. Roger Chinaud, maire du dix-huitième arrondissement, s'est déclaré *« choqué »*. Cette mesure est, selon lui, *« la preuve de l'incohérence politique du gouvernement, qui affiche des principes de décentralisation et gèle en fait toute initiative locale »*.

Deux autres associations, l'Union des habitants de la place du Tertre et l'Association des commerçants et propriétaires de la Butte Montmartre, sont favorables au projet de parking et protestant contre le gel des travaux imposé par les défenseurs du « Maquis » et par l'Etat.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 8 août :

UN ARRÊTÉ

– Du 6 août 1990 portant suspension de la fabrication et de la mise sur le marché et ordonnant le retrait des engins de type pédalo dénommés Super Glisseur Junior.

UNE LISTE

– D'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1990.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5321

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III						■		■	
IV			■						
V					■				
VI	■	■	■		■				
VII							■		
VIII					■			■	■
IX				■					
X						■			
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Etait souvent sur les dents. – II. Un homme qui fait de l'effet. – III. On veut parfois qu'elle réalise ses aspirations. – IV. En France. De l'herbe dans l'eau. – V. Bon quand il n'y a rien de cassé. Parfois cloué sur un fauteuil. – VI. Pas atteint. – VII. Bien attachée. Partie de l'Espagne. – VIII. Un bout de bois. Note. – IX. Pour faire la peau. Où il n'y a rien à reprendre. – X. Qui dégagent une forte chaleur. Siège d'université. – XI. Parfois trouvée au logis. Peut se mettre dans le fond.

VERTICALEMENT

1. Pas du tout fidèle. Le bon n'est pas une bagatelle. – 2. Partie du monde. Producteur de grains. – 3. Imite un bossu. Rumine à l'étranger. – 4. On en prend en s'élevant. – 5. Quand elles sont en main, tout est prêt. Endroit où l'on voit le jour. – 6. Pour faire l'appel. Comme un tissu qui n'a aucune souplesse. – 7. Cri d'un baigneur qui avait fini de « nager ». Qui s'est bien ramassé. – 8. Vieille ville. Assortie quand on est dans de beaux draps. Dans une main où il n'y a pas de poil. – 9. Emplacement pour une épée. Pas annoncée.

Solution du problème n° 5320

Horizontalement

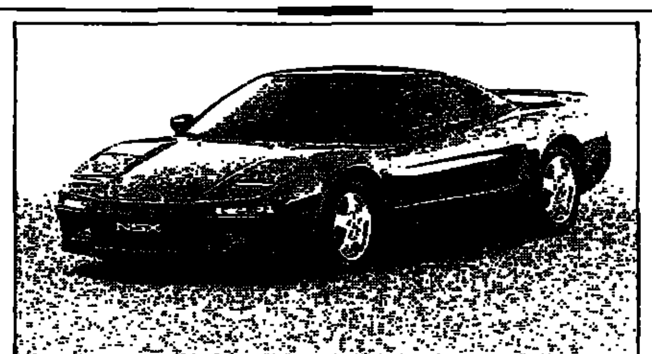
I. Faussaire. – II. Urne. Noël. – III. Naevus. Nu. – IV. As. Inepte. – V. Merci. Ars. – VI. Brie. Pré. – VII. Espèces. – VIII. Leu. Ans. – IX. Eosine. Ni. – X. Léon. Eon. – XI. Dessertes.

Verticalement

1. Funambule. – 2. Araser. Eole. – 3. Une. Rieuses. – 4. Sévices. Ios. – 5. Uni. Panne. – 6. Anse. Pêne. – 7. Io. Parcs. Et. – 8. Rentrée. Noé. – 9. Elues. Soins.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE



Honda NSX : Modène dans le collimateur

Après Nissan, qui, avec sa 300 ZX, vise sans contestation possible la production Porsche et spécialement la 944 turbo (*le Monde* du 7 juin), Honda annonce l'arrivée en Europe d'une NSX qui ne manquera pas d'intéresser la firme italienne Ferrari, qui retrouvera dans cette nouvelle venue une silhouette familière et des performances proches de plusieurs versions de sa production. Ce coupé sera exposé au prochain Salon de Paris, rebaptisé depuis 1988 Mondial de l'automobile et du transport.

La NSX est une biplace (4,40 mètres de long) à moteur central réalisée en aluminium tant pour la carrosserie que pour le châssis et la suspension. Elle est animée par un six cylindres en V atmosphérique à vingt-quatre soupapes (2 977 cm^3) et qui sort 270 chevaux. La boîte de vitesses est au choix manuelle à cinq rapports avec embrayage à double disque ou automatique (à quatre rapports) avec verrouillage de convertisseur. Différentiel autobloquant à limitation du couple, systèmes antipatinage et antiblocage, on retrouve dans ce coupé bien des caractéristiques et des techniques directement inspirées par la compétition.

La vitesse maximale annoncée par le constructeur est proche des 280 km/h, les 100 km/h sont atteints en 5,9 secondes et le kilomètre (départ arrêté) en 25 secondes. Encore une fois, des performances comparables à celles qu'atteignent plusieurs modèles fabriqués à Modène par la firme au cheval cabré.

La NSX devrait être commercialisée en France à la fin de l'année au prix de 500 000 F (contre 659 000 F pour une 348 TB de Ferrari et 612 000 F. pour une Mondial « T »). Vingt-cinq exemplaires sortent chaque jour à l'heure actuelle de la chaîne construite pour elle par Honda.

C. L.

PARIS EN VISITES

JEUDI 9 AOUT

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 10 heures et 14 h 30, métro Louvre (P.-Y. Jaslet).

« A la découverte du quartier Montsouris », 10 h 30, métro Cité-Universitaire (V. de Langlade).

« Cristaux précieux », 14 h 15, entrée de l'exposition, Muséum national d'histoire naturelle, galerie de minéralogie (Art pour tous).

« Donjon de Philippe Auguste, crypte et Pyramide », 14 h 15, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Tourisme culturel).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide et les appartements royaux », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« Hôtels célèbres du Marais », 21 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Révolution », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (C. Merle).

« Le Marais, de l'hôtel de Sens aux pavillons de la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Les plus grands hôtels du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue de Louis XIII (Mme Cazes).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel des archevêques de Sens, siège de la bibliothèque Forney », 15 heures, 1, rue du Figuier.

« Le nouveau quartier des Halles », 15 heures, façade de l'église Saint-Eustache, rue du Jour (Monuments historiques).

« Trésors de la cathédrale russe. Le mariage de Picasso. L'alchimie de l'or », 15 heures, 12, rue Daru (I. Hauller).

« Un quartier en pleine mutation : Montparnasse, de Notre-Dame-du-Travail aux aménatements de Ricardo Bofill », 15 heures, sortie métro Gaîté (Paris et son histoire).

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15

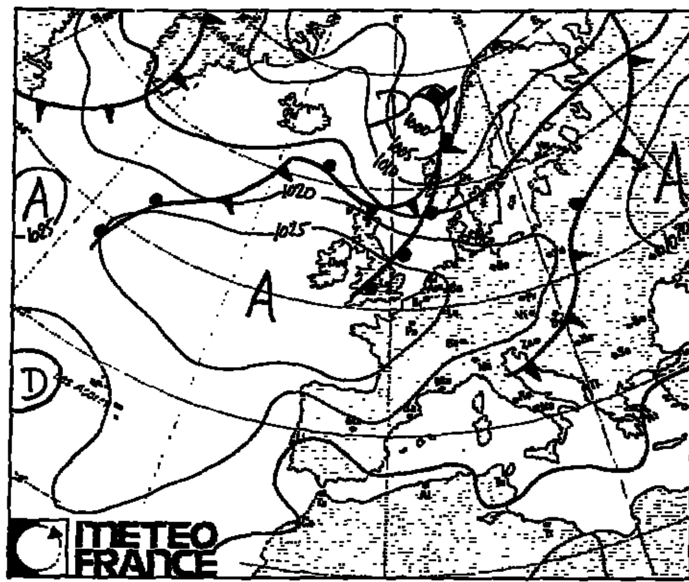
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

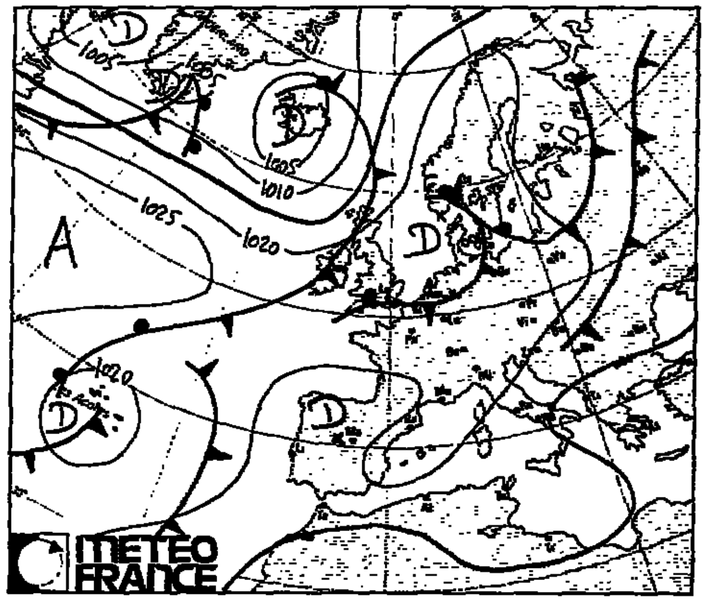
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 AOUT 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 AOUT A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 août à 0 heure et le jeudi 9 août à 24 heures.

Les conditions anticycloniques vont encore largement prédominer sur l'ensemble du pays jeudi. La conséquence en sera un temps généralement très ensoleillé, avec toutefois quelques nuages sur l'extrême Sud-Est et la Corse où des averses orageuses sont encore possibles.

Jeudi : ensoleillé en toute région.

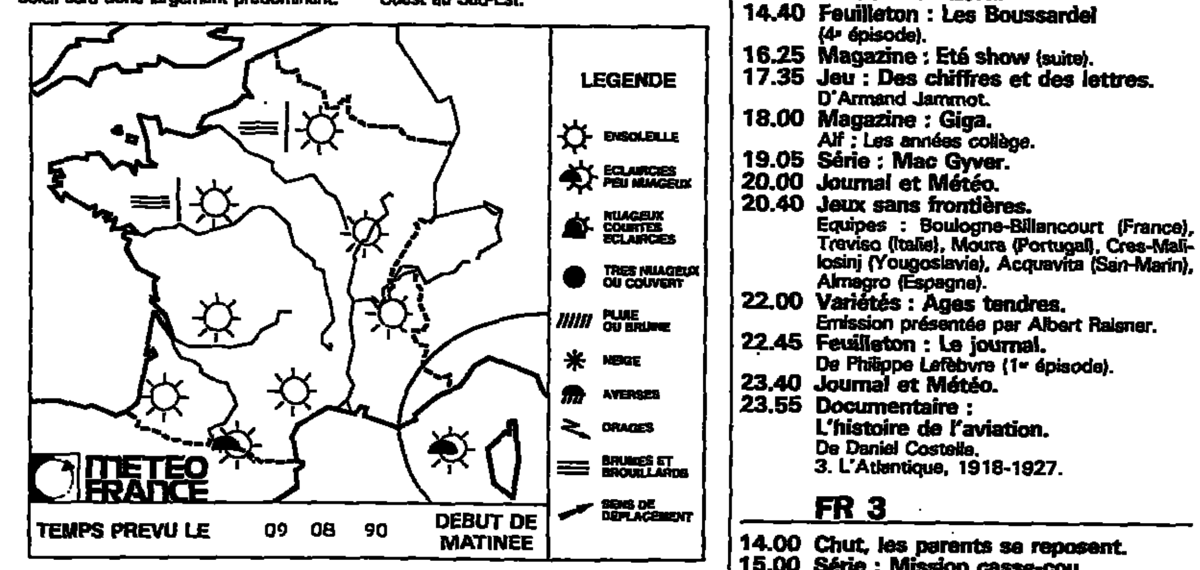
Le matin, le ciel sera bien dégagé sur l'ensemble du pays. On pourra tout au plus s'attendre à quelques bancs de brume ou localement de brouillard plus principalement près des côtes de la Manche où le vent marin aura apporté un peu d'humidité. En Corse et dans la région niçoise, le ciel sera nuageux, mais le soleil se fera bien ressentir.

En cours de journée, il y aura peu d'évolution. En effet, le ciel restera peu nuageux avec quelques nuages de beau temps. Le soleil sera donc largement prédominant.

Cependant, sur l'extrême Sud-Est et la Corse, au fil des heures, les nuages pourront se faire de plus en plus menaçants et donner de rares averses.

Les températures minimales seront encore fraîches en de nombreuses régions. Elles seront généralement comprises entre 8 et 12 degrés (les valeurs les plus basses étant observées du Nord au Nord-Est), mais atteindront les 14 degrés près des côtes de la Manche et de la mer du Nord et 15 à 20 degrés près de la Méditerranée.

Les maximales, quant à elles, seront globalement en hausse par rapport à la veille d'environ un à deux degrés. Elles repasseront légèrement au-dessus des valeurs en saison. Elles s'échelonneront de 22 à 24 degrés sur le nord du pays (localement 20 degrés près des côtes). 24 et 26 degrés de la Bretagne au Nord-Est, 26 à 28 degrés du Poitou-Charentes au Lyonnais et de 28 à 32 degrés du Sud-Ouest au Sud-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-8-90 à 6 heures TU et le 8-8-90 à 6 heures TU — le 8-8-90

FRANCE			
AJACCIO	29	17	D
BIARRITZ	24	12	D
BORDEAUX	25	11	D
BOURGES	23	10	D
BREST	21	11	B
CAEN	20	10	D
CHERBOURG	18	12	D
CLERMONT-FER.	22	7	D
DIJON	22	10	D
GRENOBLE-SM-H	25	11	D
LILLE	21	9	D
LIMOGES	21	13	D
LYON	22	13	D
MARSEILLE-MAR.	26	15	D
NANCY	21	6	D
NANTES	25	12	D
NICE	28	20	N
PARIS-MONTS	23	13	D
PAU	26	10	D
PERPIGNAN	29	18	D
RENNES	24	10	D
ST-ETIENNE	21	7	D
STRASBOURG	22	8	D
TOURS	24	11	D
TOULOUSE	27	12	D
POINTE-A-PITRE	33	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	36	21	N
AMSTERDAM	30	9	D
ATHÈNES	31	20	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	27	21	N
BELGRADE	34	17	D
BERLIN	22	9	D
BRUXELLES	20	9	D
LE CAIRE	33	24	N
COPENHAGUE	23	10	A
DAKAR	30	22	P
DELHI	32	27	C
DJERBA	30	26	N
GENÈVE	22	14	-
HONGKONG	33	28	N
ISTANBUL	29	21	D
JERUSALEM	28	19	N
LISBONNE	31	22	D
LONDRES	21	11	C
LOS ANGELES	25	19	N
LUXEMBOURG	20	9	D
MADRID	30	17	N
MARRAKECH	41	23	D
MEXICO	20	12	P
MILAN	21	16	N
MONTRÉAL	21	18	N
MOSCOU	26	14	D
NAIROBI	24	12	C
NEW-YORK	29	23	A
OSLO	20	12	P
PALMA-DE-MAL.	30	18	D
PÉKIN	28	23	P
RIO-DE-JANEIRO	22	17	D
ROME	30	20	O
SINGAPOUR	33	25	A
STOCKHOLM	20	12	D
SYDNEY	17	7	C
TOKYO	36	27	N
TUNIS	32	22	D
VARSOVIE	16	13	P
VENISE	21	17	D
VIENNE	30	15	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 8 août

TF 1

20.35 Téléfilm : Le congrès.
De Claude Guillemot.
22.05 Feuilleton : Le Gerfaut (7e épisode).
23.20 Feuilleton :
Le rire de Caïn (4e épisode).
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Carte blanche à Eve Ruggieri.
Rigoletto, rigoler...tard ! Avec Antoine de Caunes, Jacqueline Maillan et Dominique Lavanant.
22.00 Danielle D. 90.
Entretien avec Danielle Darrieux.
22.40 Pavarotti au Mondiale.
Récital de Luciano Pavarotti lors du gala d'ouverture du Mondiale de football à Milan.
23.30 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred.
Boukharine et les purges staliniennes.

FR 3

20.35 ► Feuilleton : Richard Wagner (1er épisode).
La vie passionnée du maître de Beyreuth.
21.35 Variétés : Les raisins verts.
Emission de Michèle Arnaud et Jean-Christophe Averty. *Les vedettes de 1963.*
22.40 Journal.
23.05 Concert : Diane Dufresne.
Spectacle enregistré au Théâtre du Colisée, à Québec, en mars 1988.
0.20 Musique : Carnet de notes.
Klavierstücke op. 118 no 1, Intermezzo no 1 et 2, de Brahms, par Gisèle Magnan, piano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Arrête de ramer, t'es sur le sable ! □
Film américain d'Ivan Reitman (1979).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma :
Jésus de Montréal. ■■■
Film canadien de Denys Arcand (1988).
0.30 Cinéma :
La femme de mes amours. ■
Film franco-italien de Gianfranco Mingozzi (1988).

LA 5

20.35 Téléfilm :
Les roses rouges de l'espoir.
De Michael Miller (1re partie).
L'enfer de la mine.
22.15 Série : Arabesque.
23.05 Spécial Tour de France à la voile.
23.15 L'affaire Prothero (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm :
Los Angeles détective.
22.10 Série :
Les jupons de la Révolution.
Théroigne de Méricourt, de Miguel Courtois, avec Olivia Brunaux, Hervé Hiolle.
23.35 Six minutes d'informations.
23.40 Série : Portraits crachés.
0.10 Documentaire :
Portraits d'artistes. Bissière.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.55 Cinéma d'animation : Images.
21.00 Feuilleton : L'or du diable (4e épisode).
De Jean-Louis Fournier.
22.00 Série :
C'est notre univers. De Ken Howard.
23.00 Documentaire :
Les instruments de musique et leur histoire.
23.30 Documentaire : Propaganda, l'image et son pouvoir (6).

FRANCE-CULTURE

20.50 Le roman du Rhin.
21.50 Festival d'Avignon 1990. Sade noir, Sade blanc : Pages arrachées à l'œuvre de Sade. 3. Déclinaison du vice en vertu.
22.15 Le bestiaire enchanté et sans oubli. Le chimpanzé (2e partie).
22.40 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile. La musique sud-africaine, des sources vocales au jazz de l'exil : la chorale Lady Smith Black Mambazo ; le groupe Ekaya, avec le saxophoniste ténor Ricky Ford ; The Brotherhood of Breath, grand orchestre du pianiste Chris Mac Gregor, avec Archie Shepp et Sonti Mudebele.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 A la fraîche.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate pour piano no 16 en si bémol majeur K 570, de Mozart ; Miroirs pour piano, de Ravel ; Carnaval, scènes mignonnes sur quatre notes pour piano op. 9, de Schumann, par Aleksandar Madzar, piano.
23.00 Nuits chaudes. Souvenirs, passions et secrets de rêves dans les couleurs et parfums de nuits d'été.
0.58 Les valses de l'été.

Jeudi 9 août

TF 1

14.20 Série : Tribunal.
14.50 Club Dorothée vacances.
16.55 Tiercé à Enghien.
17.00 Série : Chips.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.30 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto sportif.
20.35 Feuilleton :
Orages d'été, avis de tempête.
De Jean Sagols.
22.10 Série noire : J'ai bien l'honneur.
De Jacques Rouffio.
23.35 Journal, Météo et Bourse.
23.55 Série : Mésaventures.
0.20 Série : Côté cœur.

A 2

14.05 Magazine : Eté show.
Présenté par Michel La-Rosa, en Tunisie.
14.10 Série : Larry et Balki.
14.35 Magazine : Eté show (suite).
Invité : Karim Kassel.
14.40 Feuilleton : Les Boussardel (4e épisode).
16.25 Magazine : Eté show (suite).
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot.
18.00 Magazine : Giga.
Alf : Les années collège.
19.05 Série : Mac Gyver.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Jeux sans frontières.
Equipes : Boulogne-Billancourt (France), Treviso (Italie), Moura (Portugal), Cres-Malilosinj (Yougoslavie), Acquavita (San-Marin), Almegro (Espagne).
22.00 Variétés : Ages tendres.
Emission présentée par Albert Raisner.
22.45 Feuilleton : Le journal.
De Philippe Lefèbvre (1er épisode).
23.40 Journal et Météo.
23.55 Documentaire :
L'histoire de l'aviation.
De Daniel Costelle.
3. L'Atlantique, 1918-1927.

FR 3

14.00 Chut, les parents se reposent.
15.00 Série : Mission casse-cou.
15.50 Magazine : 40e à l'ombre de la 3.
18.00 Feuilleton : Sixième gauche.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Jeux : La classe.
20.35 Cinéma :
Un nuage entre les dents. ■■
Film français de Marco Pico (1974). Avec Philippe Noiret, Pierre Richard, Claude Piéplu.
22.05 Journal et Météo.
22.30 ► Documentaire :
Ciné regards.
King Vidor, de Pierre-André Boutang.
23.10 Documentaire : Le regard de l'œil.
Etude sur l'œil en sculpture, d'Olivier Descamps.
23.40 Documentaire :
Histoire de l'art.
D'Alain Ferrari.
8. Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal.
23.55 Musique : Carnet de notes.
Ballade et intermezzo no 3, de Brahms, par Gisèle Magnan, piano.

CANAL PLUS

15.15 Surprises spéciales.
Ad libitum aeternam, de Fred Saurel.
15.30 Cinéma :
Morts en eau trouble. ■
Film américain de Matthew Chapman (1986).
17.05 Documentaire : Mana Kini, de l'autre côté du fleuve.
De Patrick Deshayes et Barbara Keifenheim.
17.58 Cabou cadin.
Je veux savoir ; Babar.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Cabou cadin.
19.20 Top album
Présenté par Marc Toesca.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : Scrupules.
20.29 Flash d'informations.
20.30 Cinéma :
Doux amer. □
Film français de Frank Apprederis (1988).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Boire et déboires. ■■
Film américain de Blake Edwards (1987) (v.o.).
23.40 Cinéma :
Les sévices de Dracula. ■
Film britannique de John Hough (1971).

LA 5

15.05 Les cinq dernières minutes.
16.35 Dessins animés.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Série : La fièvres d'Hawaii.
19.45 Journal.
20.30 Drôles de sports.
20.35 Téléfilm :
Les roses rouges de l'espoir (2e partie).
22.15 Série : Deux flics à Miami.
23.10 Magazine : Désir.
23.40 Un cadavre dans la bibliothèque (rediff.).
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.40 Documentaire :
Les chemins de la guerre.
Les Etats-Unis.
17.15 Informations : M 6 info.
17.20 Série : Laredo.
18.10 Série : Cher oncle Bill.
18.35 Feuilleton : Paul et Virginie.
19.00 Série : Chacun chez soi.
19.30 Série : Dis donc papa.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm :
Dernière mission à l'Ouest.
21.55 Série : La malédiction du loup-garou.
22.30 Cinéma :
Coplan FX 18 casse-tout. ■
Film franco-italien de Riccardo Freda (1965).
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Midnight chaud.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien (4).
15.00 Téléfilm : Notturno, Schubert (3. Voyage d'hiver). De Fritz Lehner.
16.40 Court métrage :
La chambre de Simon.
De François Shaye.
17.00 Documentaire :
Le temps des cathédrales (6).
18.00 Documentaire : Hôtels, the story (1. Hôtel de Paris). De Christian Blackwood.
19.00 Documentaire : La mer en mémoire (1). De Lazlo Szabo.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Magazine : Voyage sans retour.
De Pierre Pommier.
22.00 Documentaire :
Occidorientales (1). De Barrie Gavin.
23.00 Documentaire :
Questions sur le théâtre.
De Jean-Claude Lubtchansky.
23.45 Vidéo-danse : Vire-volte.

FRANCE-CULTURE

20.50 Le roman du Rhin.
21.05 Festival d'Avignon 1990. La révérence nocturne, sérénade en un acte, de Gérard Villain.
22.15 Le bestiaire enchanté et sans oubli. Les escargots.
22.40 Musique : Nocturne. Jazz à la belle étoile. Improvisateurs hexagonaux : Michel Portal ; Le quintet d'Henri Texier ; Le sextet du saxophoniste et clarinettiste Louis Sclavis ; Le quartet du saxophoniste Jean-Marc Padovani.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Nuits bleues. Skip James.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 A la fraîche.
21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Sonate pour piano no 6 en sol majeur op. 31 no 16, Sonate pour piano no 17 en ré mineur op. 31 no 2, Sonate pour piano no 29 en si bémol majeur op. 106, de Beethoven, par Georges Pludermacher, piano.
23.07 Nuits chaudes. Souvenirs, passions et secrets de rêves dans les couleurs et parfums de nuits d'été.
0.58 Les valses de l'été.

Audience TV du 7 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40,2	Pub 15,3	McGyver 7,5	Actual. rég. 14,2	Top 50 1,2	Fièvre Hawai 1,3	Chacun... 0,8
19 h 45	41,0	Roue fortune 16,2	McGyver 9,7	19-20 infos 10,2	Top 50 1,8	Journal 1,4	Dis donc papa 1,4
20 h 16	49,5	Journal 19,9	Journal 13,1	La classe 8,3	Scrupules 1,0	Journal 2,3	Mme est servie 4,3
20 h 55	50,5	747 en péril 16,3	Inévitable... 15,5	Huguenot 6,6	Temple d'or 3,4	Beverly Hills 6,1	Graine... 4,9
22 h 08	49,6	747 en péril 18,0	Inévitable 16,5	Jean L'Hote 2,5	Temple d'or 3,2	Beverly Hills 7,1	Graine... 4,5
22 h 44	32,2	Hist. nat. 8,7	Débat 8,5	Soir 3 5,1	Un monde... 0,3	Les bidasses 6,1	Les nanas 3,6

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les conséquences de l'invasion du Koweït par l'Irak

Des circonstances exceptionnelles...

Qui aurait pensé, à la fin de l'année 1986, lorsque M. Balladur, alors ministre de l'économie et des finances, libéra les prix de détail en France, que des circonstances exceptionnelles amèneraient, quatre ans plus tard, à de nouveau réglementer ?

La décision prise mardi 7 août dans l'après-midi par M. Bérégovoy ne traduit certes pas une nouvelle « philosophie » autoritaire qui effacerait pour longtemps la politique de liberté totale laissée aux producteurs, aux grossistes et aux détaillants depuis quatre ans. Le ministre de l'économie, qui assume par intérim les fonctions de premier ministre, propose au Conseil d'Etat – qui devrait le ratifier ce mercredi 8 août – un décret fixant provisoirement des prix limites aux produits pétroliers.

Une telle décision avait été prévue dans l'ordonnance du premier décembre 1986 qui remettait les prix en liberté, supprimant le texte de base de juin 1945 sur lequel vécut la France pendant quarante ans. Il y a quatre ans, au moment d'accomplir le grand saut dans la liberté, de bons esprits avaient lutté pied à pied pour que l'Etat conserve quelques marges de manœuvre, c'est-à-dire n'abandonne pas complètement la possibilité de rebloquer les prix en cas de nécessité. On craignait alors les dérapages qui risquaient de se produire dans un pays où les chefs d'entreprise – du commerce et des services notamment – auraient la tentation de se rattraper d'une si longue réglementation en augmentant leurs marges. Le manque de concurrence rendait ce risque bien réel, comme on le vit par la suite dans les services.

Mais M. Balladur tint bon, faisant remarquer qu'une politique de libération des prix ne serait crédible que si la nouvelle politique pratiquée en France était sans restriction. Une disposition fut seulement introduite dans l'ordonnance du 1er décembre 1986 prévoyant que des prix limites pourraient être fixés s'ils étaient motivés *« par une situation de crise, des circonstances exceptionnelles... »*. Nous y sommes. Une disposition qui avait semblé de pure forme se révèle donc utilisable et nécessaire.

Le gouvernement ayant estimé que certains distributeurs avaient franchement exagéré, des prix limites vont être fixés par zones : les marges des professionnels ne pouvant plus augmenter, les tarifs varieront en fonction du coût des approvisionnements. Aux Etats-Unis, on fait confiance aux puissantes associations de consommateurs pour limiter les dérapages. En France, où la culture économique s'est bâtie au fil des ans sur un Etat fort et interventionniste, l'usage de l'ordonnance se révèle encore utile...

AL. V.

M. Bérégovoy décide de fixer par décret les « prix-plafonds » de l'essence

Suite aux hausses de prix pratiquées par les distributeurs d'essence, M. Bérégovoy a décidé, mardi 7 août, de réglementer les prix à la pompe à compter du 9 août. Des prix-plafonds vont être fixés dans chaque région.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et premier ministre par intérim, a donné, mardi 7 août un coup d'arrêt à la hausse des prix de l'essence en annonçant une mesure temporaire qui vise à réglementer la vente des hydrocarbures. Cette décision, qui entrera en vigueur à partir du jeudi 9 août, a été prise dans le cadre des ordonnances de 1986 sur la libération des prix, signées par M. Balladur, alors ministre d'Etat du gouvernement Chirac. *« A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles »*, a expliqué M. Bérégovoy

Cette décision répond à un double objectif : éviter un dérapage des prix et protéger le consommateur. Ainsi, les prix de l'essence en France seront-ils calculés selon les fluctuations du marché international, mais de telle sorte que ni les marges des compagnies pétrolières ni les taxes prélevées par l'Etat n'augmentent. De façon plus précise, le décret prévoit que pour l'essence et le fuel domestique le prix-plafond sera calculé à partir de la moyenne des prix de raffinage à Rotterdam déterminée entre J-15 et J-7. A cette moyenne sera ajoutée une marge de 34 centimes incluant le bénéfice et le coût logistique. Cette marge pourra varier de 5 centimes en plus ou en moins selon les zones géographiques.

L'ensemble des droits et taxes liés aux produits pétroliers a rapporté au Trésor 150,6 milliards de francs en 1989 (143 milliards en 1988).

Ce dispositif qui vise à plafonner par décret les prix de l'ensemble des produits pétroliers devrait mettre fin à la valse des étiquettes que connaît la France depuis le début de la crise dans le Golfe. Le vendredi 3 août, la plupart des grandes compagnies françaises avaient donné à leurs mandataires une consigne de hausse de 10 centimes à la pompe. Cette hausse vient s'ajouter aux dernières augmentations affichées au cours du mois de juillet, ce qui conduit à des bonds allant jusqu'à 60 centimes de plus pour le super. La compagnie Total estime qu'une augmentation de 1 dollar sur le baril de brut entraîne une hausse de 5 centimes sur le litre à la pompe. Elf a également répercuté les mouvements des prix des produits raffinés constatés sur le marché au jour le jour de Rotterdam. En conséquence, le super qui se vendait, en moyenne, aux environs de 5 francs début juillet coûte aujourd'hui 5,30 francs environ. Dans les stations-service parisiennes, le prix du super tourne autour de 5,70 francs.

Les compagnies pétrolières françaises ont été les premières en Europe à répercuter à la pompe l'augmentation du prix du baril : elles font valoir leurs obligations (c'est une règle au niveau de la CEE) de maintenir des stocks d'au moins quatre-vingt-dix jours; elles ont également anticipé une éventuelle augmentation des taxes prélevées par l'Etat. Le taux des prélèvements en France est effectivement l'un des plus élevés (en 1989, les taxes correspondaient à 77 % du prix de vente pour 64 % en Allemagne fédérale et 29 % aux Etats-Unis).

Lire nos autres informations page 5

Les places boursières s'orientent à la baisse

Mercredi 8 août, en début d'après-midi, la Bourse de Paris perdait 4,05 %. La veille, les grands marchés boursiers s'étaient ressaisis. Les plus touchés avaient été aussi les plus rapides à se redresser.

La plus forte reprise a été observée au Kabuto-cho de Tokyo – qui avait plongé de 11 % en huit jours – avec une avance de 3,1 %, mercredi 8 août. Paris, dont la baisse avait été du même ordre de grandeur, s'est classée à la deuxième place avec une avance de 2,15 % mardi 7 août *(lire page 22)*. Mercredi, en début d'après-midi, le CAC 40 était en baisse de 4,05 %.

Francfort est seulement arrivée troisième (+1,6 %), suivie un peu plus loin par Londres. Si la première s'était dépréciée de 9,4 %, la seconde, en revanche, plus imperméable aux événements, n'avait reculé que de 0,4 %. La déception devait finalement venir de Wall Street qui, après un départ prometteur (+1,74 %), reperdait tout le bénéfice de son avance initiale, et même un peu au-delà (–0,2 %). Parmi les Bourses de moindre importance, signalons Madrid avec un recul de 0,98 % à midi, Amsterdam (+2,7 %), Bruxelles (+2,6 %) et Zurich (+2 %). Deux Bourses ont fait exception, Stockholm, qui, pourtant elle aussi bien secouée, n'a pas réussi à décoller (–0,1 %), et surtout Athènes (–7,16 %). La place grecque, insensible dans un premier temps, a, il est vrai, réagi par anticipation. Tout s'est passé comme si les Bourses cherchaient à se rassurer.

A peu près partout, le facteur technique a été à l'origine de ces mouvements de reprise. Les fortes baisses enregistrées ces derniers jours avaient, phénomène classique, ramené nombre de valeurs mobilières de très bonne qualité à des niveaux très bas. Les informations sur la décision de la Turquie de bloquer l'acheminement du pétrole irakien et l'envoi de troupes américaines en Arabie saoudite sont toutefois tombées trop tard pour avoir une quelconque influence sur les marchés. Avec le décalage horaire, seule Tokyo semble avoir, dans un premier temps, bien réagi.

ANDRÉ DESSOT

L'enquête de l'INSEE pour 1988

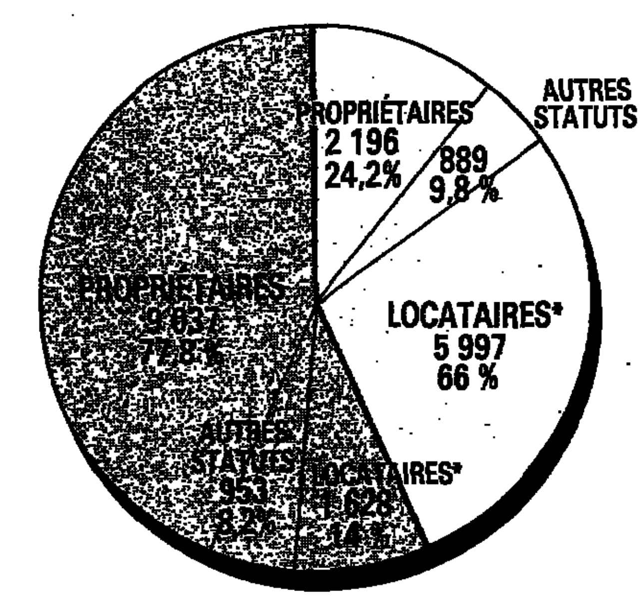
Des maisons individuelles en plus grand nombre, des logements plus confortables

Sur un total de 20,7 millions de résidences principales, 56 % sont des maisons individuelles à la fin de 1988, contre 54 % en 1984 et 51 % en 1978. Les logements sont plus grands que par le passé : 85 m² en moyenne, contre 77 m² en 1978. Les maisons individuelles sont plus grandes (100 m² en moyenne) que les appartements en immeuble collectif (66 m²). Et le confort ne cesse de gagner : 80 % des appartements et 71 % des maisons individuelles ont *« tout le confort »* (W.C. intérieurs, salle d'eau, chauffage central). C'est ce que révèle la dernière enquête logement de l'INSEE, réalisée au quatrième trimestre de 1988.

Cette amélioration de *« l'espace disponible »* s'explique, selon Mme Martine Eenschooten, auteur de cette étude, *« par la disparition progressive des petits logements et la construction de logements ayant plus de pièces, et surtout des pièces plus grandes »*. *« Les maisons ancestrales à pièce unique sont désormais en voie de disparition »*, ajoute-t-elle.

De plus, beaucoup de résidences principales disposent d'un espace *« extérieur »*, terrain pour les maisons individuelles (1 500 m² dans les communes rurales, 430 m² dans les grandes villes et 375 m² en région parisienne), ou balcon-terrasse dans les immeubles collectifs (12 m² en moyenne). Au dernier étage ou au rez-de-chaussée, on trouve les grandes terrasses (28 m² dans les grandes villes, 15 m² en région parisienne), ou des jardins privatifs (70 m² dans les grandes villes, 36 m² dans la région parisienne).

Répartition du parc des résidences principales entre locataires et propriétaires selon le type d'habitat





Les pourcentages sont calculés par rapport au total « maisons individuelles » et au total « habitat collectif » ; les chiffres sont exprimés en milliers

* locataires d'un local loué vide

Les trois quarts des pavillons ont un garage, tandis que dans les immeubles collectifs un logement sur trois en est pourvu. La cave est moins répandue dans les maisons individuelles (55 % contre 69 % dans les immeubles collectifs), mais l'existence du grenier débarras pallie en partie cet inconvénient.

En maison individuelle, on est plus souvent propriétaire (78 %), tandis qu'en immeuble collectif on est plus souvent locataire (66 %) *(voir graphique ci-contre)*.

En gros, l'opinion des Français sur leur logement s'est améliorée : 68 % d'entre eux se déclarent globalement *« satisfaits »* ou *« très satisfaits »* ; ils n'étaient que 64 % en 1984 et 58 % en 1978...

JOSÉE DOYÈRE

Après un mois de conflit

Les syndicats d'Air Inter mettent fin à la grève

Syndicats et direction d'Air Inter sont parvenus mercredi 8 août vers deux heures du matin à un accord qui met un terme aux actions de grève qui perturbent les vols de la compagnie depuis près d'un mois en fin de semaine. Les quatre syndicats qui animent ces grèves depuis le 13 juillet dernier ont retiré les préavis déposés pour vendredi et samedi prochains.

Le SNPIT autonome, la CGT et l'UGICT-CGT (cadres) pour le personnel au sol, l'USPNT pour les pilotes et mécaniciens navigants, ont finalement accepté la proposition de la direction d'une prime de 1 200 francs par an pour compenser la surcharge de travail due à la hausse du trafic, avec effet rétroactif pour 1989. Ce montant, proposé depuis la semaine dernière par la direction, est très en retrait par rapport aux 8 000 francs environ demandés encore récemment par les syndicats.

Ces derniers, conscients de cet écart, affirment qu'ils n'ont conclu qu'un *« armistice »* avec la direction, qui ne règle pas sur le fond les contentieux sociaux dans l'entreprise : salaires, effectifs, conditions de travail.

Victime des économies dans les dépenses militaires

Le programme d'hélicoptères Orchidée serait arrêté

Le programme Orchidée – un système héliporté de surveillance du champ de bataille – pourrait faire les frais des économies dans la défense. M. Jean-Pierre Chevènement aurait informé de cette mesure la Direction générale à l'armement (DGA), qui aurait averti très récemment les groupes concernés. L'information est déjà descendue au niveau de certains chercheurs.

Officiellement, le ministère et la DGA démentent cette information, qu'ils qualifient soit de *« spéculation »*, soit de *« prématurée »*, en faisant valoir que les choix budgétaires ne sont pas définitivement arrêtés. Selon le ministère, *« Orchidée n'est pas plus menacé qu'un autre programme »*. Les groupes concernés – Aérospatiale, Thomson, Matra, Electronique Serge Dassault – assurent de leur côté n'avoir reçu aucune notification officielle, même s'ils reconnaissent qui des *« bruits »*, qui des *« rumeurs »* à ce sujet. Selon certains, Orchidée était en effet un des quatre programmes de l'armée de terre sur la sellette ces dernières semaines.

Mais, de bonne source dans les services du ministère de la défense, on qualifie la question de *« bonne »* et on indique que l'on est *« bien parti pour »* un arrêt de ce programme. Et certains chercheurs dans les groupes ont été informés que leurs travaux s'arrêtaient. Depuis le lancement du programme, il y a cinq ans, les industriels ont déjà reçu 1,5 milliard pour leur recherche-développement.

Mauvaise nouvelle pour les industriels

Le système Orchidée permet, à partir d'hélicoptères volant dans la zone amie, une surveillance du champ de bataille au-delà de la ligne de front. Il se compose de radars embarqués sur des hélicoptères qui transmettent vers une station au sol des informations en temps réel sur les mouvements de l'adversaire. Le radar localise jusqu'à une distance de 150 kilomètres les colonnes de véhicules et les formations d'hélicoptères volant à basse altitude mais à une vitesse réduite.

Il y a deux mois, les industriels ont fait voler le premier prototype d'Orchidée, qui aurait dû être livré en 1997 à une vingtaine d'exemplaires. On ne donne pas au ministère le coût total de ce programme mais *Aviation-Magazine* avançait en 1988 le chiffre de 7 milliards de francs pour ces vingt appareils.

L'arrêt de ce programme serait évidemment une mauvaise nouvelle pour les groupes impliqués dans le projet : l'Aérospatiale est l'architecte industriel responsable de l'intégration du système et des hélicoptères. Thomson, via sa filiale LCTAR, a été choisi pour développer le radar. Electronique Serge Dassault est chargé des transmissions de données et des stations au sol, les contre-mesures revenant à Matra. Sans compter les sous-traitants travaillant sur le projet.

F. V.

Pour la première fois depuis 1982

Le produit intérieur brut du Canada a diminué

Le produit intérieur brut canadien a diminué de 0,2 % en mai après avoir reculé de 0,1 % en avril. C'est la première fois que cela se produit depuis 1982, alors que le Canada sortait de la pire récession de son histoire, après la grande dépression.

MONTRÉAL

de notre correspondant

Le ralentissement de l'économie canadienne se poursuit depuis dix-huit mois, son taux de croissance annuel étant passé de 0,8 à 0,2 %. Le ralentissement a été général en mai.

Le secteur des services avait jusqu'ici soutenu l'activité. Ce n'est plus le cas, puisque dans ce secteur les affaires connaissent une baisse de 0,2 %, attribuable, pour l'essentiel, au commerce de gros et de détail. La production dans le secteur des biens a diminué de 0,3 %. L'industrie de la construction, qui recule de 1,6 %, connaît son ralentissement le plus marqué depuis quatre ans, avec un recul des mises en chantier de logements de 7,1 % en juin.

Toutefois, la production dans le secteur manufacturier a augmenté de 0,7 %, alors qu'elle ne progressait déjà plus depuis plusieurs mois. Les manufacturiers demeurent néanmoins pessimistes : le volume de leurs commandes diminue depuis onze trimestres consécutifs et, pour plusieurs, les stocks apparaissent excessifs.

L'industrie canadienne des pâtes et papiers a enregistré l'an dernier une baisse de près de 30 % de ses profits, et la chute s'accentue encore cette année. La valeur du dollar canadien (près de 87 cents américains, son niveau le plus élevé depuis dix ans) entame gravement les bénéfices de cette industrie, qui exporte 85 % de sa production aux Etats-Unis.

Cependant, le surplus commercial a plus que doublé en mai par rapport à avril. Les exportations se sont élevées à 12,5 milliards de dollars canadiens, en hausse de 575 millions (1). Après cinq mois, les exportations canadiennes s'inscrivent à 59,8 milliards, et les importations à 56,8 milliards, dégageant un excédent de 3 milliards de dollars canadiens (soit environ 14 milliards de francs). Par contre, la balance des paiements demeure largement déficitaire. En quinze ans, la dette extérieure est passée de 40 milliards (1975) à 230 milliards de dollars canadiens (1990), et la dette publique atteint aujourd'hui 400 milliards de dollars (1850 milliards de francs).

Un nombre croissant de faillites

Les taux d'intérêt, le niveau élevé d'endettement des Canadiens et le ralentissement économique ont provoqué au cours de la première moitié de cette année un nombre croissant de faillites personnelles et commerciales, en hausse de 30 %. Le taux de chômage oscille depuis le début de l'année entre 7,2 et 7,8 % de la population active.

En juin, le taux annuel d'inflation a chuté pour le quatrième mois consécutif pour atteindre 4,3 %. Ce ralentissement est attribuable au fait que la très forte hausse de l'indice des prix à la consommation entre mai et juin 1989, causée surtout par l'augmentation des taxes fédérales et provinciales, n'affecte plus les prix. Le taux d'escompte de la Banque du Canada, par ailleurs, a baissé progressivement depuis cinq semaines, pour atteindre 13,48 % à la fin du mois de juillet, alors que les grandes banques, dont les profits diminuent, ne paraissent guère pressées d'abaisser leur taux préférentiel, qui se maintient à 14,75 % depuis avril dernier.

Le premier ministre a défendu le week-end dernier la politique des taux d'intérêt élevés pour contrer l'inflation. *« Je ne crois pas que l'économie soit en récession ou sur le point d'entrer en récession*, a déclaré M. Brian Mulroney, pour qui tout se déroule comme prévu : *« L'économie ralentit de manière à expurger l'inflation. »* Les économistes de la Caisse de dépôts et de placements du Québec prévoient que *« la demande intérieure diminuera, tandis qu'en raison de l'introduction de la nouvelle taxe sur les biens et services – TPS – les entreprises voudront gérer prudemment leur production »*. La Caisse prévoit ensuite une croissance du PIB de 1,4 % en 1991 et de 2,8 % en 1992.

Malgré certains signes de ralentissement économique, on prévoit que le Québec connaîtra cette année une forte croissance des investissements, dépassant nettement l'Ontario et la moyenne canadienne, indique l'enquête semi-annuelle de Statistique Canada. Ce sont les secteurs de l'hydro-électricité et de la transformation des métaux, notamment l'aluminium, qui permettront au Québec d'afficher une croissance des investissements de 8,6 %, qui atteindront 32,1 milliards de dollars canadiens. Pour l'ensemble du Canada, les investissements augmenteront de 6,4 % pour atteindre 142,9 milliards de dollars. – *(Intérim.)*

(1) Le dollar canadien vaut environ 4,63 F.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Les alliances dans la sidérurgie européenne

Arbed et Cockerill veulent marier leurs produits plats

Les groupes sidérurgistes belge Cockerill Sambre et luxembourgeois Arbed resserrent leurs liens. Les deux poids moyens de la sidérurgie européenne (Cockerill Sambre et Arbed ont réalisé l'an passé des chiffres d'affaires respectifs de 32 et 36 milliards de francs) envisagent en effet de fusionner leurs activités produits plats, qui incluent notamment les tôles destinées au marché automobile. Le rapprochement n'en est qu'au stade des pourparlers, précise le communiqué commun aux deux sociétés publié mardi 7 août. Les deux producteurs d'acier se donnent toutefois trois mois pour aboutir et élaborer les modalités précises de cette association, qui devrait donner naissance à un nouvel ensemble pesant environ 9 millions de tonnes d'acier par an.

Cockerill et Arbed sont déjà liés par de multiples accords industriels. Depuis 1984, Cockerill fabrique pour Arbed des coils (bandes à chaud). Le luxembourgeois fournit en retour poutrelles et fils (produits longs) au groupe belge dirigé par M. Jean Gandois. Cette répartition des tâches a été affinée en septembre dernier, Arbed assumant la production et la commercialisation des produits longs des deux groupes. La nouvelle alliance en préparation n'est donc pas surprenante dans la forme. Elle l'est davantage sur le fond. Les produits plats constituent le noyau dur de l'activité de Cockerill Sambre, une spécialité que le groupe belge ne semblait pas *a priori* enclin à partager

Après deux mois d'hésitation

La Maison Blanche donne son feu vert au rachat de Norton par Saint-Gobain

Le président George Bush a décidé de ne pas s'opposer au rachat de Norton, fabricant américain d'abrasifs et de céramiques industrielles, par le groupe français Saint-Gobain, a annoncé mardi 7 août la Maison Blanche.

Le 8 juin dernier, s'appuyant sur un amendement de la législation sur le commerce (l'Exxon-Florio Provision) qui autorise le président des Etats-Unis à enquêter et, si nécessaire, à suspendre ou à interdire le rachat de firmes américaines par des groupes étrangers au nom de la protection de la sécurité nationale, le gouvernement américain avait ouvert une enquête sur l'OPA de 1,9 milliard de dollars (11 milliards de francs) lancée par Saint-Gobain sur Norton. Norton travaille sur des contrats avec le Pentagone.

Cette acquisition, la plus importante dans l'histoire de Saint-Gobain, va permettre au groupe verrier français de devenir le leader mondial des abrasifs et de doubler son chiffre d'affaires outre-Atlantique, où il possède déjà Certain Teed, une entreprise spécialisée dans les fibres de verre et les matériaux de construction.

PECHE

Dans le golfe de Gascogne

Une opération commando contre des chalutiers espagnols

Le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, a organisé le 7 août une opération de police des pêches dans le golfe de Gascogne, où ont souvent lieu des incidents entre pêcheurs français et espagnols. Deux navires de la marine nationale, un avion de patrouille et un bateau de la gendarmerie maritime ont participé à cette opération, à laquelle s'étaient jointes les Douanes, et qui a eu lieu à 60 milles nautiques (110 km) de La Rochelle. L'ensemble des moyens d'intervention était placé sous l'autorité de l'amiral Lefèbre, préfet de la deuxième région maritime à Brest.

Un groupe de cinq chalutiers espagnols a été repéré. L'un des navires a refusé de se soumettre aux vérifications, et l'équipage a opposé une vive résistance au commando des contrôleurs français, qui avaient réussi à prendre pied à bord. Selon le ministère de la mer, les contrôleurs ont dû faire usage de grenades lacrymogènes et de gaz incapacitants. Deux membres de l'équipage espagnol ont été légèrement blessés (mais d'autres sources parlent de 11 blessés dont 2 Français), et le chalutier a été dérouté, sous escorte, vers La Rochelle.

TRANSPORTS

Polémiques sur les tracés en Provence

Clochemerle autour du TGV-Méditerranée

Les manifestations d'hostilité, de la part d'élus et d'associations, au futur TGV-Méditerranée, se multiplient dans la Drôme et les Bouches-du-Rhône. La crainte d'agressions sonores et d'une détérioration du paysage domine, dans des régions où le TGV apparaît à certains plus comme une nuisance que comme un progrès.

MONTELIMAR

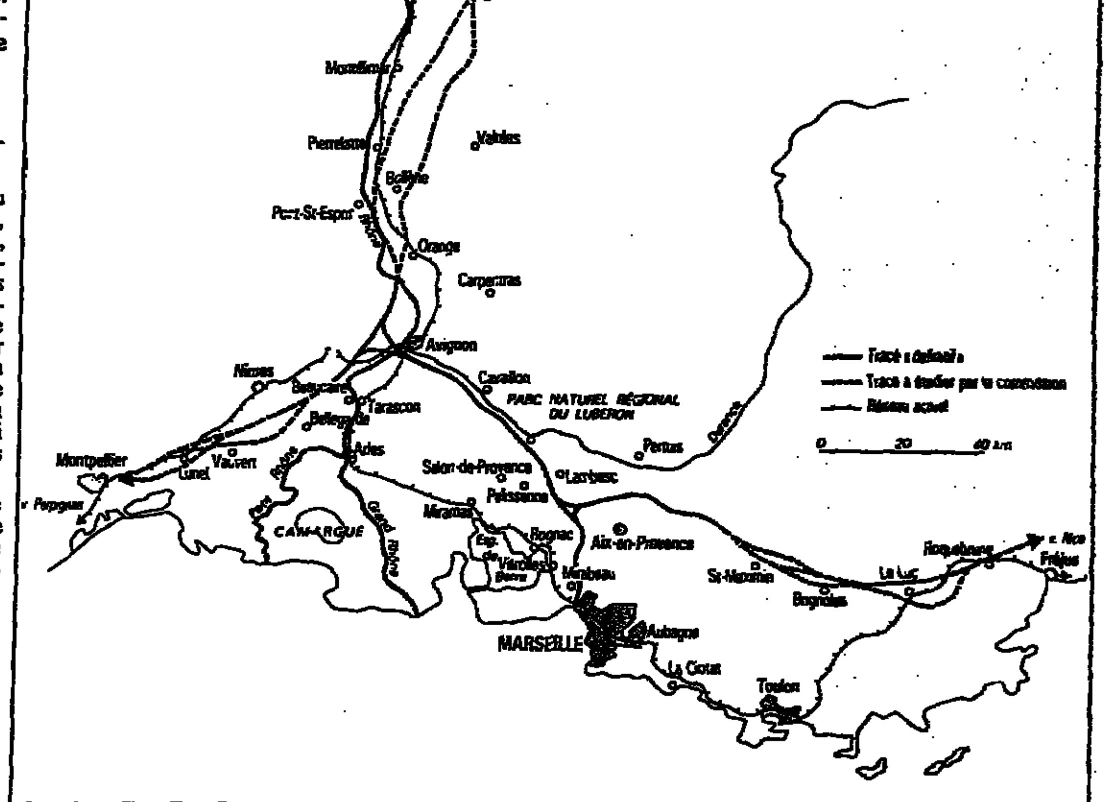
de notre envoyé spécial

Habitué des audiences feutrées du Conseil d'Etat, M. Max Querrien, chargé le 2 août par M. Delebarre, ministre de l'équipement et des transports, de *« proposer le tracé le plus favorable »* pour le futur TGV-Méditerranée, va devoir faire preuve d'une belle aptitude à la palabre pour apaiser les susceptibilités locales déjà bien à vif. Il a cependant dès le départ un atout en poche : il pourra difficilement être accusé de parti pris, étant maire de... Paimpol, dans les Côtes-d'Armor.

Sa tâche la plus rude sera de réconcilier la Drôme, écartelée entre les riverains de l'est et ceux de l'ouest, entre M. Jean Charrière, président du CLIMA (Comité de liaison mairies-associations), guide omnipotent des troupes de l'est, et Mme Mariette Cuvelier, présidente de la Coordination des associations de la vallée du Rhône et de la plaine de Marsanne, à la tête des résistants *« occidentaux »*.

Ni les uns ni les autres ne veulent des deux derniers tracés retenus par le gouvernement le 2 août – l'un à flanc de colline à l'est du département, l'autre dans la plaine (Montélimar, Pierrelatte). Ils en veulent à la rigueur, mais pour les autres... *« On a abandonné les tracés qui, comme celui de Valence, passaient par des circonscriptions de gauche. Le lobby viticole du sud de la Drôme et l'amitié du député Henri Michel avec le président de la République n'y sont pas pour rien »*, tempête Mariette Cuvelier. Pour la *« pasionaria du TGV »*, il ne fait aucun doute que le choix final du site sera pris en fonction de critères politiques. *« Il faut dénoncer le scandale*, tonne-t-elle. *Regardez où passe le tracé ouest : dans la plaine de Marsanne, canton de droite, et au ras de Montélimar, ville dirigée par un maire de droite. »*

A Pont-de-Barret, au siège des élus et des associations du tracé est, on se veut plus serein. La main sur le cœur, M. Jean Charrière écarte les attaques de ses adversaires du comité ouest. Aurait-il soufflé à la SNCF, avec Jacques Debelmas, ancien président de la société géologique de France, la solution du tracé ouest, qui déchire la plaine de Marsanne et le sud de la vallée du Rhône? Pas du tout! *« Ils nous accusent d'être les bourreaux de la Drôme, d'avoir tout fait pour leur refiler le TGV, mais c'est faux! »* Grand seigneur, M. Charrière. Et, rassembleur, d'expliquer qu'il a tenté d'envoyer des *« ambassadeurs »* à l'ouest, pour aboutir à la convocation *« d'une table, ronde ou carrée, où il serait possible de négocier »*.



Pour les *« occidentaux »*, il y a en fait conspiration politique. Sur la sellette, M. Henri Michel, député (PS), dont la circonscription est *« miraculeusement »* épargnée par les tracés. Et de fantasmer sur le président de la République, dont la rumeur locale veut qu'il *« posséderait des hectares de truffières près de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dont il aurait interdit le passage »* et sur sa sœur, qui aurait une maison dans la région... *« Voilà pourquoi il est évident que le tracé ouest sera finalement retenu, et enverra le TGV dans nos villages »*, ajoute Mme Cuvelier.

Dans les deux camps, on se déclare prêt à défendre son bout de territoire jusqu'à la dernière extrémité. Ainsi, on fait valoir que le maintien du TGV sur les voies actuelles, entre Valence et Orange, ne causerait qu'un retard de quinze minutes par rapport à un passage en site propre.

Sans compter que loin d'améliorer le service public dans la Drôme, le TGV risque de lui nuire : *« Il est presque acquis aujourd'hui que la gare promise à Saint-Marcel-lès-Valence n'existera pas*, dit Mme Cuvelier. *Nous aurons toutes les nuisances du TGV, sans en retirer aucun avantage. S'ils veulent nous imposer le TGV, ça finira à coups de fusils. »*

Après avoir fait sauter le verrou drômois, M. Max Querrien devra encore s'atteler à la tâche dans les départements de Provence. Avec une différence, notable, l'absence quasi totale de division au sein de l'opposition locale au TGV. Pour M. Gérard Perrier, carrure de deuxième ligne de rugby, président de la CARDE (Coordination des associations régionales de défense de l'environnement), et M. Gilbert Pauriol, maire (MRG) de Lambesc dans les Bouches-du-Rhône et président de Solidarité des élus 13, qui regroupe 34 maires du département, l'union fait la force.

Pour tous, l'objectif est le même : obtenir le passage du TGV en site propre certes, mais le long des voies existantes. De manière à préserver intacte la Provence de Mistral, Giono, Pagnol, et, bien sûr, Cézanne. *« La Provence vaut bien de faire perdre 20 minutes à un train »*. Avec la présentation du dernier tracé dans les Bouches-du-Rhône, qui épargne la vallée de la Durance et la montagne Sainte-Victoire, les adversaires du projet craignent une certaine démobilisation de la population. Mais surtout, le président des associations de défense de l'environnement redoute un virage politique du mouvement, provoqué par le fait que se trouve désormais surtout touchée *« la « Vendée provençale », cette partie nord du département (Salon-de-Provence) acquise politiquement aux partis de droite »*. Il n'en est rien pourtant. Pour preuve, cette menace d'*« abandon de mandat »* et de *« guérilla administrative »* émanant de l'ensemble des membres de Solidarité, élus 13, y compris les maires de communes de gauche *a priori* indemnes.

Puis, il faudra encore convaincre la Provence et le Var de l'utilité d'un TGV vers Fréjus – *« A quoi bon une sortie cul-de-sac sur la marina de François Léotard? »* – et Nice, dont presque personne ne veut dans la région. Enfin et surtout, s'appliquer à persuader l'ensemble des opposants au principe du TGV en site propre : ceux-ci en doutent depuis le début des recherches sur le « TGV pendulaire », procédé qui autoriserait la circulation de trains à grande vitesse sur les voies actuellement existantes. Il est décidément bien loin, pour le maire de Paimpol, le paradis tranquille des Côtes-d'Armor...

OLIVIER LUCAZEAU

REPÈRES

EMPLOI

Dégradation en RFA en juillet ...

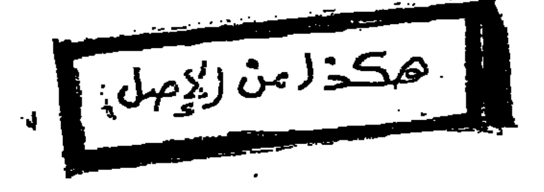
Pour la première fois depuis le début de l'année, le taux de chômage a augmenté en Allemagne fédérale, passant de 6,4 % à 6,6 % de la population active, selon des données provisoires publiées mardi 7 août.

Le nombre de chômeurs, qui s'établit à 1,86 million de personnes en juillet, est cependant depuis quatre mois inférieur à 2 millions. Le président de l'office des statistiques, M. Heinrich Franke, a attribué la progression du chômage en juillet *« uniquement à des facteurs saisonniers »*.

...et chômage pour 1 million d'habitants de RDA

Un million d'Allemands de l'Est se trouvent actuellement au chômage complet ou partiel, a déclaré mardi 7 août M. Martin Dube, secrétaire d'Etat au ministère est-allemand de l'économie, dans un entretien publié par le quotidien est-allemand *Neues Zeit*. M. Dube estime que ce sont *« ces inquiétants développements de la situation de l'emploi »* qui ont conduit le premier ministre de la RDA, M. Lothar de Maizière, à demander l'avancement des élections. L'Office central du travail de RDA a pour sa part recensé 272 017 chômeurs en juillet, soit 3,1 % de la population active, contre 142 096 personnes en juin (1,6 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

IVM

IVM est une SOCIÈTÉ EUROPEENNE avec un savoir-faire de 20 ans en prestation de bureaux d'études/fabrication prototype. Nos 800 ingénieurs/techniciens ont des spécialités variant selon nos agences. Ils ont à leur disposition des équipements informatiques informatiques de haut de gamme. Les restructurations dans l'industrie explique notre croissance actuelle.

Nous recrutons pour implantation à Paris (Evry):

Ingénieur, Projeteurs B.E. 1 ou 2 Etude 2

Outillages, Machines spéciales, Connaissance de CAO/DAO (CATIA ou équivalent) fortement appréciée

Les postes *demandent autonomie*, disponibilité, compétence, esprit d'initiative, contacts techniques dans les secteurs aéronautique, automobile, machines spéciales, etc...

Si votre profil correspond à ces critères, venez participer à la croissance de la première implantation d'IVM FRANCE.

Contacter (ou envoyer votre C.V.)

IVM FRANCE
Boulevard des Coquibus
91025 EVRY CEDEX (1) 64 97 11 55



THE EUROPEAN

SALES EXECUTIVES

We need two bilingual Sales Executives, one based in Germany and the other to be based in France.

Your successful track record in selling will need to be demonstrated from day one. The work involves more particularly sales trends analyses, identification of new sales opportunities, and within your territory increasing the sales of the publication.

We are looking for individuals with experience in a circulation/sales department, probably working on a regional, national, international or specialist publication. Two languages are essential and a third would be an advantage as extensive travel throughout Europe will be necessary.

Company benefits include, generous salary and bonuses, company car and other benefits associated with a large company.

Don't miss the opportunity of furthering an already successful career.

Write with a full CV
to Alain Couture
Maxwell Communication Services
24 rue du Sentier, 75200 Paris.
Fax : (1) 40 26 15 29
Tél : (1) 42 21 14 48

MEDIA-SYSTEM

Le Monde de l'International

DF DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous sommes un groupe d'origine allemande spécialisé en transports internationaux, mondialement connu et implanté sur tous les continents. Notre chiffre d'affaires que par modestie nous ne citerons pas, progresse régulièrement depuis que nous avons décidé d'associer la France à notre fort développement européen.
Nous souhaitons structurer et renforcer l'encadrement de notre filiale française.

Vous êtes de formation supérieure de type *HEC, ESSEC, Sup. de Co. Maîtrise de Gestion* ou DESCF et doté d'une expérience réussie en entreprise de sept à dix ans. Interlocuteur direct du *Directeur Général, vous serez* en prise directe avec les procédures, la mise en place des tableaux de bord, la comptabilité générale et analytique, le controlling, l'organisation interne, l'informatique et les ressources humaines. Nous attendons de vous la rigueur du gestionnaire, le sens des responsabilités, une bonne disponibilité et une capacité d'animation vous permettant d'encadrer une équipe importante. Vous possédez bien sûr les langues française et allemande et êtes idéalement issu du monde de la prestation de service ou d'une filiale française de société allemande. La dimension du groupe offre de réelles perspectives.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous Réf. K/MI/08.08. à notre Conseil, MOOG Consult SA, 39 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS qui le traitera en toute confidentialité.

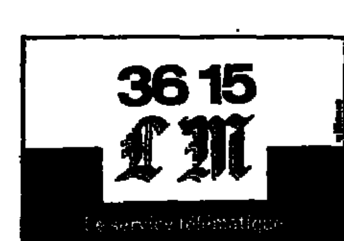
CONTESSE

MOOG **Conseil Franco-Allemand**
PARIS - STRASBOURG - FRANKFURT - BERLIN - FRANCE - RFA - DDR - PAYS à L'EST

MOOG Consult SA

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

TRADUCTEUR/RICE all./fr. pr. 5 mois est recherché à 100 %. Bon salaire. PROFimade SA, Château, CH-2028 Vaumarcus, Suisse.





BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

La Banque islamique de développement, institution internationale de financement du développement, recrute pour son siège à Djeddah, Arabie Saoudite, un responsable adjoint des bourses avec un salaire annuel allant de 30.000 à 50.000$EU. Le candidat doit avoir une maîtrise ès-lettres ou ès-sciences avec une connaissance parfaite de l'arabe et de l'anglais, ainsi qu'une expérience pratique dans les domaines de la correspondance, l'élaboration et la rédaction de rapports et documents, la préférence *allant à l'expérience acquise dans le domaine des affaires estudiantines au sein des* organisations islamiques.

*En plus du salaire, le candidat retenu aura les avantages suivants: prime d'installa*tion, appartement meublé gratuit, indemnité de transport, allocations familiales, billets d'avion pour congé annuel, frais de scolarité des enfants, sécurité sociale dont une proportion, selon les réglements en vigueur, sera prise en charge par le candidat retenu, assurance groupe et participation à la caisse de retraite.

Les demandes doivent parvenir à la Banque un mois après la publication de cette annonce.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur Curriculum Vitae ainsi qu'une photo et les copies de leurs diplômes et certificats de travail au:
Directeur de l'Administration
Banque islamique de développement
B.P. 5925 - Djeddah 21432
Royaume d'Arabie Saoudite

Le Monde de l'International

Minoteries : capacité 400 t/jour,
CA : 5 milliards CFA
recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(Lieu : Douala, Cameroun)

1. – L'intéressé sera sorti d'une grande Ecole Commerciale ou de Management.
Il aura au moins cinq ans d'expérience qui lui permettront de maîtriser :
– la gestion budgétaire ;
– la gestion financière ;
– la comptabilité.
Sa connaissance de l'Afrique ou sa capacité d'adaptation seront appréciées.
2. – Le D.A.F. travaillera en étroite collaboration avec le Directeur Général et le Président de la Société.
Il aura la responsabilité :
– de la bonne tenue de la comptabilité informatisée sur IBM 36 ;
– de la clôture des comptes et arrêt du bilan ;
– du suivi de la trésorerie ;
– de la gestion de l'ensemble du personnel de la société.
3. – La rémunération incitative est en rapport avec les responsabilités. Les avantages du régime expatrié sont garantis.

Ecrire sous n° 8001 Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE GESTION IMMOBILIÈRE. – Diplômé de l'Institut de préparation à l'administration et à la gestion. 5 ans expérience sté HLM et 4 ans chez syndic immobilier. Assure gestion, charges locatives et gestion ensembles immobiliers. Tenue et suivi comptabilité immeubles. Etude et négociation des devis. Organise et anime réunions copropriétaires et amicales locataires. Pratique informatique. Anglais. (Section BCO/CR 1563.)

SPÉCIALISTE JAPON. – 31 ans. Licence droit, maîtrise et DEA sciences politiques, IEP Paris section PES 3 ans et demi de recherche au Japon. Très bonne pratique du japonais parlé et lu. Anglais courant. Nombreuses expériences journalisme, relations publiques. Diplomate. Sens négociation à haut niveau.
RECHERCHE : poste consultant communication, relations publiques dans société travaillant avec Japon. (Section BCO/HP 1564.)

J.H. – 20 ans. Expérience animation d'équipes et gestion commerciale. Apte aux négociations de haut niveau. Anglais courant et allemand.
RECHERCHE : situation Paris. (Section BCO/JV 1565.)

J.H. – 25 ans. ANALYSTE FINANCIER. Bilingue anglais. Sup. de Co, option finances MBA USA (Ohio State University), 6 mois expérience filiale Sté US à Paris, chargé du développement contrôle de gestion.
RECHERCHE : poste avec responsabilité dans grande entreprise internationale. (Section BCO/MH 1566.)

H. – 25 ans. Bac + 5, maîtrise de gestion (Paris XII). Master en management et marketing européen (ESG Paris). Trilingue allemand, anglais. Mobile. Disponible de suite.
CE PROFIL VOUS INTÉRESSE ? CONTACTEZ-MOI. (Section BCO/HP 1567.)

INGÉNIEUR DYNAMIQUE. – Excellent animateur d'équipe, organisateur, forte aptitude au développement. Expérience étendue de la gestion des PME et des associations.
PROPOSE : temps plein ou temps partiel pour votre entreprise ou association ou mouvement à caractère humanitaire ou social. (Section BCO/JV 1568.)

Première expérience dans immobilier. – 27 ans. JURISTE (BAC+5).
RECHERCHE : poste service juridique, responsable de programme.
ÉTUDIERAIT : toute proposition sur Paris et la R.P. Libre rapidement. (Section BCO/1569.)

JOURNALISTE RÉDACTEUR. – 32 ans. Titulaire de la carte de presse. Ecole + 3 ans expérience. Disponible pour tous postes mettant en valeur l'écrit et la recherche de l'information. (Section BCO/HP 1570.)

DIRECTEUR COMMERCIAL. – Sup. de Co. 12 ans de direction centres de profits secteurs produits, matériels, service : organisation, élaboration, stratégie marketing, vente, direction technico-commerciaux, contrôle de gestion, liaison usine.
VOUS RECHERCHE : Paris, R.P. Directeur général ou commercial, homme de challenge, pour vous assister dans la direction et le développement de votre entreprise.
RENCONTRONS-NOUS. (Section BCO/JV 1571.)

COMPTABLE ET FINANCIER. – 35 ans. Maîtrise de sciences de gestion, certificat supérieur juridique et fiscal. DECS, 4 ans expérience professionnelle.
SOUHAITERAIT : rejoindre service finances comptabilité ou cabinet, surveillance comptabilité, commissariat aux comptes, audit. (Section BCO/BD 1572.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

LES HALLES, imm. XVIIe, beau 2 p., 90 m², 2e ét., asc. 2 300 000 F. 42-77-72-33.

Mº LOUVRE
EMPLACEMENT EXCEPT. 2 PCES à rénover 920 000 F - 45-66-01-00.

2e arrdt

ARTS ET MÉTIERS BEAU 2 PCES. Coin cuis. wc, bains. 3e étg, clair. Faibles charges. 548 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

3e arrdt

FACE CONSERVATOIRE ARTS et MÉTIERS. BEAU 2 P tt coft bains. WC. Kitch. équip. Interph. 4e étg asc. pl. sud. 620 000 F. - 42-71-87-24.

4e arrdt

HOTEL DE VILLE
Duplex 100 m² 1er et 2e étage 2 chambres + mezzanine 2 salles de bains Jardin, terrasses 28 m² Livraison début 1992 Prix : 4 900 000 F Parking et cave compris
45-74-20-43

CŒUR DU MARAIS
Bel appt rez de jardin original et luxueux. Belles prestations. Beau séjour, 2 chb., 2 s.d.bs. cuis. américaine aménagée équipée. Impeccable. 4 800 000 F. NOTAIRE - 45-63-71-81

5e arrdt

EXCEPTIONNEL
Neuf, jms habité, imm. 18e s. Appt 96 m², 5 950 000 F ; appt 118 m², 8 000 000 F. Haut de gamme. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

JARDIN DES PLANTES BEAU 3 P. TT CONFT Gd balc. 25 m², 6e av. asc. B. imm. réc. s/bel rue calme, clair 2 200 000 F. 45-66-43-43

R. TOURNEFORT
Ds imm. P. de T. Beau studio tt confт. Asc. Chff. central. – 43-45-37-00

6e arrdt

MONTPARNASSE Place du 18-Juin-1940, beau 4 p., balc., soleil, vue dégagée. 4 300 000 F. F. FAURE 45-49-22-70.

SÈVRES-BABYLONE Rue Dupin, imm. anc., asc., 5e ét., s. plusieurs niveaux, d'ble séj., rue et cour, 2 chbres, mezzanine, poutres, charme, soleil. 2 950 000 F. F. FAURE 45-49-22-70.

7e arrdt

SQUARE DESSAIX Imm. récent 1978, asc., beau 2 p., park. 1 780 000 F. F. FAURE 45-49-22-70.

8e arrdt

CHAMPS-ELYSÉES (proche) Idéal prof. lib. 210 m² env., bcp de charme, ent., dble living + burx + 3 chbres, 2 bains. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

MÉTRO EUROPE pierre de taille STUDIO cuis., wc, rangements. PRIX : 339 000 créd. total poss. - 48-04-85-85.

9e arrdt

MÉTRO St-GEORGES 3 PCES. CUIS. salle de bains. wc. SOLEIL. Digicode 850 000 F. Tél. : 48-04-85-85.

10e arrdt

SAINT-VINCENT-DE-PAUL Bel immeub. pierre de tail. 2-3 P. tt cft, 5e étg. asc. Balcon. 945 000 F. A débattre : 48-04-35-35.

Mº PÈRE-LACHAISE
Ds imm. récent, beau 2 P., entrée, cuisine, wc, bains. asc., box. 43-45-37-00

ST-VINCENT-DE-PAUL 2 P. 42 m² env. occupé en loyer libre 710 000 F
3615 IMMOB
TÉL. 43-87-86-76

PTE ST-MARTIN 2 P. 35 m² env. ds imm. anc. S.de bains 735 000 F
3615 IMMOB
TÉL. 43-87-86-76

11e arrdt

PRÈS VOLTAIRE. STUDIO, coin cuis., wc, bains. 2e étg clair. Faibles charges. - 338 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

12e arrdt

Maison d'artiste 150 m² + jard. S/pl. 9 août 11 h. à 16 h. 60, bd de Picpus

Mº DAUMESNIL BEAU 2 P S/rue, cuis., sal.de bains, w.-c. SOLEIL. RAVALEMENT PAYÉ Px : 740 000 - 48-04-85-85.

Mº BASTILLE
Beau 2 P cuis., bains, w.-c. VUE DÉGAGÉE 659 000 F - 48-04-84-48.

13e arrdt

RUE BAUDRICOURT Imm. anc. ravalé, 2 p., refait neuf. 650 000 F. F. FAURE 45-49-22-70.

TOLBIAC STANDING Vue sur tt Paris. 5 P. 141 m², cuis. équip., 2 bns. balcons. Soleil. 3 500 000 F 43-35-18-36

14e arrdt

MOUTON-DUVERNET Rue Hallé. 5 p. en angle sur petite place, soleil, calme. 3 500 000 F. F. FAURE 45-49-22-70.

Alésia 5/6 P	4 460 000 F
Alésia 4 P	2 180 000 F
Pernety 2 P	920 000 F
Montsouris 5 P	3 650 000 F
René Coty 4 P	2 250 000 F
Plaisance 2/3 P	1 200 000 F

GALA IMMO. 43-35-18-36.

Mº ALÉSIA. Villa Cœur de Vey. Calme. Imm. pierre de t. ravalé. STUDIO tt cft. Bains. wc indép. vaste cuis. Gardien 31 m². 630 000 F. - 42-71-87-24.

PLAISANCE EXCEPT. 2 P. Tt conft. Calme, clair. Px 619 000 à débattre. 48-04-08-60

15e arrdt

MÉTRO CONVENTION A SAISIR 6e étg asc. STUDIO TT CONFT. PRIX : 539 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

16e arrdt

3/4 P. V. HUGO
115 m² environ, pierre de t. B. étnt. Asc., sq. 45 m² env. Dble expos. 4 600 000 F
FRANK ARTHUR
RÉSIDENTIEL
45-62-01-69

RUE DE LA TOUR Bel imm. de pierre de tail. 2 CHAMBRES, tr. claires et contiguës par escal. priv. 420 000 F. - 45-66-43-43.

17e arrdt

Pte MAILLOT (proche) Et. élevé, entr., gd dble living, 2 chb. + s.d.b., dressing + nbreux placards, env. 130 m², 4 900 000 F. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

BROCHANT EXCEPTIONNEL Dans bon imm. ancien STUDIO TT CONFT. Px : 369 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

18e arrdt

PR. PLACE TERTRE
Résidence luxe. original duplex gd stand., 85 m² environ, parking double. 42-81-50-33, 42-47-13-41.

MÉTRO MARX-DORMOY A SAISIR BEAU 2 P REFAIT NEUF clair. URGENT 459 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT à 50 mètres du PARC BEAU 2-3 P. PRIX : 915 000 F. A débattre. 48-04-35-36.

BOLIVAR. Pierre de tail. A VOIR. 2 P, 42 m² tt cft. Cuis. équipée. Px : 795 000 F. A débattre : 48-04-06-60.

Mº JOURDAIN STUDETTE. Dans bel immeuble 1er étg. S/COUR PLEIN SUD 245 000 F. A débattre. - 48-04-35-35.

128-130, rue Compans Immeuble neuf de qualité du 2 au 5 pièces. Réalisation : PARK PROMOTION 42-03-71-22

20e arrdt

Mº TÉLÉGRAPHE VILLA GAGLIARDINI. Beau studio s/rue, cuis. tt conft. asc. 379 000 F. Créd. tot. poss. 48-04-84-48.

PARIS-V
au pied de l'île de la Cité





Hôtel du XVIIIe siècle entièrement réhabilité.
Neufs, jamais habités.
Appartements de 95 à 115 m².
Prestations luxueuses.
Tél. : 46-22-03-80
43-59-68-04, p. 22.
CABINET KESSLER
78, avenue des Champs-Elysées
75008 Paris

RUE DES MONTIBOEUFS CALME. BEAU 2 PCES. TT CFT. Dans imm. pierre et briques. 42 m². 700 000 F. Tél. : 42-71-87-24.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY Mº SABLONS EXCEPTIONNEL. BEAU 2 PCES s/rue, cuisine, salle d'eau, soleil. 690 000 F. Tél. : 48-04-84-48.

Province

INVESTISSEZ EN MEDITERRANÉE FACE A LA MER
SÈTE
100 m. des plages. RÉSIDENCES TENNIS DE CASTELMARE. T2, T3, T4. Parc privé, 2 courts de tennis. Doc. sur demande : Rés. Tennis de Castelmare, bd Joliot-Curie, 34200 SÈTE. Tél. 67-53-66-28

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

Très urgent pour banque recherche appt. standing. 3 réceptions + 3 à 5 chbres, 16e N, 8e, 7e, 5e, 17e. 46-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

AVEC PAIEMENT COMPTANT Je rech. pour pied-à-terre STUDIO ou 2 PCES Paris RIVE DROITE. M. GRANIS. 42-71-93-00.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENT à PARIS. Avec ou sans confort. M. ROGER. 46-04-06-60.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS à PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
(1)45-62-16-40.
ou FAX : 42-89-21-54.

URGENT POUR PIED-A-TERRE J'ACHÈTE STUDIO ou 2 PCES Paris R.D. J.-F. CARRIÈRE. 48-04-35-35.

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON. Même à rénover M. VALLERAND. Tél. : 43-70-18-00.

locations non meublées offres

Paris

RUE DURANTIN 1 P. 22 m² env. Rangts. Cuis., s. d'eau 2 500 F charges comprises.
3615 LOCAT
TÉL. 43-87-86-76

JULES-JOFFRIN 1 P. 25 m² env. Imm. p. de t. Lit en mez. Cuis. am. 2 600 F chg. comp.
3615 LOCAT
TÉL. 43-87-86-76

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur du Monde cherche 2/3 pièces, mini 55 m², asc., préf. 5e, 6e, 7e, 14e arrdt. Loyer : 4 000 F cc. Tél. : 42-33-41-32.

RESIDENCE CITY
URGENT rech pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APTS MEUBLÉS. DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
(1)45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1)45-62-78-99.

Région parisienne

Cple cherche appt. à louer, 2 ou 3 pces en région parisienne, entre 2 000 et 3 000 F cc. max. Libre de préf. au 1er octobre. Tél. : 45-82-41-49 ap. 18 h 30.

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés – URGENT PARIS RÉSIDENTIEL

pavillons

ST-MARTIN-DU-TERTRE (Val-d'Oise) PAVILLON 180 m² hab. + jardin, site très calme, 7 000 FF mensuel, garantie bancaire exig. Ecrire sous nº 33-213482 Publicitas, Case postale, CH-9001 St-Gall ou tél. (Suisse) M. HAMMES ou Mme RODER 19.41-71-418541.

villas

FOS/S/MER (Provence) : superbe villa, 5 pces. Surf. habit. 90 m² + garage + jard. clos. Résid. calme. 10 mn mer. 550 000 F. 42-05-11-94 ou 42-06-34-12

maisons de campagne

110 km PARIS EST 51 Boissy-le-Repos, 5 330 m², arborés clos, maison pays rénov. 7 p. 200 m². 550 000 F. Tél. (16) 26-81-14-61

propriétés

GORDES, vds direct MAS, pierres, 180 m² + 8 500 m² clos, bx. arbres, piscine, vue s. LUBÉRON. 3 200 000 F notaire inclus. 90-76-94-35 h. rep.

maisons individuelles

20 km Orsay, ANGERVILLIERS, proche bois. Particulier vend raison maladie, pavillon 1971 (Libre fin août 90) 100 m² hab., sur ss-sol tot. 1er niv. : cuis., salon, séjour, 3 chbres, s.d.bns, chff. fuel, dble vitrage, combles aménageables. Sur 650 m² terr. arboré ; ttes commod. à prox. ; à 10 km, A10/A11. 985 000 F. 64-59-11-56, soir.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

11e PARMENTIER burx s/270 m² env. tres accès, et école. Bail 3-6-9 1 800 F HT/M2/AN
3615 BURCOM
TÉL. 43-87-89-29

9e ST-GEORGES 4 burx s/120 m² env. Bail cf., Repr. 80.000 F 2 084 F HT/M2/AN
3615 BURCOM
TÉL. 43-87-89-29

DOMICILIATION BUREAUX. TÉLÉCOPIE. TÉLEX
AGECO 42-94-95-28

BUREAUX ÉQUIPÉS Ttes durées; ts services, salle de réunions. SIÈGES SOCIÉTÉS
ACTE PARIS
Fbg St-Honoré-St-Augustin Boétie-Franklin-Roosevelt. Tél. : 43-59-77-55.

A partir de 50 F ht/mois votre adresse commerciale. Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX CREADOM 42-67-05-99.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches. R.C. - R.M. SODEC SERVICES CHPS-ÉLYSÉES : 47-23-55-47. NATION : 43-41-81-81.

AGENDA IMMOBILIER

LES CHENES A VALCROS

27 VILLAS DE STYLE PROVENÇAL, A LA LONDE, DANS LE VAR, EN BORDURE DU GOLF DE VALCROS, DANS UN PARC NATUREL PRIVE, AVEC VUE SUR LA MEDITERRANEE. A PARTIR DE 1 142 900 F T.T.C.* SURFACE HABITABLE DE 99 A 126 M²

* PRIX AU 01.07.90

VISITE SUR RENDEZ-VOUS / DOCUMENTATION SUR DEMANDE
A TOUCH OF GOLF sarl. 21 ALLEE DES SAULES 83230 BORMES LES MIMOSAS. TEL. 94 71 77 65 / FAX 94 71 12 05

RARE — COTE D'AZUR
LES DERNIÈRES TERRES A BATIR
– DOMAINE PRIVÉ ET GARDIENNÉ TOUTE L'ANNÉE
CAP BENAT - Face aux îles d'Hyères

3 837 m²	SHON 285 m²	1 433 000 F TTC
4 035 m²	SHON 404 m²	1 677 000 F TTC

Visite sur rendez-vous – Documentation sur demande
Possibilité de villas clé en main
POSIDONIA – DÉPARTEMENT-TERRAINS
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BENAT – 83230 BORMES-LES-MIMOSAS
Tél. : 94-71-77-65 – Téléfax : 94-64-85-05

ESPAGNE — COSTA BRAVA - COSTA DEL AZAHAR - COSTA BLANCA - COSTA CALIDA
MARINAS - FRONT DE MER - ARRIERE PAYS
APPARTEMENTS ET VILLAS DE QUALITE
A LOUER EN TOUTES SAISONS
ELIPCE ESPAGNE
INFORMATIONS ELIPCE FRANCE 4, quai des Etroits 69321 Lyon cedex 05 Tél. (16) 78 42 18 08
Tél. 19 34 72 15 03 84
Nom. .... Adresse........
Tel ....

L'AGENDA

Ameublement

BRADERIE MONSTRE
Salons - Salles à manger dernières soldes avant fermeture PEROL
30, Faubourg Saint-Antoine 75012 PARIS
Tél : 43-43-09-33 ou 43-43-08-73.

Pensions de familles

Famille d'accueil agréée reçoit à l'année jnes garçons ou filles de 12 à 18 ans. Écoles et activités à prox. Tél. ou écr. à « La Jachère » 27230 Saint-Aubin-de-Scellon 32-46-95-62

Vacances Tourisme Loisirs

Cannes, quartier Palm Beach, très calme, immeuble standing, appt. 2 pces, gd confort, climatisation, s. de b., cuisine, gde terrasse, 2e étage, ascenseur, proximité de tous commerces, mer immédiate, location au mois 8 500 F ou à la quinzaine 4 200 F. Tél. : 46-27-28-85 de 9 h à 14 h, de 20 h à 22 h.

Driscoll House Hotel. 200 chbres indiv. 110 livres sterl./sem. Bonne cuisine. Rens. : 172 New Kent Road, London SE1 4YT, G.-B. Tél. : 19-44-71-703-4175.

هكذا من الأصل





هكذا من الأصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 51 m², 4e étage	5, rue Volney GCI – 40-16-28-71	5 140 + 848,50

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 78 m², 2e ét.	4, rue Robert-Estienne SAGGEL – 47-42-44-44	9 000 + 615
3 PIÈCES 63 m², r.-de-ch.	59, rue Galilée AGF – 42-44-00-44	8 200 + 700
5 PIÈCES 138 m², 5e ét.	4, rue Robert-Estienne SAGGEL – 47-42-44-44	19 300 + 1 172
6 PIÈCES DUPLEX 213 m², 5e/6e ét.	59, rue Galilée AGF – 42-44-00-44	29 000 + 2 600

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 109 m², 1er étage	2, square Trudaine GCI – 40-16-28-71	9 800 + 2 045

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 20 m² sur jard.	HOME PLAZA NATION HOME PLAZA – 40-09-40-00	5 500 + 825
2 PIÈCES MEUB. 50 m² sur jard.	HOME PLAZA BASTILLE HOME PLAZA – 40-21-22-23	8 500 + 1 275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 52 m² 2e étage	12, rue de Rambouillet AGF – 42-44-00-44	4 480 + 416
4 PIÈCES Park., 80 m² 2e étage	12, rue de Rambouillet AGF – 42-44-00-44	7 340 + 648
4 PIÈCES Park., 74 m², 4e étage	7, rue Sidi-Brahim LOC INTER – 47-45-19-97	6 385 + 658

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 57 m², 4e étage.	21, rue Vergniaud SAGGEL – 47-42-44-44	4 800 + 800

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 70 m² 1er étage	16, rue de l'Ouest AGIFRANCE – 43-20-54-58	6 090 + 670

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 72 m² 4e étage	5, bd Garibaldi AGF – 42-44-00-44	8 420 + 1 160
3 PIÈCES Park., 71 m² 3e étage	126, rue Lecourbe LOC INTER – 47-45-19-97	6 204 + 768

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 89 m², 2e étage.	19, rue Raynouard SAGGEL – 47-42-44-44	8 000 + 1 831
3 PIÈCES 104 m², r.-de-ch.	8/10, rue Oswaldo-Cruz SAGGEL - 47-42-44-44	11 500 + 1 379
5/6 PIÈCES 155 m², 2e ét.	60, rue Michel-Ange AGF – 42-44-00-44	18 600 + 1 310

16e ARRONDISSEMENT (SUITE)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES DUPL. 210 m², 5/6e ét.	23, bd Flandrin AGF – 42-44-00-44	29 000 + 3 000
6 PIÈCES 198 m², 2e ét.	20, rue de Lubeck AGF – 42-44-00-44	25 700 + 2 500

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m², 7e étage + chbre service	9, rue des Dardanelles GCI - 40-16-28-71	7 159 + 1 223,98

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., imm. neuf 64 m², 4e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 42-66-61-05	5 300 + 710
3 PIÈCES Park., imm. neuf 76 m², 3e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 42-66-61-05	6 650 + 859
4 PIÈCES Park., imm. neuf 92 m², 2e étage	48, rue de Mouzaïa SAGGEL - 42-66-61-05	7 500 + 1 017

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 80 m² r.-de-ch.	21, cité Leclaire AGIFRANCE - 43-67-05-36	4 800 + 877

78 – YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 92 m², r.-de-ch.	BAILLY 32, sq. des Marronniers SOLVEG – 40-67-06-99	4 694 + 1 200
4 PIÈCES Park., 87 m² 7e étage	POISSY centre ville 5, av. des Ursulines AGIFRANCE – 47-42-17-61	4 000 + 1 114
STUDIO Park., 45 m² 1er étage	ST-GERMAIN-EN-LAYE 40 ter, rue des Ursulines AGF – 42-44-00-44	3 865 + 430
2 PIÈCES Park., 53 m² 2e étage	ST-GERMAIN-EN-LAYE 40 quater B, rue des Ursulines AGF – 42-44-00-44	4 128 + 470

92 – HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES Imm. neuf, park. 105 m², 3e étage	ASNIÈRES 25, rue d'Argenteuil SAGGEL – 47-78-15-85	7 300 + 1 238
2 PIÈCES Park., imm. nf, 50 m² 2e étage	CLAMART 1, rue de Bièvres SAGGEL – 46-08-80-36	4 000 + 532
3 PIÈCES Park., imm. nf, 73 m² Rez-de-chaussée	CLAMART 1, rue de Bièvres SAGGEL – 46-08-80-36	5 100 + 711
4 PIÈCES Park., imm. nf, 99 m² 1er étage	CLAMART 1, rue de Bièvres SAGGEL – 46-08-80-36	6 300 + 906
2 PIÈCES Park., 54 m², 10e étage	COURBEVOIE 2, av. du Parc/place Charras AGF - 42-44-00-44	4 400 + 350
3 PIÈCES Park., 70 m², 2e ét. imm. neuf	MEUDON 2, rue des Capucins SAGGEL – 46-08-80-36	6 100 + 928
STUDIO 28 m², r.-de-ch.	NEUILLY-SUR-SEINE 11, bd Victor-Hugo AGF – 42-44-00-44	3 300 + 405

92 – HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES park., 72 m², 1er ét.	SAINT-CLOUD 21, rue de la Libération SAGGEL – 46-08-80-36	6 000 + 579
3 PIÈCES Park., 66 m², 2e ét.	SÈVRES 31/37 Grande-Rue SOLVEG – 40-67-06-99	6 000 + 810
3 PIÈCES Park., 69 m², 3e ét.	SÈVRES 31/37 Grande-Rue SOLVEG - 40-67-06-99	4 800 + 780
4 PIÈCES Park., 107 m² 1er étage	SÈVRES 31/37, Grande-Rue SOLVEG – 40-67-06-99	7 950 + 1 200
2 PIÈCES Park., 70 m² Rez-de-chaussée	SURESNES 16/22, rue de Salomon AGF – 42-44-00-44	4 300 + 1 030
3 PIÈCES Park., 67 m², 3e ét. Immeuble neuf	SURESNES 29, av. G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	5 000 + 1 000
4 PIÈCES Park., imm. neuf 88 m², 3e étage	SURESNES 29, av. G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	6 400 + 1 313
4 PIÈCES Park., imm. neuf 93 m², 2e étage	SURESNES 29, av. G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	6 600 + 1 373
5 PIÈCES Park., imm. neuf 107 m², 4e étage	SURESNES 29, av. G.-Pompidou SAGGEL – 47-78-15-85	7 600 + 1 592

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES 108 m², 1er ét. Park. en plus	CRÉTEIL 3, Le Saillenfait Passage Saillenfait GFII – 42-07-94-18	4 400 + 1 551
5 PIÈCES Park., imm. neuf 106 m², 7e étage	JOINVILLE 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7 800 + 835
2 PIÈCES Park., 57 m² 4e étage	NOGENT-SUR-MARNE 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL – 42-66-61-05	3 384 + 500
3 PIÈCES Park., 74 m² 5e étage	SAINT-MANDÉ 31, av. Joffre LOC INTER – 47-45-19-97	5 976 + 837
3 PIÈCES Park., 71 m² 4e étage	SAINT-MANDÉ 31, av. Joffre LOC INTER – 47-45-19-97	6 252 + 837
4 PIÈCES Park., 98 m² 6e étage	SAINT-MANDÉ 5, rue Fays LOC INTER – 47-45-19-97	8 970 + 949
4 PIÈCES Park., 86 m² 4e étage	SAINT-MANDÉ 7, rue Fays LOC INTER – 47-45-19-97	8 033 + 859
5 PIÈCES Park., 95 m² 2e étage	SAINT-MANDÉ 25, av. Joffre LOC INTER – 47-45-19-97	7 356 + 980
5 PIÈCES Park., 108 m², loggia 3e étage	SUCY-EN-BRIE 1, rue des Trois-Epis AGIFRANCE – 47-42-17-61	4 536 + 1 081,40
2 PIÈCES Park., 60 m² 3e étage	VINCENNES 21/35, rue du Petit-Parc AGF – 42-44-00-44	5 300 + 800
3 PIÈCES Park., 70 m² 2e étage	VINCENNES 44, rue de Fontenay LOC INTER – 47-45-19-97	5 574 + 730
3 PIÈCES Park., 74 m² 2e étage	VINCENNES 21/35, rue du Petit-Parc AGF – 42-44-00-44	6 900 + 800

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

















MARCHÉS FINANCIERS

Destinée à aider les chômeurs

Une coopérative de capital-risque a reçu l'agrément de la COB

Pour la première fois, la COB (Commission des opérations de Bourse) vient d'autoriser une coopérative à faire appel à l'épargne publique. Mieux, elle l'a accepté pour une société anonyme coopérative spécialisée dans les placements à risque et à capital variable. Pour couronner cette succession d'innovations hardies, l'honorable institution a ouvert l'usage de cette technique financière, réservée aux SICAV, à une société qui prétend œuvrer en faveur de l'économie alternative et affiche des « principes éthiques » dans ses statuts.

L'opération est modeste, mais symbolique. Grâce à cette habilitation par le « gendarme de la Bourse », la coopérative dispose de six mois, depuis le 30 avril, pour placer les 3 000 actions de 500 francs chacune qui constitueront son capital de 1,5 million de francs. Si elle y parvient, elle pourra, à compter de son assemblée générale fixée au 27 octobre prochain, investir ou prendre des participations dans des sociétés ou des associations de l'économie sociale.

Avec pour principal objectif d'aider à provoquer un mouvement de soutien pour des initiatives destinées à venir en aide économiquement aux plus démunis et aux chômeurs de longue durée... A mi-parcours, plus de la moitié des titres proposés ont d'ores et déjà trouvé preneur.

Autonomie et solidarité : le nom de cette coopérative de capital-risque créée à Lille dit tout des projets de ses animateurs. L'opération de capital-risque a pour but déclaré de *« favoriser la création et le développement d'entreprises en général de petite taille, apportant des biens et des services nécessaires et créant des emplois »*. Il est précisé qu'elle *« s'intéressera particulièrement au développement de pratiques alternatives »*.

Un projet typiquement nordiste

Il faudra que les entreprises aient une organisation et un fonctionnement reposant sur des *« relations démocratiques dans le travail »*, qu'elles commercialisent *« un produit ou un service répondant à une demande sociale et ne poussant ni à la consommation, ni au gaspillage »*, que leur processus de production soit *« économe en ressources naturelles et non agressif à l'égard de l'environnement »* et, enfin, qu'elles entretiennent *« des relations de solidarité, tant internes qu'externes »*.

Typiquement nordiste, le projet a été conçu dans la région Nord-Pas-de-Calais et vise à provoquer une action dans les deux départements qui devraient bénéficier de 90 % des financements, l'idée des promoteurs étant de prouver *« aux gens du Nord qu'ils sont capables de faire ça, y compris avec des moyens limités, et qu'ils peuvent contribuer, même modestement, au redressement de leur économie, au sauvetage des emplois »*. Autrement dit, il est temps de se prendre en main et de réagir collectivement.

Mais le projet est également expérimental. Il pourrait aussi bien renaître ailleurs dans l'Hexagone. S'il réussit, il devrait permettre de trouver une solution pour toute la mouvance qui s'est développée autour de l'épargne populaire, aujourd'hui limitée dans son extension et qui cherche de nouveaux modes d'intervention, peut-être moins artisanaux qu'à l'origine.

C'est d'ailleurs ce qu'expliquent deux des initiateurs d'Autonomie et solidarité, M. Christian Tytgat et M. Jean-Paul Gautier, conscients de passer à la vitesse supérieure.

En effet, les clubs d'investisseurs, les CIGALE, au nombre de 145 en France, et de 15 dans le Nord, ne rassemblent à chaque fois qu'une dizaine de personnes, ne peuvent collecter au maximum que 480 000 francs, et ont une durée de vie réglementaire de cinq ans. Si le relais, un cran au-dessus, peut-être pris par GARRIGUE, une société anonyme coopérative qui s'est constituée en 1985, celle-ci ne dispose, après tout ce temps, que de 1 241 000 francs de capital souscrit et versé.

Les avantages fiscaux de l'épargne

Nécessairement, les engagements sont limités en nombre et en volume. D'où l'idée qu'il était possible de faire mieux pendant plus longtemps avec une coopérative de capital-risque qui respecte chacun mais qui, au contraire d'un club d'investisseurs, n'oblige pas les actionnaires à se transformer en militants continuellement sollicités pour gérer les fonds. *« Nous voulions offrir un service aux épargnants qui agissent par délégation à des experts, et qui soit conforme à leur éthique de solidarité, de développement régional et d'aide aux chômeurs »*, résument MM. Tytgat et Gautier, fiers de leur formule qui présente les avantages fiscaux de l'épargne, *« avec 125 francs de déduction l'année prochaine »*, même si la morale interdit le versement de dividendes au-delà de plus d'un tiers du taux d'intérêt servi aux premiers livrets de la Caisse nationale d'épargne.

Une fois le principe défini, le dossier n'a pas été si facile à monter. Le conseil régional a financé les études mais la COB a longtemps éprouvé quelques réticences à admettre cette société d'un genre nouveau. Finalement, le montage juridique a été réalisé autour de trois cofondateurs, qui détiendront 10 % du capital et sont soutenus par les quinze CIGALE locales.

Les deux premiers sont GARRIGUE SA, représentée par M. Jean-Paul Gautier, et l'association GIEPP (Groupement pour l'initiative et l'élaboration de projets professionnels), dirigée par M. Christian Tytgat, qui s'est illustrée depuis quelques années dans l'agglomération lilloise par son action en faveur de la création d'entreprises d'insertion embauchant des chômeurs de longue durée. Plus significatif encore, le dernier est M. Pierre Debucois, au nom de l'Union des mutuelles de Roubaix-Tourcoing, une institution qui regroupe 120 000 adhérents dans une zone peuplée de 400 000 habitants.

Toujours soucieux d'utiliser le système financier pour des causes nobles, les promoteurs ont également placé quelques verrous et veulent faire la distinction, dans leurs investissements, entre la profitabilité, qu'ils condamnent, et la rentabilité, nécessaire au succès de leur démarche.

Au sein de la coopérative, il est prévu que les groupes représentatifs du *« financement collectif alternatif »* détiendront, en capital et en voix, entre 33,4 % (minorité de blocage) et 50 %, dans la mesure du possible, afin de se prémunir contre des déviations possibles de l'opération et des sociétés soutenues. Dans ses placements, la coopérative limitera sa participation à 40 % du capital.

ALAIN LEBAUBE

NEW-YORK, 7 août ↓

Légère baisse

Après avoir ouvert en forte hausse, l'indice Dow Jones a ensuite fluctué irrégulièrement dans les deux sens pour clôturer finalement à 2 710,64 en baisse de 5,70 points (– 0,2 %).

Le volume des échanges a encore été important, avec 231 millions de titres échangés. Le nombre des valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 837 contre 736. 446 titres sont restés inchangés.

La reprise du début de séance était qualifiée de technique, les investisseurs étant partis à la quête de bonnes affaires après les vives baisses des jours précédents. Mais bien vite la nervosité revenait en force sur le marché, qui cherchait à connaître les derniers développements de la situation au Moyen-Orient.

L'annonce de préparatifs pour l'évacuation des étrangers se trouvant au Koweït et en Irak ainsi que l'adoption par l'ONU d'une résolution de boycottage économique, militaire et financier de Bagdad ont toutefois quelque peu rassuré les milieux financiers.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, ont grimpé à 8,84 % mardi en fin d'après-midi, contre 8,80 % lundi soir. Ils étaient tombés à 8,74 % en milieu de journée.

VALEURS	Cours du 6 août	Cours du 7 août
Alcoa	62 3/8	63
ATT	34 3/8	35 3/8
Boeing	50 5/8	51 1/2
Chase Manhattan Bank	17 3/8	17 7/8
Du Pont de Nemours	39 3/4	39 3/8
Eastman Kodak	39 3/4	40
Exxon	54 3/8	53 3/8
Ford	38 3/8	38
General Electric	65 3/4	67 1/8
General Motors	41 3/8	40 1/8
Goodyear	24 1/4	24 1/2
IBM	103 5/8	102 7/8
ITT	53 5/8	53 1/2
Mobil Oil	68 1/4	67 5/8
Pfizer	69 1/2	70 3/4
Schlumberger	67 1/4	66 3/8
Texaco	65	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	110	101
Union Carbide	17 1/2	17 3/8
USX	34 1/2	33 7/8
Westinghouse	32 5/8	31 7/8
Xerox Corp.	44	44 5/8

LONDRES, 7 août ↑

Petite hausse

Malgré une réduction sensible des gains en milieu de séance, la Bourse de Londres a terminé la séance sur une note positive. L'indice Footsie des cent grandes valeurs gagnait en clôture, mardi, 15,6 points pour s'établir à 2235,8, soit une petite hausse de 0,7 %.

Le démenti par l'Irak des informations selon lesquelles celui-ci aurait envisagé d'envahir l'Arabie saoudite et les bonnes dispositions de Wall Street à l'ouverture ont un peu rassuré les opérateurs et de ce fait soutenu la tendance.

De nombreux secteurs se sont améliorés, les chimiques avec notamment le groupe BOC qui doit prochainement annoncer son résultat trimestriel, les industrielles, les magasins, et surtout les valeurs de l'assurance avant la publication des résultats de Commercial Union et de General Accident.

En revanche, des dégagements bénéficiaires ont pesé sur les valeurs pétrolières ainsi que sur celles de l'armement.

Le marché s'est montré un peu moins actif que la veille : 496,8 millions de titres ont changé de mains contre 588 millions lundi.

PARIS, 8 août ↓

Plongeon

Après la reprise technique de la veille, la Bourse de Paris a effectué un nouveau plongeon mercredi. L'indice CAC 40, en recul de 0,39 % à l'ouverture affichait une perte de 4,11 % vers 14 heures.

Les développements de la crise au Moyen-Orient expliquaient cet accès de pessimisme. En effet, après la décision américaine de déployer des forces en Arabie saoudite, l'Irak devait proclamer mercredi dans l'après-midi son union avec le Koweït.

Par ailleurs, une information faisait état dans la matinée de la décision irakienne d'arrêter un convoi d'étrangers en route pour la Jordanie. A la suite de ces nouvelles, les rumeurs les plus incontrôlables ont circulé dans les salles de marché (premiers accrochages entre Américains et Irakiens en Arabie, etc.).

Aujourd'hui, les milieux financiers redoutent une explosion dans le Golfe qui pourrait avoir des conséquences incalculables sur les économies occidentales : nouvelle flambée du prix du pétrole avec comme conséquences une relance de l'inflation et une progression des taux d'intérêt.

Cette hausse des taux, bien amorcée depuis quelques jours, tombe très mal pour les Etats-Unis où ont débuté les opérations de refinancement trimestriel du Trésor. Pour attirer les capitaux, les Américains vont devoir offrir des taux attrayants, déclaraient les boursiers.

Cette progression des taux met à mal les marchés obligataires. Sur le MATIF où le contrat de septembre était revenu à 100, mardi soir, la baisse était à nouveau sensible mercredi. L'échéance septembre était traitée à 99,65.

A Paris, les analystes commencent à évaluer les conséquences de la crise sur l'économie française. M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie et des finances, a déclaré mardi soir que la hausse des prix du pétrole pourrait entraîner une poussée de l'inflation et alourdir le déficit de notre balance commerciale.

Le blocage des prix pétroliers, décidé pour un mois en France, a provoqué un net repli des valeurs de raffinage.

TOKYO, 8 août ↑

Forte reprise

Après cinq séances consécutives de baisse importante, la Bourse de Tokyo a rebondi de manière spectaculaire mercredi.

L'indicateur de tendance, le Nikkei, a regagné 856,07 yens, soit 3,1 %, pour terminer la séance à 28 509,07 yens. Mardi cet indice cédait 3,3 %. Le volume d'échanges a porté sur 580 millions d'actions contre 500 millions la veille.

La reprise, mardi, de la plupart des grandes places internationales, doublée d'une stabilité du yen mercredi à Tokyo, a permis cette reprise du marché, qualifiée d'essentiellement technique par les opérateurs.

Les préoccupations restent toujours vives sur le marché après la décision des Etats-Unis d'envoyer des troupes en Arabie saoudite.

VALEURS	Cours du 7 août	Cours du 8 août
Akai	885	875
Bridgestone	1 300	1 320
Canon	1 550	1 630
Fuji Bank	2 310	2 350
Honda Motors	1 580	1 600
Matsushita Electric	1 800	1 870
Mitsubishi Heavy	830	856
Sony Corp.	7 780	8 200
Toyota Motors	1 940	2 000

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rhône-Poulenc Rorer : nomination d'un vice-président aux Etats-Unis.** – Le groupe Rhône-Poulenc Rorer a annoncé la nomination immédiate d'un vice-président et directeur général du groupe aux Etats-Unis, chargé du service consommateurs de produits pharmaceutiques, à la suite du veto des autorités américaines à l'alliance du groupe avec Procter and Gamble.

M. Gary R. Downing, depuis deux ans dans la société et chargé auparavant de la supervision des ventes aux Etats-Unis, occupera ce poste. *« Cette nomination fait suite à la décision du 3 août du département de la justice américaine de s'opposer à l'alliance de Rhône-Poulenc Rorer avec Procter and Gamble pour la commercialisation de médicaments contre les problèmes gastro-intestinaux »*, précise le groupe.

Tout en reconnaissant que les ventes de médicaments sans ordonnance sur le marché américain risquent d'être moins bonnes que prévu au second semestre, le directeur général du groupe aux Etats-Unis, M. Randy H. Truman, estime que, avec ou sans Procter and Gamble, le groupe est déterminé *« à maintenir la branche OTC* (over-the counter, médicaments vendus sans ordonnance) *comme l'une des activités principales du groupe »*.

□ **Merlin Gerin rachète deux entreprises espagnoles.** – L'entreprise de matériel électrique Merlin Gerin (groupe Schneider) a annoncé lundi 6 août la prise de contrôle de deux compagnies espagnoles du même secteur, les sociétés Manufacturas electricas et Mesa gatica SA. Le montant de cette transaction n'a pas été divulgué. Les deux entreprises acquises sont spécialisées dans le matériel électrique de moyenne et de haute tension. Employant 300 personnes, elles devraient réaliser un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, selon les chiffres communiqués. Le groupe Merlin-Gerin a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 14,6 milliards de francs avec un effectif de 25 000 personnes.

□ **Nippon Life prend 2 % de la banque ABN.** – Nippon Life Insurance Co., première compagnie d'assurance-vie japonaise, vient de racheter environ 2 %, soit 2,4 millions d'actions, de la banque néerlandaise Algemene Bank Nederland NV (ABN). Nippon Life, qui détient déjà une participation de 2 % dans la banque Amsterdam-Rotterdam Bank (Amro), devrait être après la fusion prochaine de cette dernière avec ABN, le premier actionnaire étranger du nouvel établissement néerlandais.

□ **La Banque de Baecque passe sous le contrôle de L'Lione.** – La banque de Baecque Beau vient de passer sous le contrôle de la société financière L'Lione, a annoncé le 7 août la banque. Le 31 juillet, L'Lione a acquis, par cession directe au prix unitaire de 260 francs l'action, 50,92 % du capital de De Baecque, a annoncé par ailleurs la Société des Bourses françaises. Créée il y a cent cinquante ans, la banque de Baecque Beau, au service des PME de la région parisienne, a un bilan de 2 milliards de francs. L'Lione, dirigée par Jean-Hugues O'Neill, son fondateur, est spécialisée dans l'ingénierie financière et la gestion de patrimoine. Parmi ses actionnaires, on recense les AGF, le Crédit agricole, Exor, et la Compagnie foncière internationale (La Hénin).

□ **Paribas prend des parts dans la télésurveillance.** – La Compagnie financière de Paribas a pris 7 % dans la holding SIG, qui contrôle l'entreprise de télésurveillance CIPE France. La prise de participation s'est faite à l'occasion d'une augmentation de capital. La CIPE France, cotée à la Bourse de Lyon, installe et gère des équipements de télésurveillance chez 40 000 clients, et devrait réaliser un chiffre d'affaires d'environ 200 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associes	410	....	BIZ	280	280
Asystel	105	....	I.P.B.M.	133	133
B.A.C.	197 50	198	Loca investis	325	330
Bque Tarneaud	175	169 80	Locamic	120	121
B.I.C.M.	840	840	Marie Comm.	185	182
Boiron (Ly)	370	388	Métal Minière	211	216
Boisset (Lyon)	246	238 70	Molex	202	....
Câbles de Lyon	3160	3034	Navarre-Delmas	1081	1050
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1135	1091	Olivetti Logabax	590	590
Calberson	490	....	Om. Gest. Fin.	685	682
Cardif	575	580	Presbourg	93	....
C.E.E.	358	348	Présence Assur.	558	428 o
C.E.G.E.P.	270	....	Publ. Filipacchi	605	580 o
C.F.P.I.	270	262	Razel	638	630
Ciments d'Origny	683	636	Rhône-Alp. Ecu (Ly.)	328	320
C.N.I.M.	1151	1104 o	St-H. Matignon	252	250
Codetour	275 50	276	S.C.G.P.M.	610	614
Comareg	335	321 80	Segin (Ly)	324	302
Conforama	1027	1027	Select Invest (Ly)	104	99 85
Creeks	358	358	Serbo	520	498 o
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	200	195
Dauphin	655	636	Sopra	202	199
Demachy Worms Cie	584	....	Supra	195	193
Desquenne et Giral	275	267	TF1	275	285 20
Devanlay	1067	1024 o	Thermador H. (Ly)	280	275
Deville	440	440	Unilog	188	185
Dolisos	170	163 20 o	Union Fin. de Fr.	461	461
Editions Belfond	280	....	Viel et Cie	178	175
Elysée Invest.	14 50	14 30	Y. St-Laurent Groupe	1000	980
Europ. Propulsion	387 80	385			
Finacor	198	....			
Garonor	865	865			
GFF (group.fon.f.)	455	423 50 o			
Grand Livre	430	425			
Gravograph	238	228 o			
Guntoli	1105	....			
I.C.C.	258	260			
IDIA	330	330			
Idianova	150	....			
I.M.S.	1155	1155			

Marché des options négociables le 7 août 1990

Nombre de contrats : 34 700

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	560	13	–	30	32
CGE	600	14	34	27,50	–
Elf-Aquitaine	640	89	–	5	7
Eurotunnel SA-PLC	50	3	5,60	3,50	5
Euro Disneyland SC	100	2	3,10	9,25	–
Havas	600	12,50	22	26	–
Lafarge-Coppée	400	27	–	9,50	16
Michelin	90	3,19	6	8	9,50
Midi	1 400	–	4	380	–
Paribas	560	18,10	35	16	–
Pernod-Ricard	1 083	27	–	27	–
Peugeot SA	640	28	57	25	33
Rhône-Poulenc CI	360	9	–	10,75	–
Saint-Gobain	520	7	19	52	48
Source Perrier	1 500	23	–	105	110
Société générale	520	11	25	43	–
Suez Financière	380	13	25	18	–
Thomson-CSF	110	3,20	7,50	8	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 août 1990

Nombre de contrats : 147 668

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	100,04	100	99,06
Précédent	100,12	100,26	100,68

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
101	0,48	1,05	1,70	2,03

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,33 F ↑

Le dollar se redressait un peu mercredi 8 août, s'échangeant à 5,33 francs contre 5,2865 francs mardi à la cotation officielle. Les opérateurs se tenaient sur leurs gardes face à la détérioration de la situation dans le Golfe. A Tokyo, en revanche, la monnaie américaine a cédé du terrain sous l'effet de prises de bénéfice.

FRANCFORT	7 août	8 août
Dollar (en DM)	1,58	1,5850

TOKYO	7 août	8 août
Dollar (en yens)	150,60	150

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 août) .... 9 9/16 - 11/16 %
New-York (7 août) .... 8 - 1/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	6 août	7 août
Valeurs françaises	85,20	87
Valeurs étrangères	88,50	89,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	499,17	479,88
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 773,79	1 811,84

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	6 août	7 août
Industrielles	2 716,34	2 710,64

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	6 août	7 août
Industrielles	1 731,90	1 748,40
Mines d'or	197	196,70
Fonds d'Etat	77,98	77,95

TOKYO

	7 août	8 août
Nikkei Dow Jones	27 653,07	28 509,14
Indice général	2 046,42	2 100,02

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,3035	5,3055	+ 79	+ 89	+ 165	+ 185	+ 570	+ 605
$ can.	4,6081	4,6139	– 167	– 135	– 275	– 234	– 588	– 521
Yen (100)	3,5404	3,5434	+ 67	+ 78	+ 122	+ 145	+ 390	+ 423
DM	3,3513	3,3541	+ 31	+ 54	+ 66	+ 96	+ 217	+ 269
Florin	2,9745	2,9773	+ 31	+ 45	+ 66	+ 87	+ 210	+ 245
FB (100)	16,2934	16,3096	+ 17	+ 123	+ 106	+ 267	+ 745	+ 1078
FS	3,9876	3,9921	+ 23	+ 46	+ 61	+ 91	+ 194	+ 274
L (1 000)	4,5736	4,5777	– 70	– 36	– 127	– 81	– 340	– 273
£	9,9600	9,9690	– 436	– 401	– 823	– 770	– 2199	– 2104

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16
Yen	7 1/8	7 3/8	7 7/16	7 9/16	7 11/16	7 13/16	7 7/8	8
DM	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2	8 9/16	8 11/16
F.B. (100)			9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 7/16	9 11/16
F.S.	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
L (1000)	8 3/4	9 3/4	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8
£	14 7/8	15 1/8	14 15/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16	14 7/8	15
F franç.	9 11/16	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 AOUT

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Buitoni	815	....
Calciphos	220	220
C G H Cogeshor	94	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	585	589
Europ. Accum.	65	....
Gachot S.A.	97	....
Guy Degrenne	430	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lacroix du Monde	409 90	378 o
Marlin Imm.	240	....
Nicolas	950	....
Particip. Paribas	378 50	....
Rorento N.V.	174 10	....
St-Gobain-Emballage	3600	3312 o
Seine Metra	315	310
S.E.P.R.	1820	1820 o
Sicl	375	....
S.P.R. act. B	392 90	....
Vinex	380	....
Wonder	988	755 o

SICAV (sélection) 7/8

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 288	5 348	5 100	5 550
Ecu	6 951	6 970	....	....
Allemagne (100 dm)	335 320	336 140	324	344
Belgique (100 F)	16 317	16 313	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	297 600	297 500	287	307
Italie (1000 lires)	4 581	4 580	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	87 920	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 935	....	9 500	10 300
Grèce (100 drachmes)	3 403	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	397 500	....	386	408
Suède (100 krs)	91 150	....	87	95
Norvège (100 k)	86 550	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 658	....	46 200	49 500
Espagne (100 pes)	5 452	....	5 200	5 750
Portugal (100 esc)	3 799	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 607	....	4 400	4 800
Japon (100 yens)	3 532	....	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/8
Or fin (kilo en barre)	65700	68500
Or fin (en lingot)	66000	68400
Napoléon (20f)	408	419
Pièce Fr (10 f)	368	.....
Pièce Suisse (20 f)	437	440
Pièce Latine (20 f)	377	391
Souverain	491	499
Pièce 20 dollars	2300	2360
Pièce 10 dollars	1330	1330
Pièce 5 dollars	870	.....
Pièce 50 pesos	2530	2530
Pièce 10 florins	393	396

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

COLOMBIE : l'investiture du nouveau président

M. Gaviria mise sur la fermeté à l'égard des « narco-terroristes » et sur le dialogue avec la classe politique

C'est dans une ville pratiquement en état de siège que le nouveau président colombien, M. Cesar Gaviria, a pris ses fonctions le mardi 7 août. Dès le matin, la circulation était interdite dans le centre de Bogota, et un impressionnant dispositif militaire et policier avait été mis en place le long des rues et jusque sur les toits avoisinant le Capitole où a eu lieu la cérémonie d'investiture.

BOGOTA

de notre envoyé spécial

Des barrières ont retenu la population à environ un kilomètre de la cérémonie. La peur d'une opération d'envergure de la Mafia, qui était sensible au moment de l'élection, en mai, alors que des voitures piégées explosaient de tous côtés, est restée la même, bien que les narco-terroristes aient décidé une trêve unilatérale à la fin du mois de juillet et suspendu leurs attentats depuis lors.

La veille, M. Gaviria avait fait connaître la composition de son gouvernement. Conformément à ce qu'il avait annoncé, il a appelé auprès de lui des représentants des diverses forces politiques : sept libéraux, quatre conservateurs appartenant aux deux tendances de ce mouvement, et un dirigeant du M-19, M. Antonio Navarro. Il a justifié dans le discours suivant sa prise de fonctions ce qu'il appelle une décision *« polémique »* et ce que certains nomment un *« coup d'audace »* : l'octroi d'un ministère (celui de la santé) au chef de l'organisation qui, il y a un an encore, luttait les armes à la main. Il a dit interpréter la *« volonté populaire »* qui a donné au candidat du M-19, le 27 mai, environ 14 % des voix et fait de son mouvement la troisième force politique du pays. Il a parié aussi sur la *« capacité de réconciliation et de paix »* des Colombiens.

Dans certains milieux, on affirmait qu'un ancien guérillero qui a gardé des contacts avec les autres organisations armées ne pouvait pas avoir accès aux délibérations du conseil des ministres et du conseil de sécurité nationale. Mais M. Antonio Navarro s'est défendu d'être un *« cheval de Troie »* au sein du gouvernement. Loin de favoriser les mouvements de guérilla, dit-il, il s'emploiera à leur faire abandonner la lutte armée.

M. Gaviria a consacré le début de son discours à la *« menace principale »*, le narco-terrorisme, qu'il affrontera, dit-il *« sans concession »*, ce qui lui a valu les applaudissements des invités. Il a ensuite précisé sa position : l'extradition n'est pas la seule solution, ni la plus importante. Les juges colombiens doivent être en mesure d'exercer leur métier. Le nouveau président promet de leur donner une *« protection armée »* et des logements spécialement conçus pour les mettre à l'abri des attentats. Autres mesures annoncées : la création d'une juridiction spéciale chargée de traiter les crimes des trafiquants et un programme de réhabilitation pour Medellin, où la guerre de la drogue a pris les dimensions d'un vaste *« conflit social »*.

Cabinet de coalition

M. Gaviria se dit également résolu à *« démanteler »* les groupes paramilitaires et à poursuivre l'offensive de paix en direction des mouvements de guérilla encore en activité. Il se défend d'avoir formé un cabinet de coalition où chacun devrait approuver l'ensemble des décisions gouvernementales. Les partis représentés, a-t-il dit, garderont leur personnalité et leur liberté politique. La formule est-elle risquée ? Peut-être, *« mais l'opinion publique n'aurait pas compris la formation d'un gouvernement monocolore*, explique M. Mauricio Vargas, porte-parole du nouveau gouvernement. *La situation exige l'union de toutes les forces du pays »*.

A l'inverse de son prédécesseur, M. Gaviria semble décidé à multiplier les contacts avec la presse et la classe politique, pour combler le fossé qui sépare la population de ses dirigeants. Il a nommé au ministère de l'intérieur (appelé ici ministère du gouvernement), poste politique entre tous en Colombie, un vieux routier du Parti libéral, M. Julio Cesar Sanchez, connu pour son habileté et son aptitude au dialogue. L'autre personnalité dominante du gouvernement, M. Ernesto Samper, occupe un ministère, celui du développement, où l'on se demande comment il pourra harmoniser ses positions nationalistes et interventionnistes avec celles de M. Gaviria, proche de l'école néo-libérale. De telles divergences ont existé dans le passé. Elles n'ont jamais empêché, apparemment, un accord sur l'essentiel, à savoir une gestion de l'économie sans à-coups, ce qui a permis une croissance d'une remarquable continuité.

CHARLES VANHECKE

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 8 août 1990 a été tiré à 481 864 exemplaires.

PÉROU

L'état d'urgence est proclamé à Lima et dans une dizaine de provinces

Le gouvernement péruvien a décrété, mardi 7 août, l'état d'urgence à Lima et dans une dizaine de provinces pour trente jours. Le maintien de l'ordre est donc assuré par l'armée, et les garanties constitutionnelles individuelles sont suspendues. Ces mesures étaient déjà en vigueur sur le tiers du territoire, dans la « zone rouge » où sévit particulièrement le Parti communiste Sentier lumineux. Désormais, elles touchent pratiquement tout le pays.

LIMA

de notre correspondante

Quelles sont les raisons qui ont poussé le président Alberto Fujimori à faire usage de tant de fermeté dix jours seulement après sa prise de pouvoir ? La crainte de réactions populaires violentes à son programme économique d'*« ajustements drastiques »* qui devait être annoncé par le premier ministre Hurtado Miller, le 8 au soir ? C'est l'explication la plus couramment avancée.

Mais il semble que les raisons profondes tiennent plutôt au vent de fronde qui souffle au sein de la marine de guerre et de la police. La première conspire de façon à peine voilée dans ses installations du port de Callao, depuis la destitution, sans explication, de son commandant en chef, l'amiral Panizo. La seconde tramerait une grève générale pour protester contre la purge massive, et sauf distinction, de plus d'une centaine de généraux et de colonels décidée par le ministre de l'intérieur. C'est en tout cas la rébellion rampante de la force navale, accompagnée, lundi midi, d'un déplacement suspect de deux bâtiments de guerre au large de Callao, qui aurait décidé le président Fujimori à annuler, *in extremis*, son voyage en Colombie pour assister à la prise de fonctions du président Gaviria.

Un choc économique anticipé

En ce qui concerne le programme d'ajustement économique, la population est, dans l'ensemble, psychologiquement préparée voire résignée, à l'accepter, habituée qu'elle est à la pénurie, aux interminables queues et au marché noir, ce qui revient à vivre le « choc » économique et anti-inflationniste d'une manière informelle et anticipée. Et sans compensation.

Bien que le mot « choc » ait été banni du lexique du gouvernement en place – parce qu'il fut utilisé au début de la campagne électorale par le candidat des conservateurs, M. Mario Vargas Llosa – le gouvernement n'en a pas moins adopté des mesures drastiques, puisqu'il s'agit de rétablir, du jour au lendemain, la *« vérité des prix »*, en supprimant toutes les subventions. Le prix de l'essence pourrait ainsi être multiplié par dix et le tarif des services publics par six ou même huit.

NICOLE BONNET

EN BREF

□ **RWANDA : quatre journalistes inculpés pour « publications séditieuses ».** – Les trois journalistes et le rédacteur en chef du bimensuel catholique rwandais *Kinyamateka* ont été inculpés pour *« publications séditieuses »*. Ils sont accusés d'avoir discrédité les autorités en affirmant qu'elles s'approprient les biens publics. Le procès est prévu pour septembre. - *(AFP.)*

□ **Grève à la CPAM de l'Essonne : un million de dossiers en souffrance.** – La situation était toujours bloquée, mardi 7 août, à la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) de l'Essonne où, au bout de huit semaines de conflit, près d'un million de dossiers d'assurés sociaux sont toujours en souffrance (*le Monde* du 13 juillet). Tandis que quelque trois cents grévistes ont, une nouvelle fois, manifesté devant la préfecture de l'Essonne à Evry, pour demander l'organisation d'une table ronde avec le ministère de la santé et la Caisse nationale d'assurance-maladie, une délégation intersyndicale a été éconduite au ministère de la santé en fin d'après-midi.

□ **M. Michel Didier à l'IPECODE.** – M. Jacques-Henri David, président de l'IPECODE (Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises) et de Rexeco (Centre de recherche pour l'expansion de l'économie), a confié à M. Michel Didier la responsabilité des travaux des deux instituts, proches du CNPF (Conseil national du patronat français). Les nouvelles fonctions de M. Michel Didier – qui fut notamment chef du service de l'information au ministère de l'économie et des finances – débuteront le 15 août à l'IPECODE et en novembre à Rexeco, lors du départ à la retraite de M. Jacques Plassard, son actuel directeur.

La fête du Front national

L'embarras de Bagatelle

L'annonce faite par le parti de M. Jean-Marie Le Pen, mardi matin 7 août, de l'organisation de sa fête annuelle des « Bleu-blanc-rouge » sur la pelouse de Bagatelle, les 22 et 23 septembre, avec l'accord de l'administration de M. Jacques Chirac (*le Monde* du 8 août) a provoqué, au cours de la journée, un cafouillage à l'Hôtel de Ville et au siège du parti d'extrême droite.

Tandis que le service de presse de la mairie est silencieux, le Front national, au début de l'après-midi, indique que ses certitudes du matin étaient *« prématurées »*. La mairie se décide, alors, à parler : d'abord, pour dire qu'elle ne peut ni confirmer ni démentir, puis pour confirmer.

Dans un communiqué, elle précise que *« depuis 1977, elle a toujours privilégié la liberté d'expression »*. *« C'est dans le cadre de cette tradition démocratique »*, ajoute la mairie, qu'elle a accordé Bagatelle au Front national, en précisant toutefois que *« les modalités techniques de cette utilisation seront fixées, comme d'habitude, dans le cadre d'une convention de concession temporaire du domaine public »*.

« Le coup de main de Chirac à Le Pen est inadmissible », a déclaré, mercredi, M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris, qui, dans une lettre au maire de Paris, dénonce cette rupture du *« cordon sanitaire »* constitué autour du président du Front national.

CARTES POSTALES

Révolution roumaine à Montguyon

A la septième panne, le car des Roumains s'est arrêté pour ne plus repartir. C'était au bout du monde : au Puy-en-Velay. Le malheureux garagiste s'est alors gratté la tête. Il n'avait pas croisé d'engin approchant depuis 1952. Les Roumains sont quand même arrivés à l'heure au festival de chants, danses et musiques du monde de Montguyon mais personne, à l'instant des premiers entrechats, n'entrevoit comment ils repartiront.

Pour faire venir de Bucarest un moteur de rechange, il faudrait pouvoir téléphoner, et pour le moment, les communications ne passent pas. Le président du festival assure disposer de relations politiques, qui décrocheraient bien le statut de réfugié pour la troisième danseuse à droite, mais cela ne résout pas le problème collectif. Pour couronner le tout, *« l'ambassade ne nous est d'aucun secours »*, soupire l'interprète de la troupe. Il est vrai que c'est le cinquième car roumain venu rendre l'âme en France depuis la Révolution.

Les Roumains n'étaient pas revenus à Montguyon depuis 1983. En 1985, sur ordre, ils avaient dû trouver un prétexte pour décommander leur voyage au dernier moment. Chez eux, ils pouvaient se produire sans trop de difficultés, sous réserve, explique l'interprète, que leur répertoire célèbre exclusivement la gloire de *« la famille »* – Ceausescu, bien sûr.

Dès le second jour de la Révolution, en décembre, ils câblaient donc au président du festival qu'ils auraient grand plaisir à reprendre le chemin de l'Ouest. Et à peine arrivés dans Montguyon pavoisée – *« la plus petite commune festivalière d'Europe, avec 1600 habitants »*, assure le président du festival, – ils ont, sans même combattre, ravi la vedette au groupe libanais (pourtant deux tiers chrétien et un tiers musulman).

Jour après jour, ils recueillent dans toutes les bourgades environnantes les dividendes de leur sulfureuse Révolution. On les a signalés à Jonzac. Ils se sont produits à Montendre. Demain, Le Fouilloux les invite à déjeuner (participation au repas et rencontre avec les Roumains : 50 F par personne). Et à Montguyon, une quête parmi la jeunesse locale a d'ores et déjà permis de les lester d'assez de savon, shampooing et déodorant en sticks pour ouvrir une parfumerie à Bucarest. C'est bien simple : les autres troupes – Baltes, Arméniens, Tchèques – tous ont beau se surpasser, ils jouent les utilités.

Tout va bien. Les Roumains sourient à la demande. Ils sont fans d'Iliescu. Ils assurent que les contestataires de la place de l'Université étaient bien *« des voyous »*. Ils sont même démocrates : l'un d'entre eux, au cours d'un banquet, a admis avoir voté pour un parti d'opposition sans encourir de sanction particulière. D'ailleurs, comme dit le président du festival, qui en revient : *« Petre Roman assure qu'il n'était pas au courant pour les mineurs »*. Vive l'été !

De Montguyon (Charente-Maritime)
DANIEL SCHNEIDERMANN

La date des élections panallemandes

En RFA, la majorité et l'opposition demeurent en désaccord

Le chancelier Kohl n'a pas réussi à convaincre l'opposition social-démocrate d'approuver l'avancement du 2 décembre au 14 octobre des élections générales en Allemagne. En revanche, majorité et opposition sont toutes deux d'avis que la RDA doit demander au plus tôt d'adhérer à la RFA pour enrayer la débâcle économique à l'Est.

BONN

de notre correspondant

M. Helmut Kohl s'est entretenu mardi 7 août à Bonn pendant une heure avec le président du SPD, M. Hans-Jochen Vogel, et le candidat du SPD à la Chancellerie, M. Oskar Lafontaine. Les chefs des deux autres composantes de la majorité, MM. Theo Waigel (CSU) et Otto Lambsdorff (FDP), ont également assisté à la réunion, qui, selon plusieurs participants, s'est déroulée dans une atmosphère *« glaciale »*.

« Nous n'avons pas pu nous mettre d'accord », a annoncé ensuite à la presse le chancelier, visiblement dépité, après l'échec de la proposition, émise formellement par le premier ministre est-allemand, M. Lothar de Maizière, mais dont il ne fait aucun doute que la paternité lui revient, d'avancer la date des élections panallemandes. M. Waigel a accusé le SPD de créer à partir de la situation en RDA un *« scénario d'horreur »* et M. Lambsdorff a *« regretté »* que les sociaux-démocrates refusent de faire coïncider adhésion et élections.

S'adressant à la presse après les caciques de la majorité, M. Lafontaine a déclaré que *« la question de la date des élections ne modifie en rien la gravité des problèmes économiques et sociaux en RDA... Ce sont des singeries. Il faut agir vite et, à cet égard, ce qui compte, c'est la date de l'adhésion. Or la coalition a refusé la date du 15 septembre que nous avons proposée pour la fusion »* des deux Etats allemands.

« De toute évidence, la coalition a peur de prendre ses responsabilités », a-t-il ajouté, avant de rappeler que le SPD souhaitait la mise en œuvre d'un vaste programme de développement des infrastructures en RDA, la réorganisation de l'administration et la fixation claire des règles de propriété. *« Nous ne voulons pas financer le chômage en RDA mais investir dans l'éducation et le recyclage »*, a dit M. Lafontaine.

La question de la date de l'adhésion et des élections devrait animer la vie politique dans les deux Etats allemands pour quelques jours encore : mercredi le Parlement est-allemand et le Bundestag doivent respectivement voter et étudier en première lecture le texte du traité électoral qui régit précisément les modalités du scrutin tant controversé. – *(Intérim.)*

LIBÉRIA

Seize étrangers libérés par Prince Johnson

Le chef rebelle libérien Prince Johnson a libéré les seize étrangers, dont quatre Britanniques, qu'il détenait depuis plusieurs jours, a annoncé ce mercredi 8 août le Foreign Office. Les personnes relâchées n'ont pas encore été remises aux ambassades concernées, précise Londres, qui ajoute que le chef rebelle n'avait rien demandé en échange de leur libération. – *(AFP.)*